

LASCELLES

LA GRANDE GUERRE

de l'armistice... au Monument aux morts
1914-1923



Betty Bazelle 2018

LASCELLES

LA GRANDE GUERRE

1914-1918

De l'armistice...au Monument aux morts.

1918-1923

Betty BAZELLE

Sommaire

Page Avant-propos

Page 6. Jean Jaurès : la nuée dormante de la guerre.

Page 7. 1 : Avant la Guerre

En 1914, la France

En 1914, le Cantal

En 1914, Lascelles

Page 9.2 : La déclaration de guerre

Page 15. 3 : La guerre.

Page 17. A Lascelles, en 1914 sont morts pour la France.

Page 32. A Lascelles, en 1915.
en 1917.

Page 56. A Lascelles, en 1916.

Page 68. A Lascelles,

Page 76. A Lascelles, en 1918.

Page 86

4. : Après L'armistice.

Page 87. A Lascelles en 1919.

Page 90. A Lascelles en 1920.

Page 91. A Lascelles en 1921.

Page 93. A Lascelles en 1922.

Page 95. A Lascelles en 1923.

Page 100. Source des documents

Avant-propos.

Avec ces « 35Morts pour la France » parmi les millions de morts de toutes nations, ses blessés, mutilés, amputés, avec ses réfugiés, ses prisonniers, ses médaillés, ses veuves et ses orphelins, les habitants de Lascelles, commune rurale de 572 habitants sise dans la vallée de la Jordanne du Massif des volcans du Cantal ont vécu cette guerre comme des millions d'autres hommes et femmes de France, entraînés dans ce tourbillon dévastateur de la première guerre mondiale, **La Grande Guerre**.

Les écrits, les cris de douleurs, de colères, remplis du bruit des détonations des armes, de l'odeur des terrains brûlés, dévastés. Les silences profonds, intimes, sur les rêves qui les ont hantés nuit après nuit longtemps, silongtemps, ne sont pas écrits dans ce recueil

Dans cet essai des noms, des dates, des lieux, des faits pour être au plus près de la réalité. Tous ont une identité, une famille un âge un état civil, un métier. Les anonymes de 14-18 doivent sortir de l'oubli. « *Le mort à la guerre n'est pas un simple soldat, un combattant malgré lui, c'est un fils, un père, un frère un oncle dont les racines-dans ce texte-sont à Lascelles Il faut que tous les monuments aux morts continuent à nous rappeler, à tous, que la guerre n'est pas glorieuse, elle n'est que sang et larmes pour les humains.* » comme l'écrit Michel Verniole

Pages d'histoires individuelles dans une histoire collective.

Betty BAZELLE

La « nuée dormante » de la guerre

Extraits du discours prononcé par Jean Jaurès, député socialiste lors de la séance du 7 mars 1895 à la chambre des députés, au cours de la discussion du budget de la guerre pour l'exercice 1895.

« Je dois dire ici tout d'abord qu'elle est, selon nous, la raison profonde de cette contradiction, de ce perpétuel péril de guerre au milieu de l'universel désir de la paix. Tant que, dans chaque nation, une classe restreinte d'hommes possédera les grands moyens de production et d'échange, ... tant que cette classe pourra imposer aux sociétés qu'elle domine sa propre loi, qui est la concurrence illimitée... Comment voulez-vous que la guerre entre les peuples ne soit pas tous les jours sur le point d'éclater. Comment voulez-vous qu'elle ne soit pas toujours possible, lorsque dans nos sociétés livrées au désordre infini de la concurrence, aux antagonismes de classes...la vie humaine elle-même en son fond n'est que guerre et combat.

Toujours votre société violente et chaotique, même quand elle veut la paix, même quand elle est à l'état d'apparent repos, porte en elle la guerre, comme une nuée porte l'orage.

Et voilà comment, messieurs, vous aboutissez à cette double contradiction : d'une part, tandis que tous les peuples veulent la paix, malgré tous les congrès de philanthropie internationale, la guerre peut naître toujours d'un hasard toujours possible

Messieurs, il n'y a qu'un moyen d'abolir enfin la guerre entre les peuples, c'est d'abord d'abolir la guerre entre les individus, c'est d'abolir la guerre économique, le désordre de la société présente, c'est de substituer à la lutte universelle pour la vie - qui aboutit à la lutte universelle sur les champs de bataille, un régime de concorde sociale et d'unité. »

Il dira encore : « la guerre est sans excuse. » Et « l'immanente » justice qui n'est pas un mot, se fera sentir un jour à la monarchie qui oblige toute la race humaine à assister à l'unique abus de la force... »

Réf. : œuvres de Jean Jaurès. Textes rassemblés par Max Bonnafous tome 1 Pour la Paix

1-Avant la guerre

En 1914, la France.

Depuis 1880, la République est installée avec la devise : « Liberté, Egalité, fraternité » gravée dans toutes les mairies. La France est amputée de l'Alsace et de la Lorraine depuis 1870.

Depuis 1913, Raymond Poincaré est Président de la République. Les élections législatives d'avril 1914 amènent une nouvelle Chambre. Le président de la République propose à M. Viviani de former le Nouveau Ministère.

Le Nouveau Ministère

Le Président de la République propose à M. Viviani de former le nouveau ministère



M. VIVIANI

Né à Sidi-bel-Abbes (Algérie), le 8 novembre 1862. Avocat, journaliste, ministre du travail (premier titulaire de ce portefeuille créé par Clémentel), député de la Creuse, élu comme socialiste indépendant. M. Viviani est député depuis 1893.

Mercredi soir, à 7 heures, M. Poincaré a fait appeler de nouveau M. Viviani à qui il a offert de constituer un nouveau cabinet. Ce dernier a demandé à consulter ses amis politiques avant de donner une

Aujourd'hui jeudi, après avoir discuté avec ses collègues de M. Roujon, Viviani fit les visites d'usage, c'est-à-dire MM. Clémentel, Ribot, Cochet, etc., puis conféra avec les nouveaux ministres.

Il quitta son conseil, comme les autres de portefeuilles, que MM. Méty, Messimy et Noulens. On assure que ces choix sont définitifs.

M. Clémentel n'aurait pas aux Colonies et représenterait l'Agriculture.

UNE LISTE

Voici la dernière liste donnée ce matin :

Présidence du Conseil et Institution publique. — M. Viviani.
Justice. — M. Savary.
Affaires étrangères. — MM. Bourgeois ou Jean Dupuy.
Intérieur. — M. Malvy.
Finances. — M. Noulens.
Guerre. — M. Messimy.
Marine. — M. Peytral ou X...
Travaux publics. — M. Sarraut ou Jean Dupuy.
Agriculture. — M. Clémentel.
Reynaud.
Commerce. — M. Thomson ou Travail. — M. Métin.
Colonies. — M. Sarraut ou X.
Sous-secrétaires d'Etat :
A l'Intérieur. — M. Renard.
A la Guerre. — M. Maunoury.

Liberté du Cantal du 5 juin 1914

A la veille de la Grande guerre, la France compte 41,6 millions d'habitants. Cette population est essentiellement rurale, 44% vit de la terre. Une société industrielle émerge, issue de l'exode rural. Des jeunes hommes quittent les champs pour la ville. Les ouvriers sont 5,5 millions répartis entre les grandes entreprises et la mine.

Des grandes disparités existent. La vie est rude. Dans les campagnes, des millions de personnes ont du mal à subsister avec un lopin de terre ou comme journaliers dans les grandes exploitations. Dans les villes, les conditions de travail sont pénibles. La journée de travail pour l'ouvrier est de 12 heures (pour les mineurs de 8 heures depuis 1905). Le repos dominical date de 1906. Les mouvements sociaux de 1905 et 1906 sont réprimés avec violence.

Une bourgeoisie tend à émerger, issue des grands propriétaires terriens, rentiers, professions libérales, financiers, banquiers, négociants enrichis par le commerce et le développement du nouveau monde, l'exploitation des colonies permettant de développer le commerce et la marine. C'est « la belle époque » avec Paris, capitale de la mode et du goût.

Dans cette société inégalitaire, l'école de la république, laïque, publique, gratuite et obligatoire depuis les lois de 1881 – 1882, est un élément fédérateur de la citoyenneté républicaine, par l'apprentissage du parler français, de la lecture, de l'écriture...

Au premier semestre de 1914, la situation économique, budgétaire et sociale de la France n'est guère enviable. Ni les politiques, ni les industriels ne souhaitent un conflit qui mettrait en péril une économie convalescente.

En 1914, le Cantal.

Au dernier recensement de 1911, le Cantal compte 223 361 habitants, alors qu'en 1906 sa population était de 228 690 habitants, soit une perte de 5329 en 5 ans. Celle-ci est due en partie à la baisse de la natalité et à l'émigration. Essentiellement rurale, elle se répartit sur 23 cantons et 267 communes. Depuis le 16 décembre 1910, le Cantal est administré par le préfet Maurice Hélicas. A l'Assemblée nationale le Cantal est représenté par 4 députés, un par arrondissement. Aux élections législatives du 26 avril 1914 sont élus : pour l'arrondissement d'Aurillac Justin Rigal, pour celui de Mauriac Fernand Brun, pour celui de Murat Fernand Baduel, et, pour Saint-Flour le Dr Pierre Hugon. Dans chaque

arrondissement un conseil d'arrondissement est constitué des représentants de chaque canton. Le nombre de représentants ne peut être inférieur à 9, dans ce cas, le ou les cantons les plus peuplés ont un représentant de plus. C'est le cas de l'arrondissement d'Aurillac-Nord qui avec 87 382 habitants compte 95 communes réparties sur 8 cantons. Ce conseil se réunit une fois par an.

Le conseil général se réunit en 2 sessions par année. La première le lundi qui suit le 15 août, la seconde le lundi de la Quasimodo. Les conseillers généraux sont élus pour 6 ans et renouvelables par moitié tous les 3 ans.

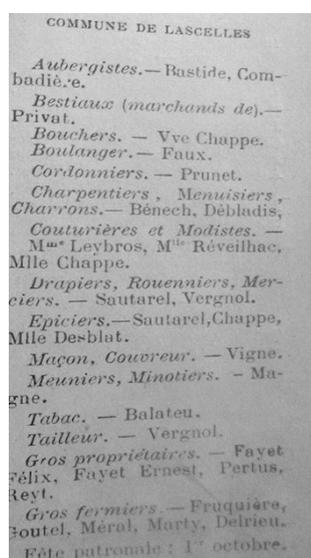
Les deux sénateurs sont le Dr Gabriel Peschaud et Eugène Lintilhac également président du conseil général.

Sur le plan de la justice le département du Cantal est du ressort de la cour d'appel de Riom.

Sa conscription forme le diocèse de Saint-Flour. Il est compris dans le 13^{ième} corps d'armée (chef lieu Clermont-Ferrand). Il fait partie de la 13^{ième} légion de gendarmerie (Clermont-Ferrand). (1) 136 communes sur 267 seulement sont desservies par le téléphone.

En 1914, Lascelles.

Lascelles en 1914 compte 572 habitants, 153 électeurs. (2)



Depuis 1896, Léon BASTIDE aubergiste dans le bourg, est le maire de la commune. Il y a trois écoles : une de garçons et une de filles au bourg, une école mixte à Houades. Les instituteurs sont M. Manhes et Madame Laurrissergues pour les écoles du bourg et M. Puech à Houade.

A la gendarmerie : (1 brigade à pied), M. Barse est maréchal des logis. M. Bladier est le garde champêtre.

A la Poste (P.T.T) : Madame Auzolles est receveuse. Lascelles fait partie des communes qui sont pourvues d'un téléphone. En 1914, l'affranchissement d'une lettre ordinaire est de 10 centimes pour un envoi de : moins de 20 gr.

Lascelles est chef-lieu de perception (communes de Laroquevieille, Mandailles, Saint Julien-de-Jordanne, Saint Cirgues-de-Jordanne, Lascelles et Velzic...) M. Garnier est le percepteur.

Le curé de la paroisse est M. Concasty. (1) et (2) annuaire du Cantal 1914

Depuis le 1^{er} Août 1911, un double service de voitures automobiles fonctionne entre Aurillac et Mandailles avec arrêt à Lascelles et Saint Cirgues. De Mandailles à Aurillac :

Départ de Mandailles à 6 h. du matin, arrivée à Aurillac à 7h 45. Départ à 3 h 45 du soir, arrivée à Aurillac à 5 h 30 du soir.

Départ d'Aurillac (gare) 9 h 15 du matin, arrivée à Mandailles vers 11 h 15. Départ (square) 5 h 30 du soir, arrivée à Mandailles vers 7 h 45



Société d'autobus Caillot, Magne et Toire. Au départ place du buis à Aurillac (1)

2-La Déclaration de guerre.

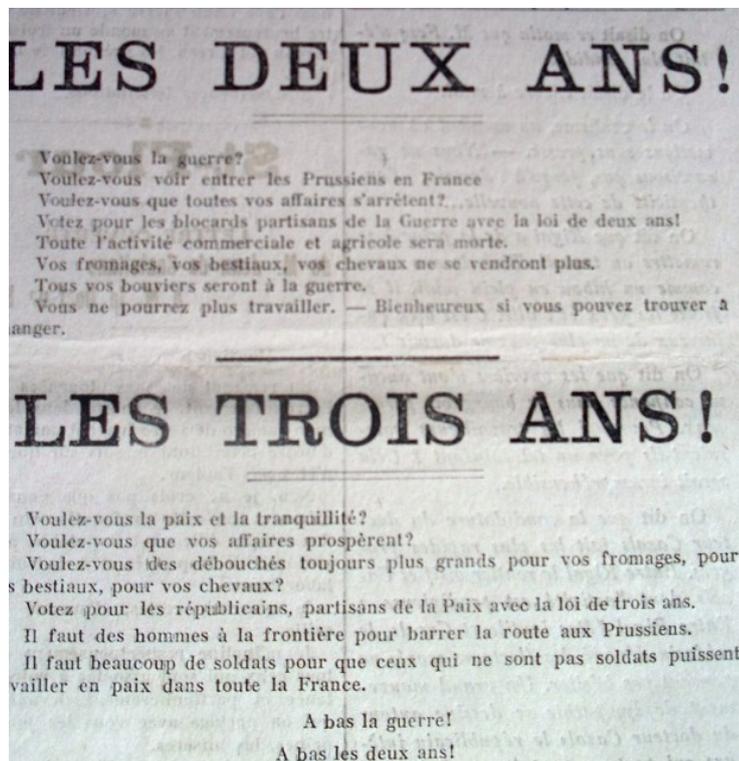
En 1914 éclate, intentionnellement déchaînée par l'Allemagne, la plus grande guerre que l'histoire ait connue : la première guerre mondiale. A part quelques états qui restèrent neutres, le monde entier y prit une part effective.

A la fin du XIXème, avec la révolution industrielle, les puissances européennes étaient parties à la conquête du monde, chacune avec ses objectifs propres. Ainsi se structure une économie d'armement qui prépare la marche à une économie de guerre. Les dépenses militaires augmentent dans tous les pays d'Europe.

L'Allemagne, du fait de l'accroissement de son développement économique et de sa puissance militaire, constituait un danger permanent pour les autres nations de l'Europe qu'elle avait commencé d'asservir économiquement en attendant de leur imposer par les armes, sa domination. Par son alliance avec l'Italie et l'Autriche Hongrie (la Triple- Alliance) elle isolait les autres puissances européennes. C'est pour parer au danger d'une telle situation que furent conclues une alliance militaire franco- russe en 1893, et l'entente cordiale avec l'Angleterre en 1904, puis la Triple -Entente France Russie Angleterre en 1907.

(1)Réf: photo 41-F1-1167 1912 archives départementales

« En 1913, l'effectif de l'armée active allemande était de 856 000 hommes. En 1912, l'effectif total de l'armée active française était ainsi réparti : 530 000 hommes et 30 000 officiers en troupes du territoire français et 87 000 hommes et 4 200 officiers en troupes de territoire colonial. Telle était l'armée de 600 000 hommes que nous avons à opposer aux 800 000 hommes de l'armée allemande. Dans cette infériorité numérique une seule solution était envisagée : le retour à 3 ans du service militaire » Cette question des 3 ans fut au cœur des législatives des 10 et 26 avril 1914. Dans un article du 4 juin 1914, La Liberté du Cantal a repris l'article de M. Georges Lachapelle publié dans la Revue des deux Mondes : Quelle sera l'attitude de la nouvelle Chambre sur la loi des 3 ans ?



Voici le résultat de ses recherches :

« Sur la question de la durée du service, 140 députés se sont prononcés pour une réduction immédiate à 2 années et 135 pour un allègement progressif : ceux-ci ont dû reconnaître qu'il fallait procéder par étape, organiser tout d'abord l'instruction militaire des jeunes gens, fortifier les réserves, maintenir par divers moyens les effectifs de nos troupes de couverture. Il est clair que ces mesures demanderaient du temps pour être appliquées et pour donner des résultats satisfaisants. On peut donc espérer que si pendant la législature qui s'ouvre, la loi militaire est complétée, elle ne sera pas modifiée aussi profondément que l'exigent les socialistes... »

Un projet de loi fut déposé devant la nouvelle Chambre des Députés pour le retour à 3 ans du service militaire. Malgré l'opposition des socialistes la loi fut votée le 13 juillet 1913 par 358 voix contre 204. Au Sénat, la loi fut votée le 7 août 1913 par 240 voix contre 36. L'application de la loi augmentant les effectifs de 220 000 hommes, ceux-ci étaient portés au nombre de 800 000 soldats.

Durant les années qui précèdent 1914, l'Allemagne multiplie les hostilités face à la France mais c'est un évènement : « imprévu » qui déclenche cette première guerre mondiale

Le 28 juin 1914, l'archiduc héritier d'Autriche (François-Ferdinand) et sa femme sont assassinés par un serbe, un étudiant membre d'une société patriotique, qui accomplit ce geste de protestation contre l'annexion le 05 octobre 1908 de la Bosnie par l'Autriche Hongrie. Le 28 juillet L'Autriche déclare la guerre à la Serbie. Le 1er août déclaration de guerre de l'Allemagne à la Russie, protectrice traditionnelle des peuples Slaves.

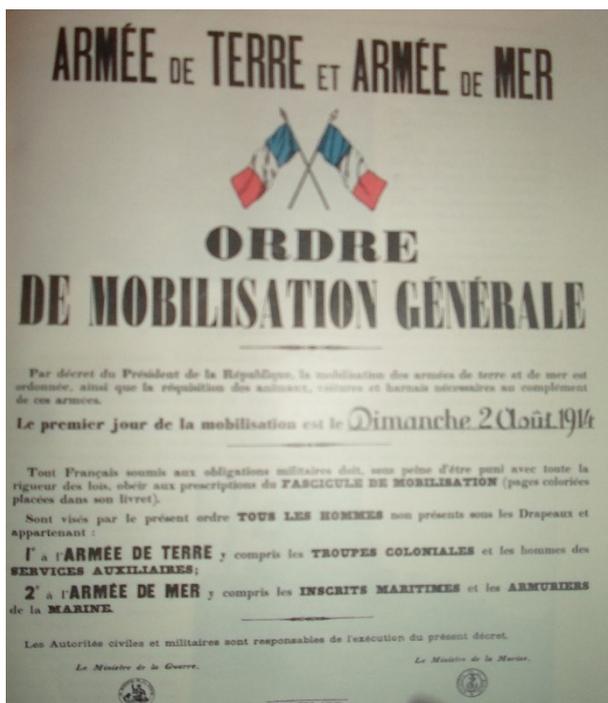
. (2) Alphonse NICOT *La grande Guerre de 1914-1915* pages 48.

En France, à Paris le 31 juillet 1914



« Hier au soir vendredi 31 juillet 1914 M. Jaurès dînait, au café du Croissant en compagnie d'un rédacteur de l'Humanité lorsqu'un individu apercevant le député socialiste, à l'intérieur du café lui a tiré plusieurs coups de revolver. Il était 9h. et demie environ lorsque l'attentat s'est produit dans la salle du restaurant où viennent journellement dîner les rédacteurs politiques de l'Humanité... » M. Jaurès est mort pendant qu'on le transportait à la clinique de la rue Maubeuge N° 95.

L'assassin « Si j'ai fait cela, c'est que M. Jaurès a trahi son pays en faisant la campagne contre les 3 ans » (1)
 La mobilisation est ordonnée en France le 2 août. Elle concerne les hommes de 20 à 40 ans, donc ceux nés entre 1874 et 1894 et ainsi de suite pour les années 1915, 1916, 1917 et 1918
 C'est la guerre. A Lascelles, comme partout en France. Les hommes qui ont fait leur déclaration militaire à la mairie sont rappelés. Certains sont réformés pour cause d'état de santé. Ils seront trois de la commune à être réformés (2)



(1) L'Avenir du Cantal du 2 août 1914., (2) R 407 liste des réformés



Les affiches de la première semaine de mobilisation sur les murs de Paris (album de la guerre tome 1 page 16)

Le 3 août l'Allemagne déclare la guerre à la France.



Le vendredi 7 août, deux régiments d'infanterie le 139^{ième} et le 339^{ième} embarquent à la gare d'Aurillac. La Montagne : numéro spécial guerre de 1914. Le 339^{ième} R.I



Extraits des mémoires de Pierre Bazelle. Il avait 19 ans en 1914

« ... Et ce fut la guerre.

Je travaillais à la ferme (la ferme de Combelle, sur la commune de Vic-sur-Cère) lorsque celle-ci éclata. Je me rappellerai toujours ce 2 août. Il avait plu toute la semaine. Il y avait du foin en souffrance-en fenières- et ce jour-là un soleil magnifique. Ce fut une journée de travail très dur et le patron nous avait dit qu'on fanerait le lendemain dimanche. Il était bien nuit quand on a rentré le dernier attelage La bonne pleurait : -c'est la guerre, le garde champêtre vient de partir il a apporté une affiche de mobilisation générale

Ce fut la panique, le bouleversement dans nos exploitations. Cette réaction passée, c'est l'élan de patriotisme qu'elle souleva dans toute la nation certes, mais peut-être encore plus dans nos montagnes, où tous les habitants se sentaient solidaires pour ce qu'on appelait la défense de ce que nous considérions comme le plus cher- notre terre. On avait alors une grande idée de la "Patrie"- Plutôt un idéal -qui reste toujours propre en chacun de nous "La défense de notre bien". Sans vouloir faire esprit de civisme ou politique, je me dois de signaler cela. Bien sûr, on y était quelque peu formé sur les bancs de l'école- non qu'on nous ait parlé "des Revanches" mais de ferveur patriotique, classée au rang de vertu. Et cela me rappelle un poème.

« Le petit Frantz m'a dit, l'œil plein de rêverie
Comme je le faisais sauter sur mes genoux.
Père explique -moi donc ce qu'est cette Patrie

Dont on entend parler aussi souvent chez nous.
 La Patrie, mon enfant, c'est d'abord à ton âge
 Peu de choses vraiment ! C'est moi, c'est mon amour,
 C'est ta mère, ta sœur, ton aïeul, le village
 Et la chambre là-haut où tu reçus le jour.
 C'est le grand pré là-bas où Nora se repose
 Nora, la vache noire au bon lait crémeux
 Qui barbouille de blanc ton joli museau rose.
 Plus tard on t'apprendra, sur les bancs de l'école
 Le temps que nos aïeux ont mis pour réunir
 Tous ces morceaux de terre qui forment notre France.
 Des rivages bretons jusqu'aux bords de Provence.
 Des monts des Pyrénées jusques au bord du Rhin.
 Tu comprendras, devant ces trésors d'âge en âge
 Grossis par nos aïeux sans cesse triomphants.
 Que pour tous la Patrie c'est le Saint héritage
 Que les pères en mourant lèguent à leurs enfants. »
 (Suivaient d'autres vers, où il était question de bien le défendre cet héritage...



Le Président du Conseil M Viviani lance le 7 août un appel aux femmes françaises :

Un appel du Gouvernement aux Femmes Françaises

Le président du conseil vient d'adresser aux femmes françaises un appel dont voici le texte :

Aux Femmes françaises,

La guerre a été déchaînée par l'Allemagne, malgré les efforts de la France, de la Russie, de l'Angleterre pour maintenir la paix. A l'appel de la Patrie, vos pères, vos fils, vos maris se sont levés et demain ils auront relevé le défi.

Le départ pour l'armée de tous ceux qui peuvent porter les armes laisse les travaux des champs interrompus ; la moisson est inachevée ; le temps des vendanges est proche. Au nom du gouvernement de la République, au nom de la nation tout entière groupée derrière lui, je fais appel à votre vaillance, à celle des enfants que leur âge seul, et non leur courage, dérobe au combat. Je vous demande de maintenir l'activité des campagnes, de terminer les récoltes de l'année, de préparer celles de l'année prochaine. Vous ne pouvez pas rendre à la patrie un plus grand service.

Ce n'est pas pour vous, c'est pour elle que je m'adresse à votre cœur.

Il faut sauvegarder votre subsistance, l'approvisionnement des populations urbaines — et surtout l'approvisionnement de ceux qui défendent la frontière, avec l'indépendance du pays, la civilisation et le droit.

Debout, donc, femmes françaises, jeunes enfants, filles et fils de la patrie ! Remplacez sur le champ du travail ceux qui sont sur le champ de bataille. Préparez-vous à leur montrer, demain, la terre cultivée, les récoltes rentrées, les champs ensemencés ! Il n'y a pas, dans ces heures graves, de labeur infime. Tout est grand qui sert le pays. Debout ! à l'action ! à l'œuvre ! Il y aura demain de la gloire pour tout le monde.

3-La guerre

Extrait du tableau chronologique récapitulatif des 5 années de guerre Dressé par le commandant Louis Rivière (1)

Les Déclarations de guerre.

28 juillet déclaration de guerre de l'Autriche à la Serbie.

1er aout mobilisation française.

1^{er} aout déclaration de guerre de l'Allemagne à la Russie - 2 aout invasion du Luxembourg. Ultimatum de l'Allemagne à la Belgique.

3 aout déclaration de guerre de l'Allemagne à la France et à la Belgique le 4 aout.

4 aout entrée en guerre de l'Angleterre.

6 aout déclaration de guerre de l'Autriche à la Russie.

29 octobre entrée en guerre de la Turquie.

25 aout déclaration de l'Autriche au Japon.

28 aout déclaration de l'Autriche à la Belgique.

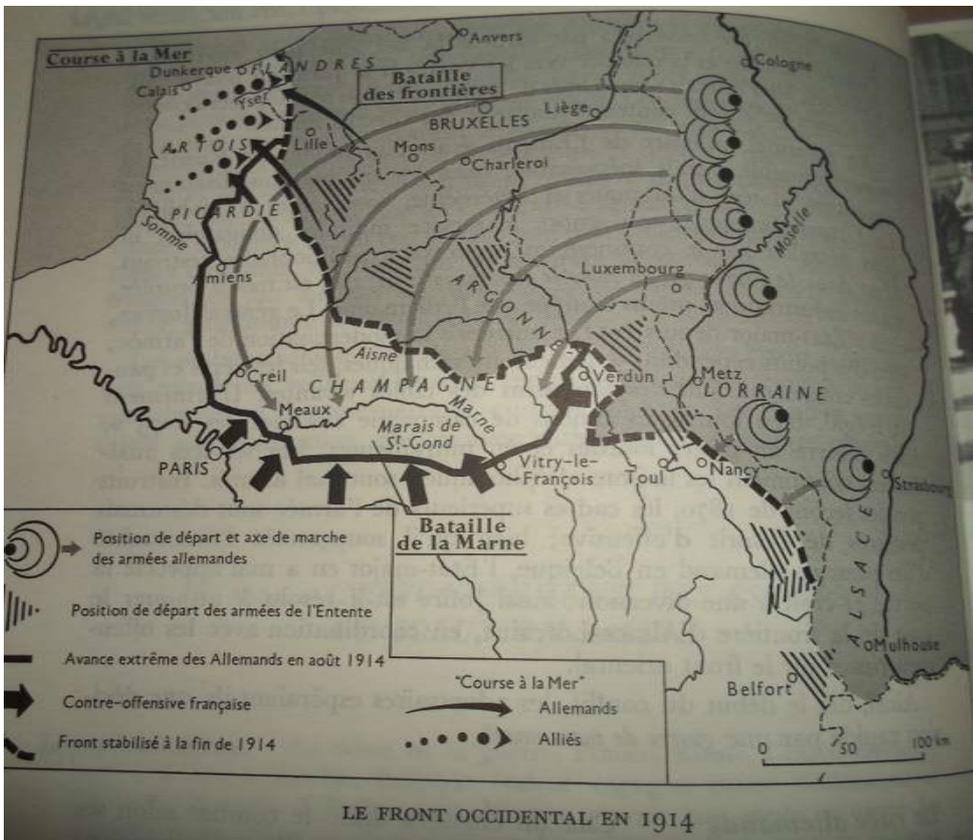
29 octobre de la Turquie à la France et à la Russie.

5 novembre de l'Angleterre à la Turquie Du Monténégro à l'Autriche et à 5 aout et à l'Allemagne le 12

aout de la France et de l'Angleterre à l'Autriche le 12 aout du Japon à l'Allemagne 23 aout

De la Serbie à l'Allemagne 6 aout et à la Turquie le 29 octobre.

(1) (Tome 2 de l'album sur la guerre 1914-1919 éditée par l'Illustration en 1924).



Le Monde Contemporain page 16 de M. Bouillon

31^e Année. — N° 14137

Mardi 26 Août 1914

Le Matin

Stéphane LAZZARINI, Rédacteur en chef

Jules MADELINE, Président

PREMIÈRE PHASE de la grande bataille en Belgique

NOS ARMÉES SE REPLACENT POUR UN TEMPS SUR LA DÉFENSIVE

Notre plan offensif n'a pas atteint son but, mais il sera repris

Des éléments de cavalerie ennemie ont pénétré sur notre territoire vers Roubaix-Tourcoing

LA MOBILISATION RUSSE

Huit millions d'hommes sous les armes

L'enthousiasme a été considérable et l'ordre a été parfait

L'héritage de la mer

Un pressant appel de M. de Moritz ancien sous-secrétaire d'Etat à la marine marchande

LA SITUATION

(Communiqués officiels)

A l'ouest de la Meuse

L'armée anglaise, qui se trouvait à notre gauche, a été attaquée par les Allemands. Malgré tous les efforts, elle a réussi à tenir avec son impénétrable ligne de fer.

L'armée française qui opérait dans cette région a été portée à l'arrière. Des corps d'armée, dont les foyers à Paris qui se trouvaient en première ligne, ont dû se replacer pour un temps sur la défensive. Ils ont fait après avoir repoussé à leur avantage des attaques ennemies à la fois acharnées et très cruelles.

A l'est de la Meuse

Nos troupes se sont portées en avant à travers un pays de plus en plus difficile. Elles ont dû se replier après un combat très dur au sud de la Semois.

Nos forces du général Foch ont pu pousser sur les communications des ennemis qui ont été obligés de se replier. Les unités qui ont pénétré sur notre territoire vers Roubaix-Tourcoing ont été repoussées.

Des éléments de cavalerie ennemie ont pénétré sur notre territoire vers Roubaix-Tourcoing.

En Lorraine

Nous avons bien, contre-attaqué à...

Une escadre japonaise bombarde Tsing-Tao

Le navire japonais est entré dans la baie de Tsing-Tao.

La presse informe quotidiennement ses lecteurs des faits de guerre, à partir des dépêches officielles mais aussi des messages des correspondants de guerre. (1)

Dès le début de la guerre les soldats meurent sur les champs de bataille.

(1) Le Matin du 26 août 1914

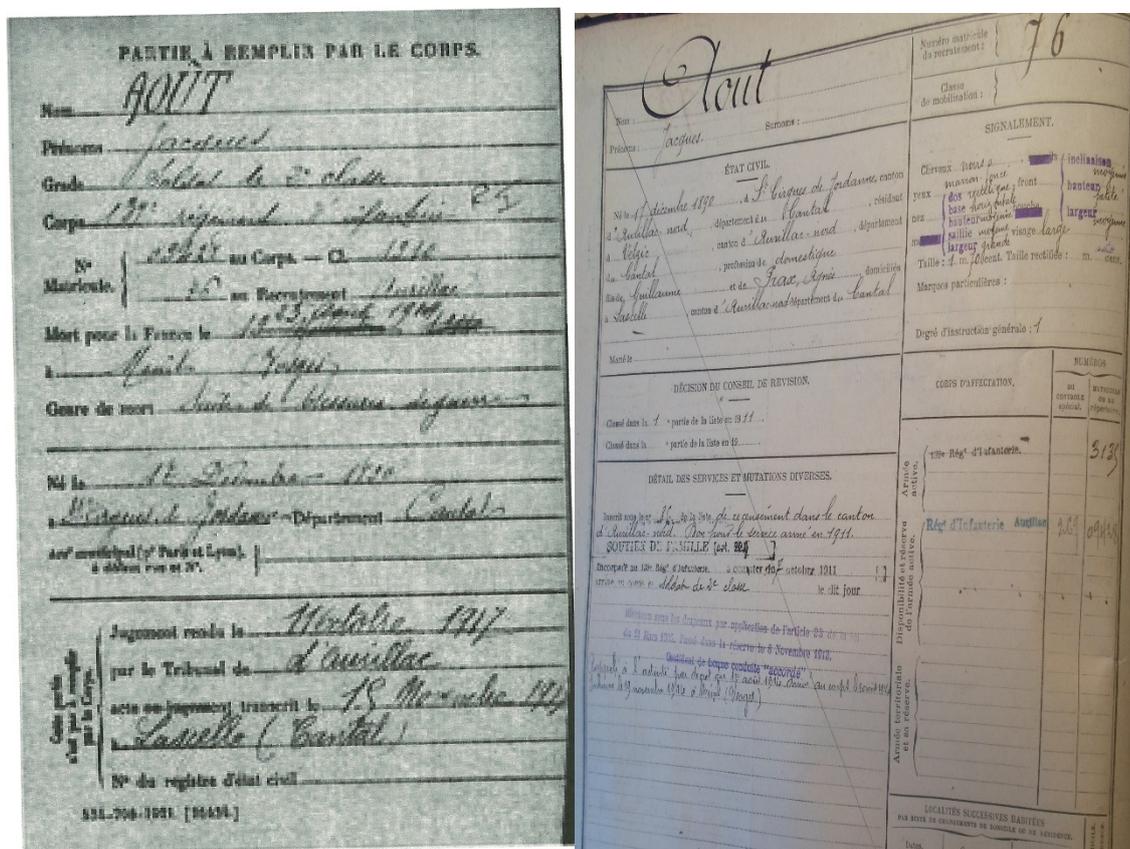
A LASCELLES, en 1914 sont morts pour la France.

AOUT Jacques
 DELPUECH Antoine
 PRAX Antoine
 CIVIALE Jean-Baptiste
 MARTY Adolphe
 ROQUES Jean
 GASTEAU François
 FAUBLADIER Romain
 FERVAL Etienne
 AUSSET Pierre
 FRUQUIERE Pierre

Le 25 août 1914, 3 soldats de la commune de Lascellesmeurent dans les Vosges : Jacques Aout à Ste Barbe, Antoine Delpuech à Doncières, et Antoine Prax à Domptail
 Les régiments rédigent journallement le journal de leurs opérations. On peut resituer le parcours des soldats de Lascelles le jour de leur mort (1)

AOUT Jacques

Né le 17 décembre 1890 au Liaumier sur la commune de St Cirgues de Jordanne, fils de Guillaume et de Prax Agnès. Célibataire, il est domestique, domicilié à Cheules.
 Soldat de deuxième classe, incorporé au 139^e Régiment d'infanterie à partir du 7 octobre 1911. Il est rappelé le 3 août 1914.
 Mort pour la France le 25 août 1914 à Ste Barbe (Vosges). Il est inhumé à Mesnil le 19 novembre 1914. Le décès est transcrit le 10 novembre 1917 suite au jugement du tribunal civil d'Aurillac.
 Classe 1910, Matricule 76, Réf : 1R 1691.



(1) (Réf : site du ministère de la défense, Mémoire des Hommes, historique des faits).

« A 6 h 45 le colonel reçoit l'ordre ci-joint sous le n° 18. En conséquence le 7° Btn (bataillon) est poussé sur Ménil ; les 2 autres Bns se portent par Nossoncourt sur Bazien.

En arrivant sur Bazien le régiment pousse 2 Cies du 1er Bataillon sous les ordres du capitaine Puigaech disparu à la côte 322 et 6 Cies s'élancent seul à Bazien.

Les dispositions ne sont pas achevées qu'une vive fusillade part de la lisière S. O du bois de Glonville après une vive défense sous Bazien le régiment subit un ennemi supérieur en nombre se replie sur Nossoncourt où il reprend la lutte. Finalement il est ramené à la hauteur d'Anglemont où il est recueilli par les 17 chasseurs à pied et (garnison de Rambervillers) avec lequel il défend jusqu'à la tombée de la nuit le village et le bois d'Anglemeont.

Au soir il cantonne à Pomécourt ayant perdu quelques unités dans son mouvement de retrait »

Nossoncourt dans le département des Vosges est une ancienne seigneurie et le chef-lieu, comptant aussi les communes actuelles d'Anglemont, Bazien, Ste Barbe, Ménil, Ménarmont et Xafféwillers.

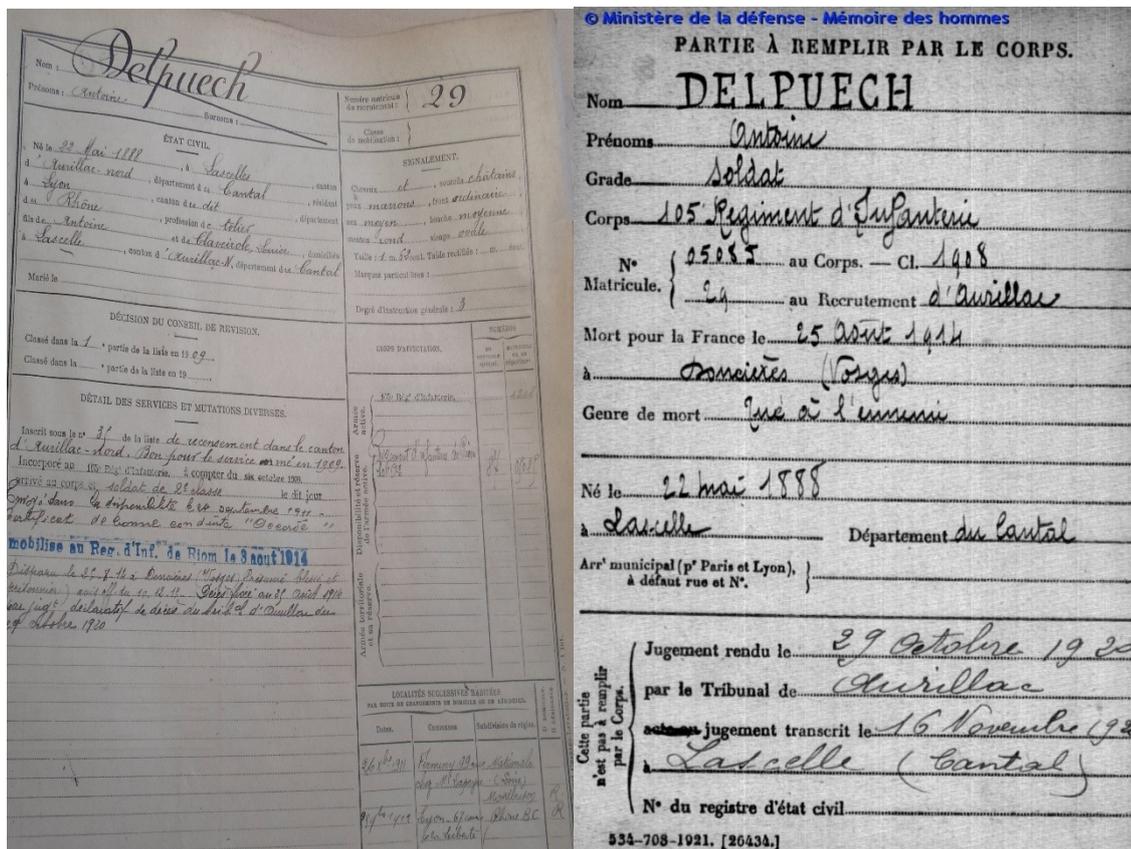
DELPUECH Antoine

Né le 22 mai 1888 à Lascelle, fils d'Antoine Delpuech cultivateur à Lacoste et de Claveirole Louise, cultivatrice. Célibataire. Il réside à Lyon. Il est tôlier

Soldat de 2^{ème} classe il est incorporé au 105^{ème} Régiment d'infanterie.

Mort pour la France le 25 août 1914 à Doncières dans les Vosges. Jugement du tribunal du 29 octobre 1920, transcrit le 16 novembre 1920.

Classe 1908, Matricule 29, Réf: 1R 1677.



Journal du 105^{ème} R.I le 25 aout 1914 J.M.O. Réf: 26 N 676/1

Le 7 aout l'effectif est : Officiers 56, hommes de troupe 8316 voitures 49 chevaux 175

« Le 25 à 5 heures- le régiment formant réserve du C.A se porte sur Domptail par Menancourt.

A 8 h- Le 2^{ème} Btn seul reste en réserve. Les 1^{er} et 3^{ème} Bns sont mis à la disposition du Général Ct la 26^{ème} division.

8 heures 45-. La 3^{ème} reçoit l'ordre de se porter sur Bois-brûlé par le bois du charbonnier ; 2 Cies du 1^{er} bataillon se portent sur la côte 343 pour aider la marche du 92^{ème} R.I sur Domptail...

12h 15 - deux Cies du 2^{ème} Btn restent au bois de la Horne avec 2 sections de mitrailleuses, 2 Cies vont au bois de la grande corniche et d'Anglemont.

14h45- reprise de l'offensive. Le Btn déployé sur la croupe 320.

16h15-reprise de la marche avec le 2^{ème} Btn suivi du 1er. *18h15- retraite partielle.

19h- Retraite définitive. Le Rgt cantonne à Rambervillers pour se reformer.

Dans ce combat on a perdu 2 officiers blessés. Hommes de troupe=tués 8, blessés et disparus 210.

Antoine Delpuech fait partie des disparus.

PRAX Antoine

Né le 18 octobre 1893 à Lascelle, fils de Jacques, domestique à Houade et de Delpuech Elisabeth sans profession.

Célibataire, il est agriculteur

Incorporé au 92^{ème} régiment d'infanterie. Mort pour la France le 25 août 1914 à Domptail dans les Vosges. Décès transcrit le 20 septembre 1920 par suite du jugement de tribunal civil d'Aurillac.

Classe 1913, Matricule 450, Réf: 1R 1709

ÉTAT CIVIL
 Nom : Prax
 Prénoms : Antoine
 Né le 18 octobre 1893 à Lascelle
 à Lascelle (Cantal)
 Matricule : 450

SIGNALEMENT
 Taille : 1 mètre 69
 Poids : 62 kg
 Couleur des yeux : bruns
 Couleur des cheveux : bruns
 Couleur de la peau : blanche

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS
 Inséré dans le n° 30 de la liste de révision d'Antoine Prax
 Classé dans le n° 1 partie de la liste en 1913
 Sans justification

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES
 Incorporé au 92^{ème} Régiment d'Infanterie le 25 août 1914
 Mort pour la France le 25 août 1914 à Domptail (Vosges)
 Décès transcrit le 20 septembre 1920 par suite du jugement de tribunal civil d'Aurillac

LOCALITÉS OCCUPÉES MARQUÉES
 Domptail (Vosges)

ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS
 Aucun

CAMPAGNES
 1894-1895

HONNEURS, CITATIONS, RÉCOMPENSES, ETC.
 Médaille militaire

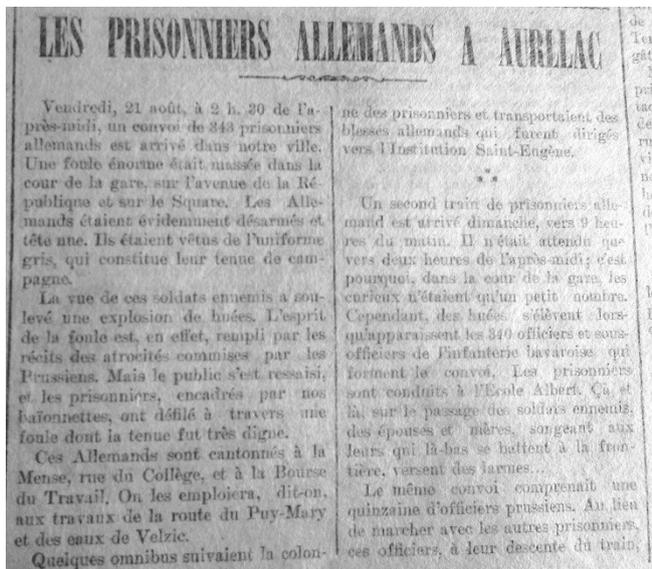
Ministère de la défense - Mémoire des hommes
PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.
 Nom : PRAX
 Prénoms : Antoine
 Grade : soldat
 Corps : 92^{ème} régiment d'infanterie
 N° : 3201 au Corps. — Cl. 1913
 Matricule : 450 au Recrutement Aurillac
 Mort pour la France le 25 août 1914
 à Domptail (Vosges)
 Genre de mort : disparu le 25 août 1914 à Domptail
 Né le 18 octobre 1893 à Lascelle (Cantal)
 Arr. municipal (n° Paris et Lyon) : à défaut rue et N°
 Jugement rendu le 20 juin 1920 par le Tribunal de Aurillac
 acte ou jugement transcrit le 20 septembre 1920 à Lascelle (Cantal)
 N° du registre d'état civil

Journal du 92^{ème} R.I. le 25 août 1914 J.M.O Réf: 26 N 669/1

« La 1^{ère} armée prend l'offensive sur tout le front en même temps que la 2^{ème}. En conséquence à 5 h. le 92^{ème} doit se porter en avant. Les 2 Btn (bataillon) du bois de la haie se portent sur Méarmont. Le 1^{er} Btn s'installe à gauche du 3^{ème}, le 2^{ème} en réserve. Les 1^{er} et 3^{ème} ouvrent un feu violent contre une troupe ennemie occupant la lisière de Domptail et retranchée sur la croupe à l'ouest de ce village. Le 1er Btn avait été pris sous les feux croisés des batteries allemandes, des mitrailleuses et des tireurs ennemis, les nôtres français furent contraints à la retraite, les troupes de renfort annoncées sur la droite n'étant pas arrivées. Le Rég't va bivouaquer à la sortie N.de Rambervillers. »

Antoine Prax fait aussi partie des disparus. La médaille militaire lui a été attribuée à titre posthume L'Avenir du Cantal : du 22 août

Les prisonniers de guerre à Aurillac. « Le premier convoi de prisonniers de guerre est arrivé Aurillac le 21 août 1914. Ils étaient au nombre de 340. A 1 heure et demie une foule énorme se massait dans la cour et sur l'avenue de la gare... » Le 23 août arrive un second convoi avec 340 prisonniers et le lendemain arrive un troisième convoi de 240 prisonniers. (1)



CIVIALE Jean-Baptiste, Aimé

Né le 1 février 1892 à Lyon 6^{ème} arrondissement. Fils d'Etienne Civiale, tôlier, né à Lascelle, et de Marie Roux née à Achat Puy de Dôme(2)
Célibataire, il est tôlier.

Caporal au 99ème R.I, enregistré sous le No 4654 au recrutement du Rhone. Mort le 28 aout 1914 à Bolle près de St Dié, dans les Vosges. Jugement rendu le 10 juin 1920 à Lyon, 6ème arrondissement
Classe 1912, Matricule 544,

Ministère de l'Armée - SERVICE DE LA DÉFENSE CORPS.

Nom **CIVIALE**

Prénoms **Jean Baptiste Aimé**

Grade **caporal**

Corps **99 Rég^t I^{er} P^{ie}**

N° **4653** au Corps. — Cl. **1912**

Matricule. **544** au Recrutement **du Rhône Cal**

Mort pour la France le **28 août 1914**
à **Bolle (Vosges)**
Genre de mort **tue à l'ennemi**

Né le **1^{er} février 1892**
à **Lyon** Département **Rhône**

Arr^{is} municipal (p^{ar} Paris et Lyon) } **6^{ème} arr^{is}**
à défaut rue et N°.

Jugement rendu le **10 juin 1920**
par le Tribunal de **Lyon**
acte ou jugement transcrit le **24 juin 1920**
à **Lyon 6^{ème} arrondissement**

N° du registre d'état civil

534-708-1021. [20434.]

(1) Réf: 9R4les prisonniers allemands en France

(2) Dans les divers registres d'état civil un acte Etienne Civiale Jean Baptiste baptisé le 11/02/ 1855. En 1882 il fait une démarche à la mairie de Lascelles. Il veut se marier et son acte de naissance n'apparaît pas sur les registres. Il est baptisé. Il y a jugement pour réintégrer ce nom sur le registre.

Il est le fils de Jean Civiale né le 3 avril 1807 au village de Lagarde commune de Vic-sur Cère, et de Marie Lescure née le 8 septembre 1816 du village de Lacoste commune de Lascelle qui se sont mariés le 2 février 1842 à Lascelle Les parents de Marie Lescure sont chaudronniers.

Jean Civiale décède en 9 mai 1858 à Lacoste et Marie Lescure décède le 1 janvier 1881 (registre des successions et tables de recensement)

Journal du 99^{ème} R.I le 28 août 1914 J.M.O. Réf: 26 N 673/1

« 28 août. Le mouvement sur St Dié est ordonné vers 10 h du matin. Le régiment se porte à l'attaque mais est arrêté aux portes de St Dié, le long de la voie ferrée la droite aux Tiges.

Il revient occuper la position de la Bolle.

Le régiment reçoit un renfort de 352 hommes avec le lieutenant Raymond Mayout, le médecin aide-major, et le lieutenant Dominici. »

Ce 28 août, Jean- Baptiste Civiale est tué au combat à Bolle.

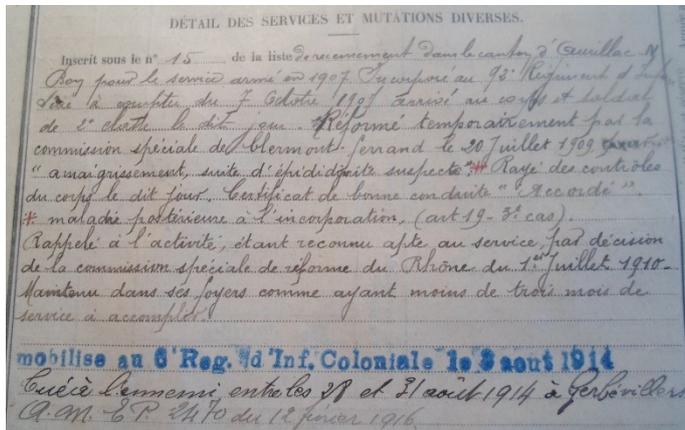
MARTY Adolphe

Né le 17 février 1896 à Lascelles. Fils de Barthélémy et de Siniard Catherine domiciliés à Lascelles (registre d'état civil Marty Géraud, Adolphe)

Résidant à Lyon, il est tôlier.

Incorporé au 92^{ème} R.I. Réformé, puis mobilisé au 6^{ème} Régiment d'infanterie coloniale, il est tué à l'ennemi entre les 28 et 31 août 1914 à Gerbéviller.

Classe 1906, Matricule 14, Réf: 1R 1661.



© Ministère de la défense - Mémoire des hommes

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **Marty**

Prénoms **Géraud Adolphe**

Grade **2^e classe**

Corps **36^e Rég. d'Infanterie Coloniale**

N° **240107** au Corps. — Cl. **1906**

Matricule **14** au Recrutement **Amillac**

Mort pour la France le **30 août 1914**
à **Gerbéviller (M. de M. de)**

Genre de mort **Mort à l'ennemi**

Né le **17 février 1896**
à **Lascelles** Département **Cantal**

Arr. municipal (p' Paris et Lyon), }
à défaut rue et N°.

Jugement rendu le **10 juillet 1920**
par le Tribunal de **Toulouse**
ou jugement transcrit le **10 août 1920**
à **Toulouse (Hauts P^e)**

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

N° du registre d'état civil

Journal du 6^{ème} R.I coloniale.

J.M.O. Réf: 26 N 864/6

« Effectifs de ce régiment en officiers et hommes de troupe 3332.

Le 28 août Jusqu'à 8 h le régiment reste en station à St Benoit.

A 18 h un bombardement violent d'artillerie lourde est dirigé de St Benoit. Un chef de bataillon est grièvement blessé, de nombreux hommes sont atteints. La nuit arrête le bombardement et la fusillade.

Le 29 août le régiment se porte à 7h dans la position de repli de Larifontaine. A cette date le régiment ne compte plus que 22 officiers combattants et 2300 hommes de troupe. Le reste est tué, blessé ou disparu ».

Adolphe Marty fait partie de ce nombre.

ROQUES Jean

Né Monjou Jean, le 17 septembre 1888, à Lascelles.

Il est le fils de Roques Antoine né à Laroquevieille le 11 novembre 1863 et de Monjou Marie née à Lascelles (Lacoste) le 28 février 1869, mariés le 29 juillet 1895 à Paris.

Son père est « Homme de peine » à Paris 11^{ème}, sa mère est domestique à Paris 11^{ème}.

Il est enregistré au recrutement de la Seine 11^{ème}. Soldat au 131^{ème} R. I. Il a disparu au combat...Il est mort pour la France le 2 septembre 1914 à Cierges (Meuse). Le jugement a été rendu le 30 avril 1920 par le tribunal de la Seine transcrit le 30 mai 1920 à Paris.

Classe 1908, Matricule 1845.

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **ROQUES**

Prénoms *Jean*

Grade *Soldat*

Corps *131^{ème} R. Infanterie*

N^o Matricule. { *03506* au Corps. — Cl. *1908*
1845 au Recrutement *Seine le Bureau*

Mort pour la France le *2 Septembre 1914*
Cierges Meuse

Genre de mort *Disparu au combat*

Né le *17 Septembre 1888*
à *Lusville* Département *Cantal*

Arr^o municipal, p^o Paris et Lyon, }
à défaut rue et N^o.

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

Jugement rendu le *30 Avril 1920*
par le Tribunal de *la Seine*
noté au jugement transcrit le *31 Mai 1920*
à *Paris 11^{ème} arr^o*

N^o du registre d'état civil

269-703-1922. [26434]

Journal du 131^{ème} R.I du 2 septembre 1914

J.M.O. Réf: 26 N 687/9

Le 131 R.I fait partie du 5^{ème} Corps d'armée, 3 bataillons. Effectifs : 3348

« Mercredi 2 septembre. Cierges La 9^{ème} division doit prendre au pont une position d'attente être Ellisfontaine et Epinonville. Le 131 est désigné pour couvrir un rassemblement sur la front la Frange au bois du Beuge en lisière à l'ouest, avec la 10^{ème} division d'infanterie vers la ferme Tronsol.

A 1 h 45 le colonel donne les ordres concernant le déploiement des bataillons...

A 5 heures chaque Btn occupe les emplacements prescrits.

A 7 heures 20 une reconnaissance signale des pelotons de cavalerie ennemie...

8 h 30. Violentes rafales d'artillerie ennemie obligent les 3 compagnies à quitter les emplacements au nord de Cierges. Les attaques allemandes se portent sur le bois du Beuge. Peu après une attaque se produit dans la ferme de la Grange... pendant que quelques éléments pénètrent dans le village de Cierges...

A la nuit les commandants des Bts cherchent à remettre un peu d'ordre dans les unités désunies par le combat. »

Jean Roques est mort pour la France le 2 septembre 1914 à Cierges.

GASTEAU François

Né le 10 mars 1884 à Briffons, canton de Bourg Lastic (63)

Fils de Marien et d'Anna Tardif Son père était cultivateur au lieu de B... Il était l'aîné de 7 enfants.

Epoux de Jeanne Reveilhac couturière au bourg de Lascelle. Il est cultivateur.

Soldat au 305^{ème} régiment d'infanterie. Parti pour rejoindre le corps le 8 octobre 1905. Soldat de 2^{ème} classe, envoyé le dit jour dans la disponibilité de l'armée active le 18 septembre 1906

Mobilisé le 4 août 1914, il est mort à Fontenoy canton de Vic sur Aisne (Aisne) le 13 septembre 1914, « des suites de blessures de guerre sur le champ de bataille » Campagne contre l'Allemagne du 4 août au 30 septembre Son fils posthume Henri François naquit le 12 mars 1915 à Lascelles. Classe 1904, Matricule 1487, Réf: 1R3420, registre militaire de la section de Riom

The image shows two overlapping documents. On the left is a French civil status document (État Civil) for François Gasteau, born on 10 March 1884 in Breiffond, Tury-de-Dôme. It includes details of his parents, birth, and military service. On the right is a military record card (Partie à remplir par le corps) for the same individual. It lists his name as Gasteau François, rank as soldier, and his assignment to the 305^{ème} Régiment d'Infanterie. It also records his death on 13 September 1914 at Fontenoy (Aisne), killed in action. The card includes his matriculation number (1487) and the date of transcription of his death (31 March 1915) in Lascelles, Cantal.

Journal du 305^{ème} R.I du 13 septembre 1914. J.M.O. Réf: 26 N 745/12

Effectifs 2201hommes. « Vers 5 h du matin nous recevons l'ordre de nous porter au nord de Fontenoy ...Les balles et l'artillerie nous prennent pour cible nous pouvons avancer...la journée se passe ainsi.

Vers 7h du soir les balles commencent à cribler nos lignes. Des sections de tous les régiments lâchent pied et se replient vers Fontenoy et une panique générale se produit. Le Général de Brigade qui est venu se replacer à la hauteur de la 22^{ème} Cie ne peut empêcher le flot des fuyards de descendre vers Fontenoy... Pour ce jour les pertes en soldats : Tués 68. Blessés 117. Disparus 180.François Gasteau fait partie des soldats tués.

« Le 14 septembre continuation de l'offensive.

Le 15 septembre ordre est donné à la Cie de reprendre le mouvement sur Moronvilliers.

7h à 9 h 30 vive canonnade de l'ennemi sur l'artillerie et la Bde. La reprise du mouvement en avant est envoyée. Pertes.

9h30 les Cies occupent la lisière des bois. L'après-midi se passe.

20 heures 30 lutte intermittente. Les Cies à la lisière sont rappelées à l'intérieur des bois.

Pendant la nuit quelques mouvements de patrouilles ouvrent une vive fusillade sans aucune action offensive.

Pertes. » Romain Faubladié

Moronvilliers dans la Marne, bourg de 81 habitants, a été un champ de bataille où 200 000 soldats ont trouvé la mort. Truffé d'obus, rasé, ce village a disparu de la carte et s'est vu rattaché au bourg le plus proche Les allemands ont tenu, durant les 4 années de la guerre, le Mont sans nom qui fait partie de Moronvilliers



Le Mont sans Nom et la Route Maronchewsky
Nord-Ouest d'Aubérive (Marne)
(Le Mont sans Nom fait partie du Masil de Moronvilliers
que les Allemands ont tenu 4 ans)

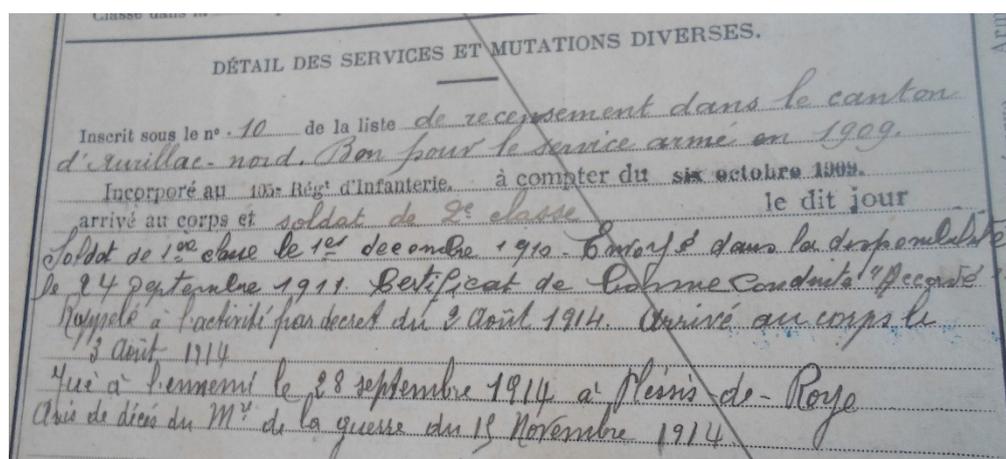
FERVAL Etienne

Né le 15 février 1888 à Saint Cirgues de Jordanne (village de Prunet). Il est le fils d'Antoine et d'Eulalie Cros son épouse. Ils sont fermiers.

Cultivateur, il se marie le 28 septembre 1912 à Lascelles, à Jeanne-Marie Rigal née à Mandailles le 29 septembre 1894, demeurant au village de Cornozières (Lascelles). Leur fille Anna Marie Antoinette est née le 11 novembre 1914.

Mort pour la France. Tué à l'ennemi à Plessis de Roye dans l'Oise le 28 septembre 1914. Transcription du décès sur le registre de Lascelles le 15 janvier 1916.

Classe 1908, Matricule 8, Réf: 1R 1677.



© Ministère de la défense - Mémoire des hommes

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom FERVAL

Prénoms Etienne Etienne

Grade Soldat

Corps 105^e Régiment d'Infanterie

N° 0589 au Corps. — Cl. 1088

Matricule. 8 au Recrutement d'Aurillac

Mort pour la France le 28 septembre 1914

à Plan de Bony (Gise)

Genre de mort Tu à l'ennemi

Né le 15 Janvier 1898

à Jordanne Département du Cantal

Arr^m municipal (p^r Paris et Lyon), Jordanne
à défaut rue et N°.

Jugement rendu le
par le Tribunal de
acte ou jugement transcrit le 15 Janvier 1916
à Lascelle Cantal

N° du registre d'état civil.....

534-708-1921. [26434.]

Journal du 105^{ème} R.I. le 28 septembre 1914.

J.M.O. Réf: 26 N 676/1

« 5h Même mission (que la veille). Mêmes positions occupées par le 105^{ème}. Pendant la nuit les tranchées ont été améliorées. Des boyaux de communication ont été construits pour relier les diverses tranchées.

6h. le bombardement avec obus explosifs et obus percutants ont repris jusqu'à 14h. Il cause de gros dégâts au village. Plusieurs maisons brûlent (maison du curé etc....en face du P.C. du Colonel). L'église est endommagée. A la fin du bombardement on constate que M. le SS Lnt Thomas a été blessé.

7 hommes tués. 35 blessés.

Les allemands ayant allongé leurs tirs, un obus est tombé dans les tranchées du Btn à Gury. Il a tué 3 hommes et en a blessé 4. »

Ferval Etienne est tué à l'ennemi le 28 septembre 1914.

AUSSET Pierre

Né le 26 septembre 1892 à Lascelle. Domestique de ferme.

Fils de Pierre, cultivateur au Drillet et de Coste Marie Pierrette, Mélanie, ménagère.

« Incorporé à partir du 8 octobre 1913 arrivé ledit jour » soldat du 92^{ème} régiment d'infanterie, 4^{ème} compagnie...Il est célibataire.

Mort pour la France à Montdidier le 7 octobre 1914 « par suite de ses blessures reçues sur le champ de bataille » transcription de l'acte : voir registre d'état civil 8 octobre 1916. (Campagne contre l'Allemagne du 2 août 1914 au 8 août 1914). Il est âgé de 22 ans.

Classe 1912, Matricule 308, Réf: 1 R 1703.

Nom : Ausset		Numéro matricule du recrutement : 308
Prénoms : Pierre Surnoms :		Classe de mobilisation :
ÉTAT CIVIL Né le 26 Septembre 1892 à Lascelle canton de Aurillac - nord , département du Cantal , résidant à Chiezac , canton de St. sur. Lère , département du Cantal , profession de domestique et ferme et d. Coste, Marie, Perrot, hab. domiciliés à Lascelle , canton d' Aurillac - nord , département du Cantal		SIGNALLEMENT Cheveux : châtain moyen Taille : 1 m. 63 Yeux : gris jaune Oreilles : longues Front : large Nez : droit Lèvres : maigres Menton : arrondi Taille : 1 m. 63 Taille sacrée : 1 m. Sexe : masculin Taille : 1 m. 63 Lèvres : maigres Menton : arrondi
DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS Inscrit sous le n° 4 de la liste du canton d' Aurillac - nord Classé dans la 1^{re} partie de la liste en 1913 . Classé dans la 1^{re} partie de la liste en 1914 .		Corps d'affectation : 92^e Rgt d'Infanterie Numéro : 3 Numéro : 1330
DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES. Son premier service armé en 1913 incorporé à compter du 8 Octobre 1913 arrivé au corps le 10 Octobre 1913 Décédé le 7 Octobre 1914 à Montdidier - Blessures de guerre Rayé de contrôle le 8 Octobre 1914 .		Armée active : 92^e Rgt d'Infanterie Armée réserve : 92^e Rgt d'Infanterie

© Ministère de la défense - Mémorial des Hommes

PARTIE A REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom : **AUSSET**

Prénoms : **Pierre**

Grade : **Soldat de 2^e classe**

Corps : **92^e Régiment d'Infanterie**

N° : **4890** au Corps. — Cl. **1913**

Matricule : **308** au Recrutement **Aurillac**

Mort pour la France le **7 Octobre 1914**
à **l'hôpital de Montdidier - Somme**

Genre de mort : **Blessures de guerre**

Né le **26 Septembre 1892**
à **Lascelle** Département **du Cantal**

Arr^s municipal (p^r Paris et Lyon) :
à défaut rue et N° :

Jugement rendu le _____
par le Tribunal de _____
acte ou jugement transcrit le **2 Avril 1916**
à **Lascelle (Cantal)**

N° du registre d'état civil : _____

534-708-1021. [20434.]

Journal du 92^{ème} R.I. du 7 octobre 1914.

J.M.O. Réf: 26 N 669/1

« La veille, le 6 octobre, le journal terminait ainsi : les troupes du 92^{ème} R.I aux A.P. depuis 9 jours passent encore une nuit de repos à se retrancher sur ses positions.

Et le compte-rendu des opérations du 7 octobre : la situation du Rgt est la même que la veille. Le groupement Virbel passant aux 14° C.A, conserve sa mission de tenir à tout pris sur le front Pouvray, Bouchois. Dans la journée une attaque est montée par la 138^{ème} Brigade de réserve et le 2^{ème} Btn de chasseurs. Le 92^{ème} doit collaborer à l'action en détachant le 3^{ème} Btn sur Fouquescourt pour flanquer l'attaque. Le 3^{ème} Btn commence son mouvement à 16h30, pris d'écharpe par les obusiers il ne peut déboucher. Le mouvement est remis à la nuit. »

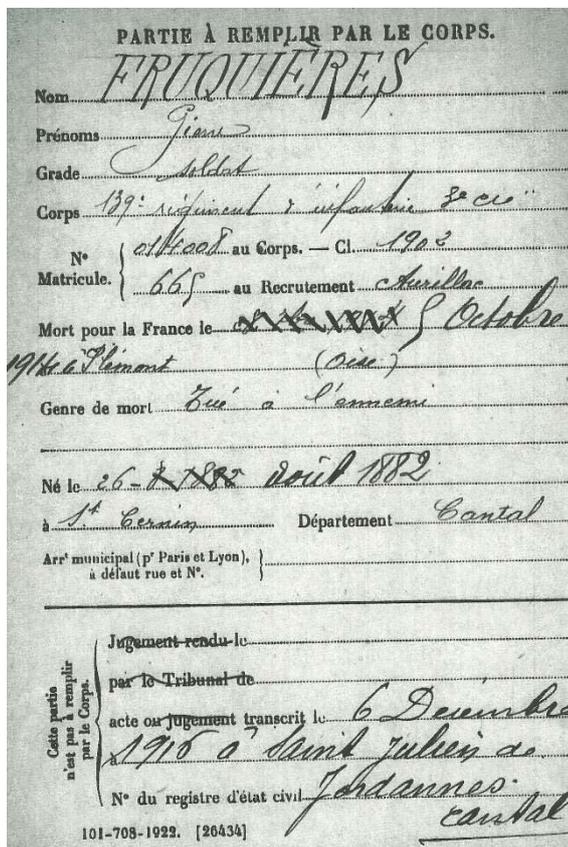
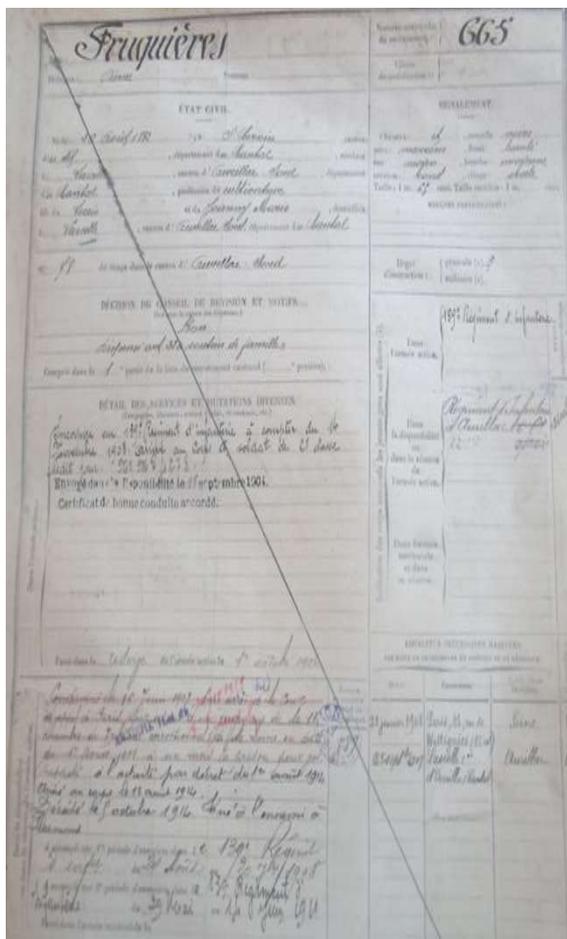
FRUQUIERE Pierre

Né le 26 aout 1882 à St Cernin. Fils de Louis Fruquière, cultivateur et de Joanny Marie décédée à Jaulhac, commune de Lascelles, le 28 janvier 1903.

Marié à Velzic le 9 novembre 1904 avec Catherine Longpuech, née à Velzic en 1882, il est cultivateur à Lascelles. (Jaulhac) Ils auront 3 enfants : Louis né le 15/02/1905. Marie née le 25/11/1906, et Louise née le 7/12/1909, tous les trois nés à Mousset.

Il est « Mort pour la France », à Plémont (Oise) par suite de blessures de guerre et laissé sur le champ de bataille, acte de décès transcrit le 6 décembre 1916 sur le registre d'état civil de St Julien de Jordanne cardomicilié en dernier lieu sur cette commune. Il avait 28 ans. (Sur les registres d'état civil Fruquière est écrit sans S alors que sur le registre militaire il est écrit avec un S).

Classe 1902, Matricule 665, Réf : 1 R 1642.



Journal du 139^{ième} R.I. du 5 octobre 1914.

J.M.O. Réf : 26 N 690/12

« 11h. la 4^{ième} Cie est portée à Conchy les Pots aux soins du Cdt Jacquet où le 105^{ième} formait réserve de corps d'armée. Cette Cie est remplacée à la lisière du bois de Thuiscourt sur la route du marais par une section de la 5^{ième} Cie et une section de la Cie du 3^{ième} Btn. Journée calme. »

Pierre Fruquière qui appartenait à ce régiment, est mort ce même jour.

Alors que la presse publie régulièrement la liste des morts pour la France des soldats du Cantal, le dimanche 25 octobre La Croix informe dans sa rubrique : Nos morts glorieux. On nous communique le télégramme suivant, venu du ministère de la guerre :

« Ministère réitère défense presse de publier liste des tués ou blessés, liste des tués souvent inexactes ; listes blessés inutiles puisque toutes mesures prises pour que familles prévenues par service médical ». En conséquence notre rubrique « Les Morts glorieux » disparaît à partir d'aujourd'hui.

Le 1 novembre 1914, reprise des publications car le ministère accepte que les listes apparaissent : « quand leur mort est officiellement reconnue. »

En 1914, les REFUGIES.

Au moment de l'invasion allemande de l'été 1914 les habitants du nord fuient l'avancée allemande. Ils sont plus d'un million et demi de belges à fuir leur pays vers les Pays-Bas, la France et la Grande Bretagne. Avec l'avancée du front commence un vaste mouvement d'exode. La vision de ces premiers réfugiés, le souvenir de 1870 et le départ des administrations (les gouvernements belges et français déménagent, des maires quittent leur commune) décident les citoyens du nord de la France à se mettre à leur tour en route. Il s'agit surtout de femmes et d'enfants essayant de retrouver de la famille. Si les plus riches utilisent l'automobile la plupart partent à pied, avec leurs biens entassés sur les charrettes. Le ministre de l'intérieur donne des instructions au préfet concernant l'accueil des populations réfugiées :

« Je vous rappelle ce que je considère comme le premier de nos devoirs : la France qui n'a pas connu les horreurs de l'invasion doit à ceux qui ont le plus souffert pour elle l'hospitalité la plus large, la plus généreuse, celle qui peut faire oublier la détresse et l'infortune des jours d'exil...

Veillez par vous-même à l'installation et aux soins que doivent recevoir les réfugiés : logements, allocations, vêtements et soins de toute nature. Ne négligez rien. Je tiens à votre disposition les crédits qui vous seront nécessaires, et je ne comprendrai pas qu'une seule plainte justifiée parvienne jusqu'à moi. »

Au 29 décembre 1914 il y avait 1798 réfugiés dans le Cantal, originaires des départements du nord et nord-est de la France.

Sur l'arrondissement d'Aurillac 793, répartis dans les communes, dont 10 à Lascelles. 9 hommes et un enfant.

Le service des réfugiés doit répondre à des demandes diverses : regroupement de familles, logements, secours, allocations, travail. Ainsi Ernest Fayet, petit-fils de l'ancien maire Guy Fayet, commerçant de métaux à Lille et propriétaire à Jaulhac, hébergera des réfugiés de Lille.

Aurillac le 20/11/14

Monsieur des Mousmeaux Appart,

L'ami Ernest Fayet de Jaulhac, Com. de Lascelles, m'a écrit obligeamment hier deux jeunes réfugiés de Lille, anciens employés chez lui et de son atelier à Jaulhac.

Le mercredi prochain arrivent deux pour me remercier de ma prière de vous donner leurs noms, afin que vous puissiez les ajouter à la liste des réfugiés que j'ai hospitalisés.

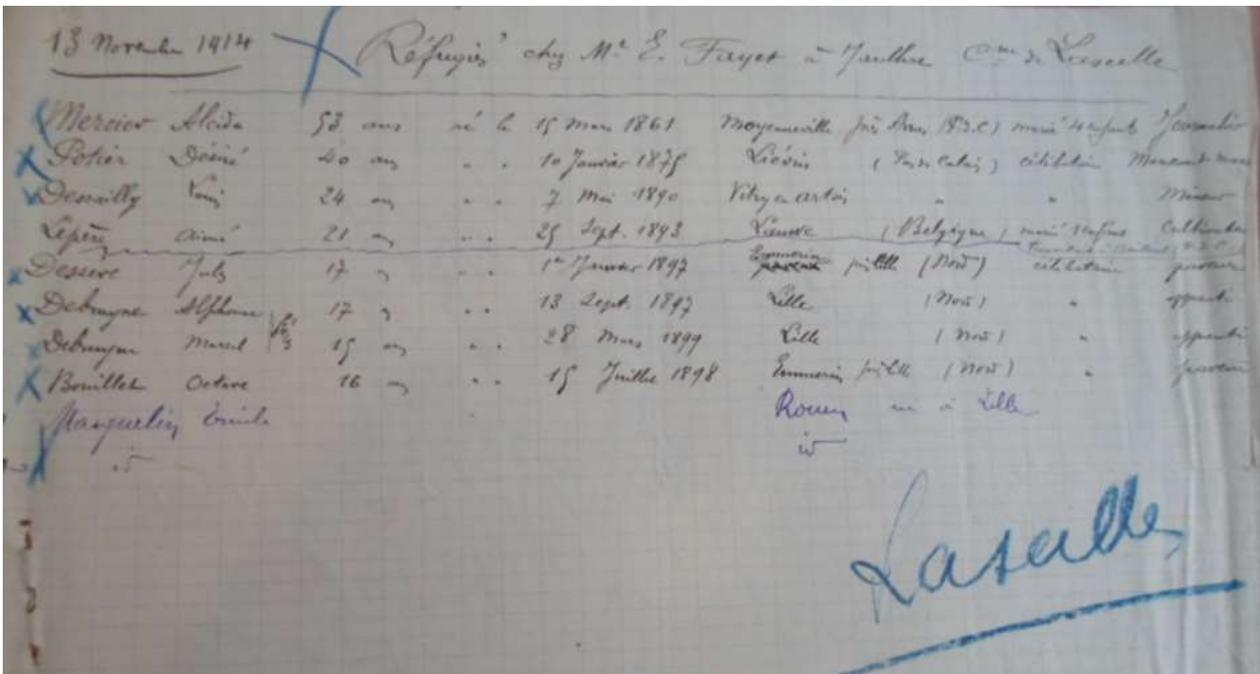
Ce sont les suivants :

Masquelin Emile 29 ans de Lille
 Masquelin Gaston 18 ans - de -
 tous les deux employés de commerce, venus de Roubaix et arrivés hier par le train de 13 h 30.

Vous serez bien aimable de faire le nécessaire et d'avance, en mon nom et en celui de l'ami Fayet, j'en suis très reconnaissant.

Avec amicalement à vous

L. Mousmeaux



Les ateliers préfectoraux s'organisent : fabrication de vêtements pour l'armée, proposition de travail aux femmes... A côté des services officiels, les actions se multiplient en faveur des réfugiés. Depuis la mobilisation du 2 août, la vie s'organise dans nos campagnes. Dans les exploitations agricoles, il manque des bras pour assumer le travail. Les femmes y prennent toute leur place. A cela s'ajoute l'attente des nouvelles des jeunes soldats partis au front.



En cette fin d'année 1914. Le Progrès du Cantal écrit le 1 novembre :

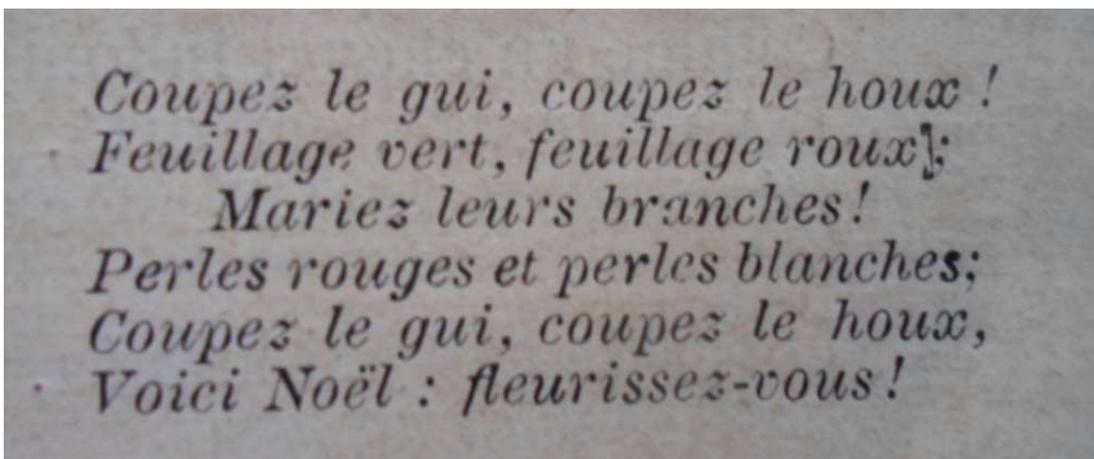




Et le mercredi 21 décembre



Les nouvelles du front occupent la majeure partie des articles, faisant l'impasse sur les fêtes de fin d'année. Pourtant Le Populaire du 25 décembre invite ses lecteurs :



1915

La guerre est violente et sans répit.

En ce vendredi 1^{er} janvier 1915, Le populaire publie le menu de nos soldats pour ce jour de l'an

Menu des Troupes françaises
à l'occasion du nouvel An

—

Potage Turpin
Oreilles de Guillaume, sauce moustaches
Fricassée d'Allemands, sauce Marseillaise
Tripes de Prussiens à la Française
Gigots de Saxons, sauce Batouquette
Choucroute de pieds bavarois
Salade de uhlands à la Sidi-Brahim
Paltes de Mecklembourgeois, sauce tomates
Tête de kronprinz glacée vanille
Trône d'Allemagne en marmelade
Gâteaux berlinois
Raisins blancs du Rhin
Dessert
Hétaïres berlinoises
ou Messalines nurembergoises
Café
Liqueurs -- Kirsch de la Forêt-Noire
Champagne (Marque 39 Milliards)
Orchestre

Les artistes suivants sont engagés : Messieurs 75 et Rimailho, de Bourges ; Mesdemoiselles Lebel et Mitrailleuse de Saint-Etienne ; Monsieur 120 Long, le grand ténor universel, nous entonnera le chant de la Victoire.
Le piano sera tenu par Mademoiselle Mélinite.
Vive la France !
Le maître coq :
POUSSIN.

Les vœux formulés par la presse à ses lecteurs illustrent bien l'inquiétude de tous en ce début d'année 1915. Celle-ci relate quotidiennement par les dépêches officielles la situation nationale et internationale.



M. Thierry député des Bouches- du- Rhône dépose une proposition de loi pour que l'acte de décès d'un militaire ou d'un marin tué sur le champ de bataille ou mort des suites de ses blessures contienne

désormais la mention « mort pour la patrie », afin que l'état civil enregistre, à l'honneur, celui qui a donné sa vie pour le pays, un titre clair et impérissable à la reconnaissance et au respect des français.
Le 4 janvier 1915.

DOUZIEME ANNEE — N° 1. LE NUMERO : 4 CENTIMES

ABONNEMENTS

AURILLAC
1 an, 12 francs; 6 mois, 6 francs
3 mois, 3 francs

CANTAL & DEPARTEMENTS LIMITOPHES
1 an, 15 francs; 6 mois, 8 francs
3 mois, 4 francs

ARI & DEPART. NON LIMITOPHES
1 an, 17 francs; 6 mois, 9 francs
3 mois, 5 francs

Adresses téléphoniques à
AURILLAC-LIBERTÉ.

La Liberté

DU CANTAL

JOURNAL QUOTIDIEN INDÉPENDANT

BUREAUX Aurillac, 6, rue Guy-de-Veyre.
Paris, 45, rue Notre-Dame-des-Victoires.

Le rédacteur en chef : **Alphonse POIRIER-BOTTREAU**

Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois et se paient d'avance.

La Liberté du Cantal

qui a si fidèlement partagé les deuils, les épreuves et les espérances de ses chers abonnés et lecteurs, les prie d'agréer les vœux ardents qu'elle forme pour que la nouvelle année ramène enfin, après la Victoire, la Paix définitive et nos chers absents dans nos foyers d'Auvergne...

chirurgiens, des cadres admirables qui la mènent. Elle se plie à tous les services, même aux plus répugnants. Elle abonde en outillage, j'allais dire en munitions, si les ressources thérapeutiques sont aussi des outils de bataille. Elle sourit à tous les défis de l'humanité. Il n'est de périls du cataclysme auxquels elle ne s'offre à toute minute de l'heure sans autre bouclier que le double désarmement de son abnégation et de sa faiblesse. Un Milton n'aurait qu'à copier pour peindre une armée d'anges.

Que faire? — En raison de l'augmentation de la solde des soldats l'Echo des Guitoumes (144^e de ligne), annonce la création d'une chronique intitulée : « La quinzaine financière ». — « Le prêt royal, dit-il, qui nous est octroyé permettant à chacun d'avoir désormais l'escarcelle bien garnie, quelques camarades vont sans doute se trouver embarrassés pour le placement de leurs économies. »

Il termine en rappelant que l'action Echo des Guitoumes, en hausse constante, est très demandée à 0 fr. 75.

Un laboureur de neuf ans — Au hameau de La Richaudière, près de Ro-

Dernières Nouvelles

Du 30 décembre
A l'ouest de Pérouse, l'ennemi de s'emparer d'une de nos sapes. Dompièrre. Il a été complètement sé.

En Champagne, dans la région de Navarin, nos tris d'artillerie ont péché l'ennemi de réparer les démolies par nous dans la nuit. Rien à signaler sur le reste du front.

Du 31 décembre
En Artois, notre artillerie a f-

24^e ANNEE — N° 1. CING CENTIMES. DIMANCHE 3 JANVIER 1915.

CROIX DU CANTAL

Journal hebdomadaire paraissant le Dimanche

Abonnements

CANTAL & DEPART. LIMITOPHES...
ARI & DEPART. NON LIMITOPHES...
Paris, 45, rue Notre-Dame-des-Victoires.

ADRESSER TOUTE LA CORRESPONDANCE à M. l'Administrateur de La Croix du Cantal, 6, rue Guy-de-Veyre, AURILLAC.

Publicité

Le journal hebdomadaire paraissant le dimanche...
Le prix de la publicité est fixé par le tarif ci-dessous...

Quand même, Bonne Année!

Paris 30 décembre 1914!

De dernière jour de l'année, dans nos foyers...
Celle année, que nous venons de quitter, a été...
Et dans l'année qui vient de commencer, nous espérons...
Et dans l'année qui vient de commencer, nous espérons...

Le général Joffre

Tel est le plaisir de faire connaissance avec le général Joffre à la Chambre des députés. On a vu que cet homme est un homme...
On a vu que cet homme est un homme...
On a vu que cet homme est un homme...

Le représentant de la « Croix du Cantal » sur le front

Sur les champs de bataille de la Marne...
Sur les champs de bataille de la Marne...
Sur les champs de bataille de la Marne...

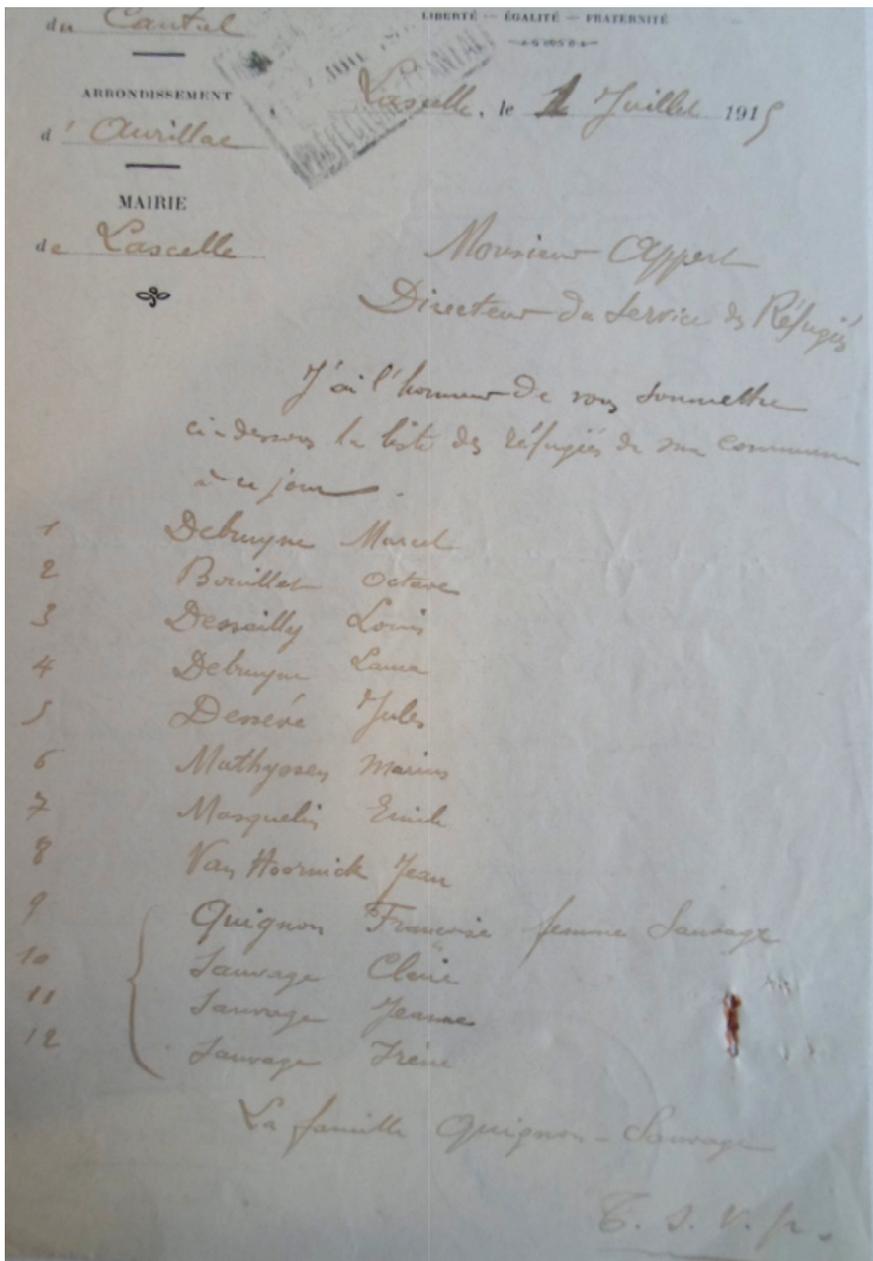
JESUS-CHRIST. — Je préfère le linceul de Joffre

Jésus-Christ, je préfère le linceul de Joffre...
Jésus-Christ, je préfère le linceul de Joffre...
Jésus-Christ, je préfère le linceul de Joffre...

L'Avenir du Cantal du 13 janvier : « Dimanche au train de 1 heure 33, un convoi de 120 blessés évacués des ambulances de l'arrière du front est arrivé en gare d'Aurillac.
Le transport de ces blessés dans les hôpitaux de la ville a été fait avec la plus grande célérité, grâce aux automobiles mises spontanément à la disposition de l'autorité militaire.
Ces blessés parmi lesquels 6 étaient portés sur des civières, sont considérés comme convalescents. Plusieurs portaient sur leurs vêtements les traces de la boue des tranchées. »

En 1915 LES REFUGIES.

Le 12 janvier 1915 lors de l'état des réfugiés dans l'arrondissement d'Aurillac, il y avait à Lascelles 10 réfugiés dont 9 hommes et un enfant. Ils seront 12 au 1 juillet 1915. Le comité des réfugiés du département du Cantal regroupe au 1 juillet 1915, 294 réfugiés belges, 7 étrangers de pays autres que belges et 3 alsaciens. (1)



(1)10R244

Célibataire, il est agriculteur.

Soldat de 2^{ème} classe au 60^{ème} régiment d'infanterie, 4^{ème} compagnie. « Il est Mort pour la France le 6 mars 1915 à Fontenoy dans l'Aisne, plateau de Mouvron de la suite de ses blessures. » Acte transcrit sur le registre d'état civil de Lascelles le 18 janvier 1916.

Classe 933, Matricule 374 Réf: 1R 1709

Ausset

Nom: Ausset, Prénoms: Jean

ÉTAT CIVIL: Né le 30 juillet 1893 à Lascelles (Cantal), département du Cantal, profession d'agriculteur, célibataire.

Classe de mobilisation: 933, Numéro matricule au recrutement: 374

SIGNALEMENT: Taille: 1 mètre 60 centimètres, Taille vestibulaire: 1 mètre centimètres.

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS: Inscrit sous le n° 6 de la liste de canton de Lascelles (Cantal) pour le 6 mars 1915.

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES: 60^{ème} Régiment d'Infanterie.

ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS: Aucun.

CAMPAGNES: Aucune.

BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.: Aucune.

© Ministère de la défense - Mémoire des Hommes
PARTIE A REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom: **AUSSET**

Prénoms: **Jean**

Grade: **2^e cl.**

Corps: **60^e R. Infanterie**

N°: **8066** au Corps. — Cl. **1913**

Matricule: **374** au Recrutement **Aurillac**

Mort pour la France le: **6-3-15**

à: **Plateau de Mouvron (Aisne)**

Genre de mort: **tué à l'ennemi**

Né le: **30 juillet 1893**

à: **Lascelles** Département: **Cantal**

Arr^s municipal (p^r Paris et Lyon): }
à défaut rue et N°: }

Jugement rendu le: }
par le Tribunal de: }
acte ou jugement transcrit le: **18 Janvier 1916**
à: **Lascelles (Cantal)**

N° du registre d'état civil: }

534-708-1021. [26434.]

Journal du 60^{ème} R.I du 6 mars 1915.

J.M.O. Réf: 26 N 652/2

Tr. de Nicola Léonard Lepoul n°

Evénements: - La tranchée ancienne démolie par le tir des mitrailleurs a été réfectonnée et remise complètement en état pour tirer debout. 300 sacs de terre ont été préparés à proximité pour permettre de réparer instantanément les nouveaux débris que l'ennemi pourrait commettre. Une ligne téléphonique a été établie entre la poste de commandement du secteur de Fontenoy et en construction avec la poste de Fontenoy de la 9^{ème} Batterie. Très grande activité de l'artillerie allemande de 7^{ème} 30^{ème}. Les projectiles ennemis tombent sur les tranchées de tous les côtés et le village de Fontenoy. Obus de 77-105-150. Brûlés des tris: - Fontenoy - Rivet de Lascelles - Cuisy - Lascelles - Tartaric - Régats matériels insignifiants. La riposte de la 9^{ème} Batterie a fait sur nos 77 et 105. Nos artilleurs tirent sur les batteries et tranchées ennemies. Vit très près de l'ennemi s'est fait après immédiatement par la cessation de feu de l'infanterie allemande. Les creux ont le fusil pointé sur l'ennemi.

Pertes: - 4^{ème} Co: Ausset Jean 2^e cl. Tué
2^{ème} Co: Poullet Marin 2^e cl. Blessé
1^{ère} Co: Pélissier Félix 2^e cl. n°

RIGAUDIERE Félix

Né le 6 octobre 1894 à Lascelles. Fils de Jean vacher à Houade et d'Agnès Blanc, mariés le 15 juillet 1881. Il est le troisième d'une fratrie de 4 enfants. Célibataire, il est charbonnier à Paris. Soldat de 2^{ème} classe au 16^{ème} régiment d'infanterie Il a trouvé une mort glorieuse le 28 mars 1915 à Canny-sur Matz (près de Montdidier) des suites de ses blessures sur le champ de bataille. Décès transcrit le 23 février 1918.

Classe 1914, Matricule 226, Réf : 1R 1715.

Rigaudière
 N° de classe 1914
 Département du Cantal
 Lieu de naissance Lascelles
 Décès le 28 mars 1915 à Canny-sur Matz
 Décès transcrit le 23 février 1918
 Matricule 226
 Classe 1914
 Régiment 16^{ème} Régiment d'Infanterie
 Matricule au Corps 6084
 Matricule au Recrutement 226
 Mort pour la France le 28 mars 1915
 à Canny-sur Matz (Vise)
 Genre de mort Blessé à l'ennemi
 Né le 6 octobre 1894
 à Lascelles
 Département Cantal
 Arr' municipal (p' Paris et Lyon) à défaut rue et N°

© Ministère de la défense - Mémoire des hommes

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **RIGAUDIERE**

Prénoms **Séver**

Grade **Soldat de 2^e classe**

Corps **16^e Régiment d'Infanterie**

N° **6084** au Corps. — Cl. **1914**

Matricule **226** au Recrutement **Aurillac**

Mort pour la France le **28 mars 1915**
 à **Canny-sur Matz (Vise)**

Genre de mort **Blessé à l'ennemi**

Né le **6 octobre 1894**
 à **Lascelles** Département **Cantal**

Arr' municipal (p' Paris et Lyon), }
 à défaut rue et N° }

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

Jugement rendu le _____
 par le Tribunal de _____
 acte ou jugement transcrit le **23 février 1918**
 à **Lascelles (Cantal)**
 N° du registre d'état civil _____

Journal du 16^{ème} R.I du 28 mars 1915.

JM.O. Réf : 26 N 587/12

Le 16^{ème} R.I comme bataillon de marche-

Le 28 mars « affectations des sous- officiers selon les Cies

7h : opération N° 394 sans changement. Dans la nuit le soldat V,a été blessé d'un coup de fusil tiré par un de ses camarades qui l'a pris pour un allemand. Matinée très calme.

14h : Visite du général Cdt la 25^{ème} division accompagnée par le colonel.

20h30.Violente canonnade par les allemands du Bois des Loges au nord de nos positions

23h journée très calme. Artillerie allemande pour ainsi dire inactive.

LE NOUVELLISTE DU CANTAL

Directeur-Gérant, J. BROUSSE, 6, rue Marchandé et 6, rue du Consulat, Aurillac

CE JOURNAL NE PEUT ÊTRE CRIÉ

LA GLOIRE

Il vient, déployant ses ailes
seuses, de laisser au front la
française.

Flottes alliées, comme tous
teurs le savent, voguent vers
l'Island. Les vaisseaux anglais
s'avancent à travers les
Dardanelles, les vaisseaux
travers les eaux de la Mer
ne peuvent aller que len-
L'opération est dure. Des
de forts bordent la côte
ne et la côte asiatique ;
des mines flottantes par-
sont.

Des marins des trois puis-
sances ont fait des expériences
chefs qui les comman-
dent chefs d'équipe. Jusqu'ici
d'éprouvés étaient assez
s. Beaucoup de foris-
ti, étaient tombés sous
s nos artilleurs ; beau-
cuns furent dégringolés avec
heur.

Un, dernièrement, une
s, le *Suave*, atteint par
à touché rapidement. Il
cinq mille des Darda-
s des forts Dardana-
l'avenant d'éviter deux
t à coup, il fut touché
ême, dans la région
s. Le *Gaulois*, qui le
h, se précipita. En
n.

qui s'imposa tant de
sa marine, regrettera
l pouvait nous ren-
des services. Mais,
me on l'a si souvent
de d'argent n'est pas
seaux redoublent
français ne recule-
le nouveau sacrifi-
la Patrie.

François regrettera,
se fils trop nou-
brun sous les drapeaux
elle les pleurera
elle inscrira les
ne d'or. Sur les
e celles de Saint-
e pays jusqu'à
des, elle dressa

yeux des Dardanelles soient peu
nombreux encore, nous en savons
assez, pourtant, pour dire et répéter
que la fin du *Suave* fut héroïque et
glorieuse. Aussi héroïque et glo-
rieuse que celle du *Tengour*. Lors-
que le terrible choc se produisit, le
commandant Bugeot de la Touche,
son état-major, son équipage voyant
bien qu'ils allaient à la mort, de-
bout, avant d'être engloutis par les
vagues écumantes, saluèrent le dra-
peau tricolore et, d'une seule voix
crièrent : « Vive la France !... »

C'est bien la gloire, cela, la gloire
dans ce qu'elle peut offrir de plus
noble, de plus pur, de plus élevé.
La correspondance de là-bas ajoute
encore quelques détails touchants.
Tandis qu'on immerge les cadavres,
d-s femmes grecques, à genoux sur
le rivage, brûlent des grains d'en-
cens et jettent sur le front des gerbes
de fleurs. Les cloches sonnent le
glas. Debout sur le front des navi-
res, les matelots, leurs yeux lumbés,
portent les armes aux restes
mortels de leurs chers camarades...
Ils les vengeront demain.

Les trois nations sauvages que
nous combattons, et que nous vain-
crons, ne comprennent pas la gloire
ainsi. Leurs marins ne sont de l'école
ni des marins de France, ni de
l'école des marins d'Angleterre, ni
de l'école des marins de Russie.
Nous combattons, nous, en plein
soleil, loyalement, généreusement.

Ils combattent, eux, en pleine nuit,
traîtreusement, comme des pirates.
C'est leur gloire. Laissons la leur.

Leurs filles, honteusement lâ-
ches, ne pouvant, pourtant, rester
toujours embouteillées. Nous les
hururons bien à prendre de l'air et
du large. Ces jours de victoires na-
vales, qui vont luire pour nous, ne
sauraient tarder. Et lorsque cette
heure solennelle aura sonné à nou-
veau, la Gloire, déployant ses ailes
lumineuses, verra baisser au front
la Marine française. Le baiser de la
Victoire définitive, immortelle...

En attendant, ayons toujours prés-
sents à notre esprit, à notre cœur,

A Ceux qui ne sont Plus

Les plaines et les vallées, jadis si beaux, si doux,
Si chatoyants aux yeux, sous leurs tons verts et roux,
Que le soleil d'Avenir faisait soudain revivre
Après un long sommeil sous la neige et le givre,
Ne sont plus aujourd'hui que des champs de repis
Où dorment pour toujours nos enfants... des héros !!!
Les croix de bois s'élèvent en attendant la pierre
Qu'après le triomphe de cette horrible guerre
La veuve, les enfants, des parents ou... l'Amie
Auront fait poser là, dans ces champs où l'on prie,
Où la mort se montre féroce, implacable,
Tuant et massacrant nos frères et nos amis
Qui s'effraient à elle en défendant Paris
Et pour sauver la France à jamais immortelle
En lui rendant le Rhin et Aix-la-Chapelle.

Ils sont là, sous la terre encore humide du sang
Qu'ils ont versé pour elle. Et le ciel est tout blanc
De neige, s'est rougi, tandis que la bataille
Était gagnée par eux, là-bas, sous la mitraille.
Ils sont morts, glorieux, comme ils avaient vécu.
Droits et forts, ironiques sous la grêle d'obus
Que l'armée du Kaiser, bien digne de son maître,
Faisait pleuvoir sur eux à la gloire du retire !
Ce que d'autres ne firent pas, ô Morts, vous l'avez fait,
Et de vos dévouements, sublimes et satisfaits,
L'héroïsme naquit plus pur, plus grand, plus noble,
Tandis que l'Allemand se faisait plus ignoble.

O chers Morts, chers amis... O vous qui n'êtes plus
Que des héros obscurs dormant sous les talus
De nos plaines de France, de nos vertes collines...
O vous... soldats et chefs que la Gloire illumine,
Soyez à tout jamais respectés et bénis.

Car votre dévouement nous aura tous tués
Après la grande guerre. Et la race immortelle
Que vous représentez sait aussi que, pour elle,
Vous êtes morts en braves et qu'aux yeux des tombeaux
L'implacable faucheuse vous a rendus plus beaux.

O chers morts, vous voyez pour toujours dans l'Histoire
Où vous avez écrit une page de gloire
Que rien n'effacera, ni les heures, ni les ans,
Car la page en est rouge, soldats, et, de tous temps,
L'on parlera de vous. L'on dira : « Il fut là, e ! »

Et les petits enfants prendront un air grave
Quand on leur parlera de « Ceux qui ne sont plus »
Ou lorsqu'ils apprendront leurs faits d'armes en surplis.
Dormez, maintenant, dans la paix du cimetière,
Dormez éternellement sous le poids de la pierre
Qui les moissons dorées vont recouvrir un jour.

La plaine n'est-elle pas votre éternel séjour ?
Dormez, car il est écrit : « Ils ne mourront jamais ».

BENECH François

Né François, Joseph, Paulin Benech le 09 juin 1880 à Paris 11^{ème} (voir registre d'état civil de Paris 5^{ème} bureau). Il est le fils d'Auguste Benech charbonnier à Paris, décédé le 14 novembre 1904 et de Larrigaldie Marie sans profession.

Négociant à Paris, il se marie à Lascelle le 14 juin 1909 avec Maria, Anais, Joséphine, Thérésine Gauthier née le 30 novembre 1883 à Prat Niau (Lascelle).

Ils auront 3 enfants : Marguerite née le 13 mars 1910, Georges, Jean, né le 22 juin 1911 et Julie, Alice née le 23 mai 1913.

Incorporé au 167^{ème} Régiment d'Infanterie. Il est tué à l'ennemi au combat du Bois le Prêtre (Meurtre et Moselle) le 30 mars 1915. Mme veuve Benech décède à Aurillac le 9 décembre 1960.

© Ministère de la Défense - Membre de l'Armée

167^{ème} Régiment de Infanterie

Nom **BENECH BENECH**

Prénoms *François Joseph Paulin*

Grade *Sergent*

Corps *167^{ème} Régiment d'Infanterie*

N° *21610* au Corps. — Cl. *1900*

Matricule. *3042* au Recrutement *Seine (4013)*

Mort pour la France le *30 Mars 1915*

à *Combat du Bois Le Prêtre (M. et M.)*

Genre de mort *tué à l'ennemi*

Né le *6 Juin 1880*

à *Paris* Département *Seine*

Arr. municipal (p' Paris et Lyon), à défaut rue et N°. *11^{ème} Arrondissement*

Jugement rendu le *12 Septembre 1918*

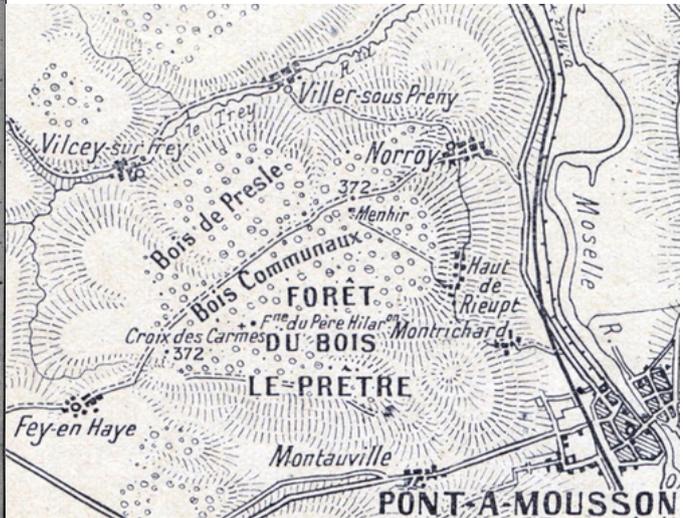
par le Tribunal de *la Seine*

acte ou jugement transcrit le *2 Décembre 1918*

à *Paris* *11^{ème} arr.*

N° du registre d'état civil

534 768 1021 194434.1



Journal du 167^{ème} R.I. du 30 mars 1915.

J.M.O. Réf: 26 N 706/1

Le bilan est lourd pour nos troupes : 91 tués, 357 blessés, 1 prisonnier, 36 disparus, total 485.

Page 151

François Benech, sergent, fait partie des tués.

Le secteur à l'ouest de Pont à Mousson fut, en 1915, un des secteurs les plus meurtriers de la première guerre mondiale. Le Bois le Prêtre est un massif forestier situé à l'ouest de la ville de Pont à Mousson au sommet des côtes de Moselle. D'octobre 1914 à aout 1915 furent menées 324 attaques sur un front de 4 Km de longueur. En 10 mois les français laissent 7083 morts sur le terrain et les allemands 6982. On comptabilisa pour chaque camp environ 22 000 blessés.



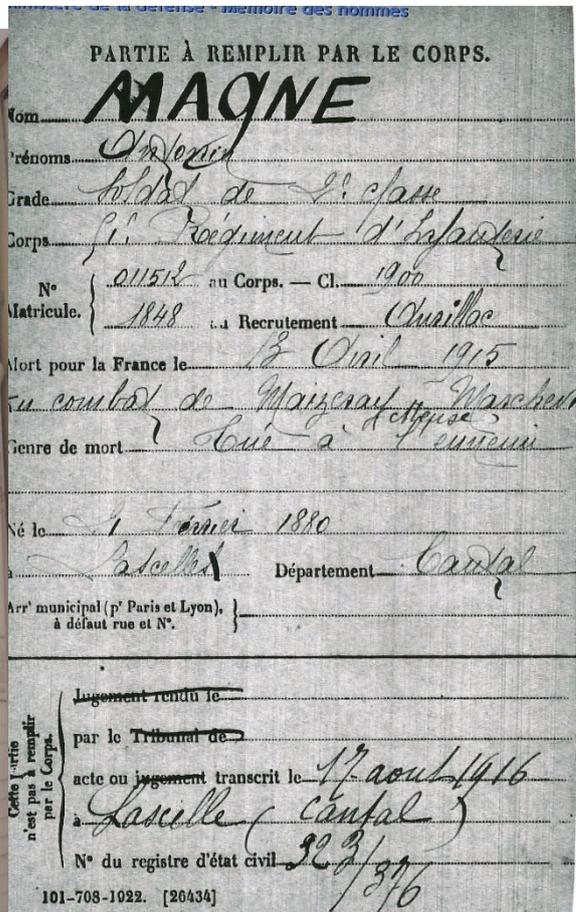
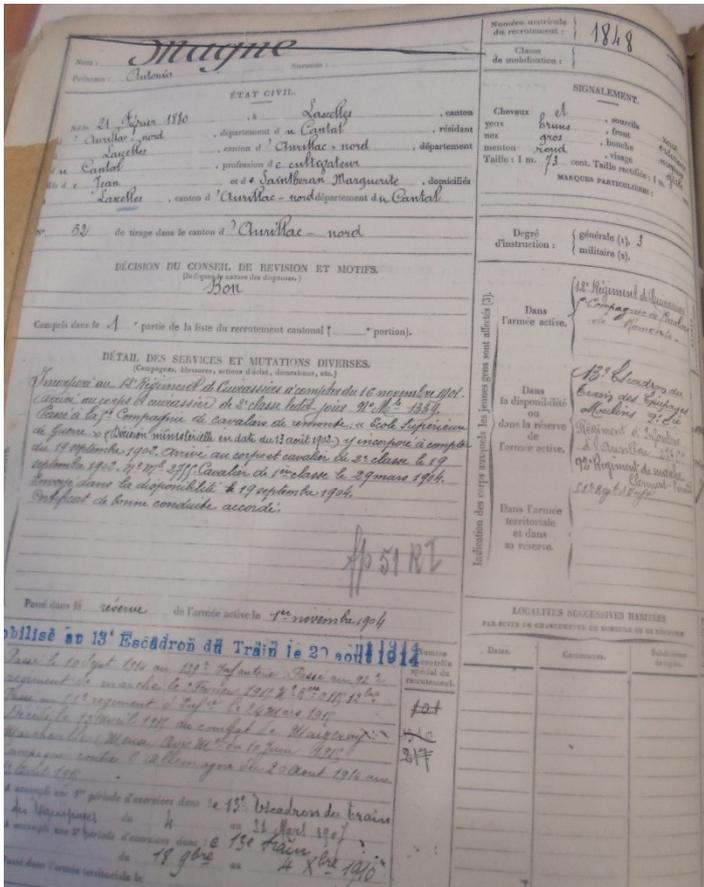
« Du mois de décembre 1914 au mois de mai 1915, ce ne sont qu'attaques, contre-attaques, explosions de mines, explosions de bombes, de grenades. Nous avançons, nous reculons, nous avançons de nouveau, et des trésors de courage, de patience et de sang s'épuisent dans ce long piétinement...
De tous les visions d'horreur que la guerre m'a offerte c'est au Bois-le-Prêtre que j'ai vu les plus effroyables... »
Raymond Poincaré. (1)

MAGNE Antonin

Né le 21 février 1880 à Lascelles. Fils de Jean et de Saintheran Marguerite, cultivateurs au bourg. Cultivateur, il épouse le 2 octobre 1906 Rouquet Henriette, Jeanne, Joséphine. Ils ont deux enfants : Jeanne Hélène née le 19/12/1911 et Victor né le 9 novembre 1914.

Il est incorporé au 12^{ième} Régiment de cuirassiers à partir du 16 novembre 1901. Passé à la 5^{ième} Compagnie de cavalier de remonte : « Ecole supérieure de guerre », mis en disponibilité le 19 septembre 1904, il est rappelé aux 13^{ième} escadrons du train le 29 août 1914. Mort pour la France le 13 avril 1915 sur le champ de bataille à Maizeray (Meuse)

(1) Le Pays de France édité par Le Matin Nos 37, 2^{ième} année.



Antonin Magne est décédé le 13 avril à la fin de la bataille des Eparges, à Maizeray sur Meuse

La bataille des Eparges, pour les allemands la bataille des Combrès, est une série de combats de février 1915 à la mi- avril 1915 pour la maîtrise de la côte des Eparges. C'est une des hauteurs du Haut de Meuse, haute de 345m...

Ils annoncent les combats de Verdun et de la Somme. Après 3 mois de combats extrêmes pour l'infanterie des 2 parties, dans la neige, la boue, sous le pilonnage incessant de l'artillerie des deux camps, les français possèdent dans des conditions précaires la plus grande partie de la côte. La journée du 11 avril est consacrée à la préparation de l'attaque du front Marcheville- Maizeray...

La 4^{ème} division lance 3 attaques....

A la 3^{ème} division l'attaque est menée par le 51^{ème} R.I qui marche, par bataillons accolés sur Marcheville et les hauteurs... La première vague d'assaut est prise sous un formidable tir de barrage. Dans la nuit les patrouilles vont reconnaître les parapets ennemis.

Les 51 et 87^{ème} R.I parviennent jusqu'aux réseaux, un bataillon pénètre dans les tranchées allemandes, mais il en est chassé par une très forte contre-attaque.

Aussi Le 13 avril le Général émettait-il l'avis d'adopter une attitude offensive puissante, très méthodique et pied à pied... (1)

Ces combats ont coûté des pertes énormes : 15000 hommes tués, blessés ou disparus...

Dans le Progrès du Cantal du 17 septembre 1915, **Lascelle**
AU CHAMP D'HONNEUR. –

« M. Le Maire de Lascelle a été officiellement avisé de la mort de M. Manhes Antonin soldat au...° d'infanterie, tombé glorieusement au champ d'honneur, aux Eparges, en avril dernier. Nos condoléances à la famille »

(1) Extrait les opérations début 2015 Champagne, Meuse Woevre Flandres



Le Progrès du Cantal du 16 mai 1915.
Communiqué du 12 mai
 En Belgique. « Au nord de Dixmude, les troupes belges qui avaient réussi à jeter une tête de pont sur la rive droite de l'Yser, ont été violemment attaquées dans la nuit par trois bataillons allemands ; elles les ont repoussées en leur infligeant de grosses pertes et en faisant une cinquantaine de prisonniers.

A l'est d'Ypres, les troupes britanniques, attaquées de nouveau à l'aide de gaz asphyxiants, ont laissé passer les nuages à l'abri des masques récemment mis en usage, et par un feu de mitrailleuses et de fusils, ont anéanti à bout portant les colonnes allemandes qui s'avançaient en formation serrée.

Nos succès au nord d'Arras se sont sensiblement élargis...
 Après un violent combat, nous nous sommes emparés du cimetière de Neuville Saint Waast fortement organisé par les allemands... Tandis que les troupes françaises ont conquises une nouvelle ligne de tranchées allemandes au Bois le Prêtre.

Joseph Bigues décède le 12 mai 1915 à Woesten en Belgique.

BIGUES Joseph Jean

Né le 7 février 1875 à Cornozières. Fils d'Antoinedécédé le 19 mars 1894 et de MarieLajarrige décédée le 18 août 1890, tous deux cultivateurs à Cornozières.

Il se marie le 24 février 1900 avec Elisabeth Battud née le 17 janvier 1878 à Lageneste, fille de Guillaume Battud et de Catherine Geneste décédée le 13 mai 1890. Ils sont cultivateurs à Lageneste. Ils ont 4 enfants : Marie-Françoise née le 21 mai 1902, Thérèse née le 14 février 1905 Jean-Marie né le 17 janvier 1909 et Marie-Jeanne née le 13 décembre 1911.

Caporal fourrier à la 8^{ème} compagnie au 100^{ème} régiment territorial d'infanterie il est « Mort pour la France le 12 mai 1915 à WOESTEN (Belgique) tué par un obus » Il est âgé de 40 ans.

A.D.C acte du 12 mai 1915. Classe 1895, Matricule 80, Réf: 1 R1599

Classe de recrutement 1894 - 1 - N° 93
 Numéro matricule 80 de la Nomenclature spéciale.

FASCICULE DE MOBILISATION
 (Modèle A 2)

Région: Sub-division de **AURILLAC** Classe 1 **806** NUMÉRO au Contrôle spécial: **1774**

Nom: **Biquès**
 Prénoms: **Jean Joseph**
 Grade: (1) **caporal**
 domicile: **Sascelles**
 canton d: **Aurillac**
 Département d: **Cantal**

(2) **100^e Régiment Territoire**
d'infanterie

Stationné à (3) **AURILLAC**
 Numéro au répertoire du corps: **4669**
 Bataillon.
 Compagnie.
 Escadron.
 Batterie.

VOIR L'ORDRE DE ROUTE PAGE 3 DU PRÉSENT FASCICULE.
 Voir les relevés au verso.

100^e Territorial
 8^e Cie

Contrôle
 sur le pied de guerre
 Officiers

N° 1 { Kaulhae Louis capitaine
 Brunet Marcel lieutenant

Cavalier Louis adjudant
 Albouis Pierre " "
 Garouste Placide sergent-major
 Benise Basile-Louis sergent-fourrier
 Picard Jean cap. fourrier

13^e CORPS D'ARMÉE
 26^e DIVISION
 52^e BRIGADE

92^e RÉGIMENT D'INFANTERIE

DÉCORATION POSTHUME

NOM & PRÉNOM **Biquès Jean Joseph**
 GRADE **4669** **Caporal fourrier** 9.0.27-1-21
 MOTIF de la CITATION **Caporal fourrier brave et dévoué.**
Mort pour la France,
le 11 mai 1915, à Waston.
Médaille Militaire
Croix de guerre avec étoile de bronze

Extrait certifié conforme
 A Clermont-Ferrand le **12 mars 1921**
 Le CHEF DE CORPS

27 Mars 1915

Autorisation est donnée au caporal Biquès 4^e Cie du 100^e Territorial et un homme de corvée d'aller à Besse sur Nats pour service d'ordinaire & au sujet d'échange de son traitement

L. Albouis



La Guerre de 1914. L. C. H. Paris
 Albert. — Automobile de la poste transportant la correspondance des militaires sur le front
 Albert. — Postal automobile carrying military correspondence to the front

MOUMINOUX Auguste

Né à Paris le 15 juin 1894, cultivateur. Fils d'Antoine et de Bonnave Marguerite domiciliés à Lascelles. Soldat 2^{ième} classe au 15^{ième} régiment d'infanterie. Il est Mort pour la France le 10 juin 1915 à Mesnil-les-Hurlus

Classe 1914, Matricule 216, Réf: 1R 1715.

<p>Mouminoux</p> <p>ETAT CIVIL</p> <p>Né le 15 juin 1894 à Paris</p> <p>Parents: Antoine Mouminoux, cultivateur, et Marguerite Bonnave, épouse de Antoine Mouminoux, cultivateur, tous deux domiciliés à Lascelles, département de la Seine.</p>		<p>216</p> <p>Classe de recrutement</p>
<p>DECISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS</p> <p>Relevé sous le 1^{er} de la liste des révisés à Mesnil-les-Hurlus, département de la Seine, le 15 juin 1915.</p>		<p>RENSEIGNEMENTS</p> <p>Service militaire: 15^{ième} Rég. d'Inf.</p> <p>Grade: Soldat</p> <p>Corps: 1^{er} B^{tn} d'Infanterie</p> <p>N^o: 6855 au Corps. — Cl. 1914</p> <p>Matricule: 216 au Recrutement Aurillac</p>
<p>DETAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES</p> <p>Relevé sous le 1^{er} de la liste des révisés à Mesnil-les-Hurlus, département de la Seine, le 15 juin 1915.</p>		<p>LOCALITES SUCCESSIVEMENT HABITEES</p> <p>Paris</p>
<p>ANTÉCEDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS</p>		<p>LIQUIDATION DE LA CARRIÈRE</p>
<p>CARTE</p>		<p>ARRÊTÉS, CITATIONS, RÉCOMPENSES, ETC.</p>

Ministère de la défense - Mémoire des Hommes

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom: **MOUMINOUX**

Prénoms: **Auguste Jean**

Grade: **Soldat**

Corps: **1^{er} B^{tn} d'Infanterie**

N^o: **6855** au Corps. — Cl. **1914**

Matricule: **216** au Recrutement **Aurillac**

Mort pour la France le **10 juin 1915**

à **Mesnil les Hurlus (Marne)**

Genre de mort: **tué à l'ennemi**

Né le **16 juin 1894**

à **Paris** Département **Seine**

Arr^o municipal (p^o Paris et Lyon), } à défaut rue et N^o.

Jugement rendu le _____

par le Tribunal de _____

acte ou jugement transcrit le **25 juillet 1915**

à **Aurillac** **Cantal**

N^o du registre d'état civil **187/458**

101-709-1922. [26434]

Journal du 15^{ième} R.I le 10 juin 1915. J.M.O. Réf: 26 N 586/8

« 10 juin : sans changement

Fusillade de l'ennemi vers 17h 30 et 23h. Dans la nuit du 10 au 11 juin le 1^{er} B^{tn} du 15^o R.I relève le 1^o B^{tn} qui part au camp des artilleurs 1500m. E. de cabanes et puits. » Auguste Mouminoux est tué le 10 juin à Mesnil les Hurlus. »

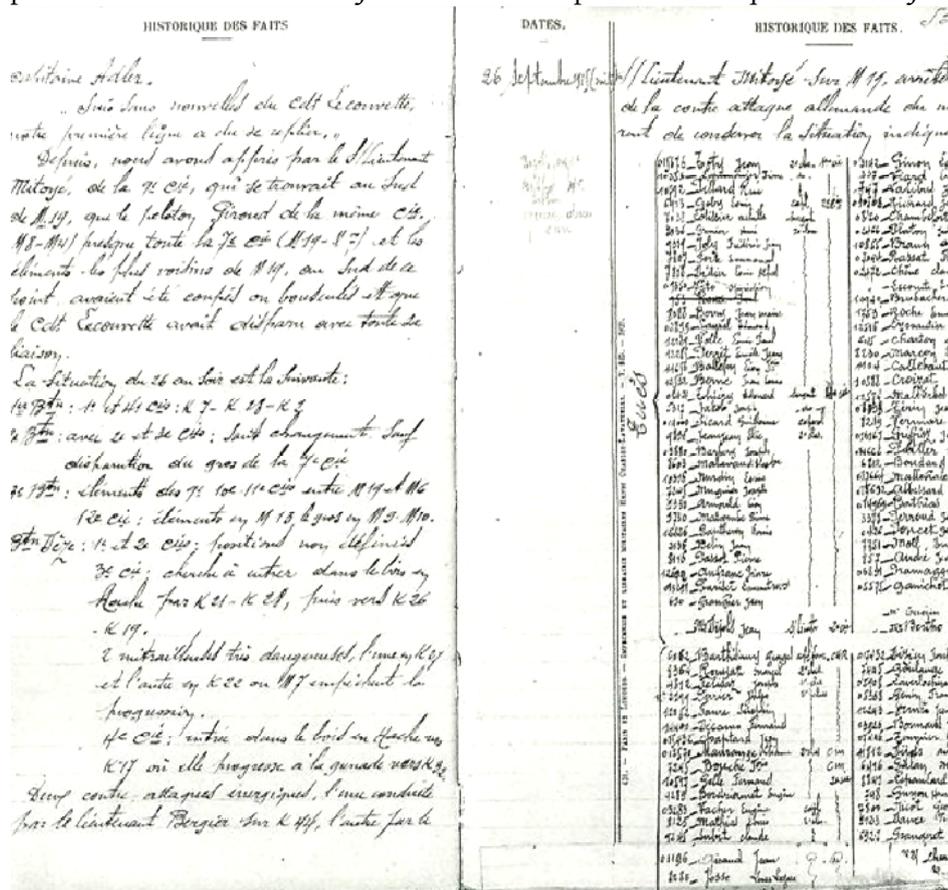
« L'ordre d'attaque du 25 septembre à 22 h prescrit que l'attaque sera reprise dès le lendemain. Le 31^{ème} B.C. P et le 158^{ème} R. I auront comme objectif les lisières N. et E. du BOIS en Hache. Ultérieurement la tranchée E.16 - K43. En exécution de cet ordre 2 Cies du 17R.I se rendent au chemin où elle de doivent être mises à disposition du Cdt du Btn du 158^{ème} R.I. En raison de l'engorgement des boyaux (blessés, convois de minutions elles n'y arrivent qu'à partir de 5h30 et ne sont prêtes à se porter en ligne en même temps que les 1 et 4 compagnies du 158^{ème} R.I. qui partent à cette heure occuper les positions de départ.

Au reçu de l'ordre d'attaque le Cdt rend compte que son Btn a été très éprouvé et ne pourra mettre en ligne que 200 hommes environ insuffisamment encadrés...

L'heure H parvient tardivement (11 heures 58) en raison des difficultés très grandes qu'ont les agents de liaison de rejoindre leurs unités et de communiquer en temps utile à tous les intéressés

L'attaque des unités se déclenche à 13 heures. Les Cies débouchent de la tranchée, s'avancent dans le bois et s'emparent du boyau....

19 h Il résulte que l'ennemi profitant du brouillard épais contre- attaque depuis 5 h du matin débouchant du Bois de la Hache...les contre-attaques sont toutes repoussées avec de fortes pertes pour l'ennemi... » Jean TOTY fait partie des 63 tués de cette journée du 26 septembre auxquels il faut ajouter 175 blessés.



Progrès du Cantal 2 aout 1916 : Lascelles
MEDAILLE MILITAIRE

A la suite de la citation ci- dessous la médaille militaire a été conférée à notre compatriote TOTY Auguste- Emile, soldat à la 9^{ème} compagnie du 158^{ème} régiment d'infanterie de la classe 1914.

« Très bon soldat, qui a toujours eu une belle conduite au feu. A été blessé grièvement, le 8 juillet 1915, au cours d'une contre-attaque ennemie. »

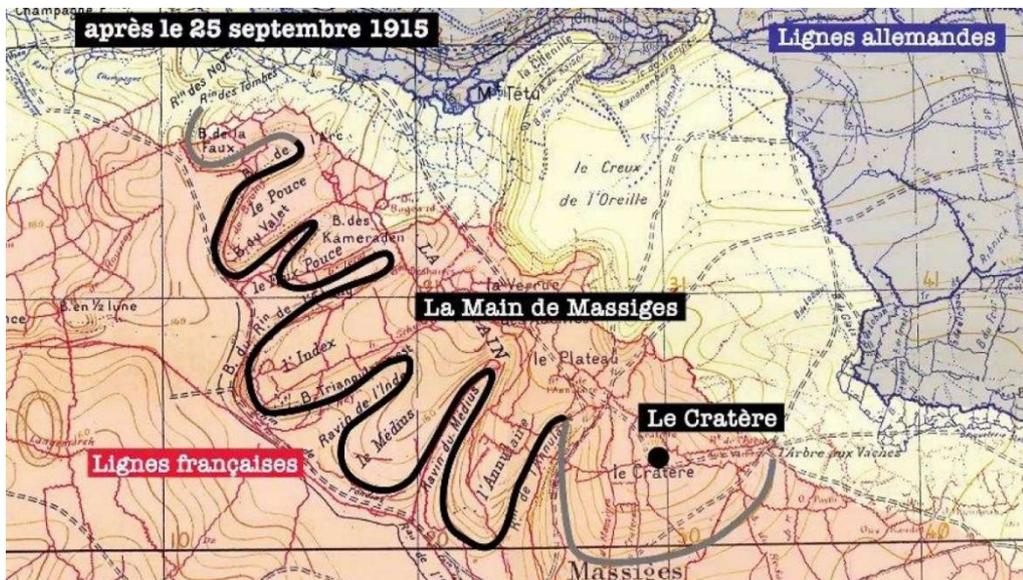
Enucléation de l'œil gauche.

La présente nomination comporte l'attribution de la croix de guerre avec palme.

Signé ; JOFFRE.

Meilleures félicitations au brave soldat Toty qui est le fils de M.Toty le sympathique cantonnier de Lascelles.

DELOM Noël



AOUT Jean, Antonin

Il est né le 9 janvier 1895 au hameau du Liaumier à St Cirques de Jordanne, C'est le troisième fils de Guillaume, domestique, et d'Agnès Prax. Son frère Jacques né le 17 décembre 1890 est mort pour la France le 25 août 1914 à sainte Barbe.

La famille quitte St Cirques pour Lascelle, une fille Marguerite nait en 1897. Elle épousera à Lascelles Pierre Gibert

Cultivateur, il est célibataire.

Soldat de 2ème classe à la 5ème compagnie du 158ème Régiment d'Infanterie Mort pour la France à Vedrel devant Angres (Pas de Calais) le 18 octobre 1915. Le 24 janvier 1922 son corps est exhumé au bois en « Hache ».

« Sur une minuscule portion de front, là-haut entre Souchez, Angres et Aix- Noulette, le 18 octobre 1915, tombent 7 soldats de la compagnie du 158ème R.I. Jean était l'un d'entre eux ».

Classe 1915, Matricule 82, Réf: 1 R 1720.

<p>Cloit</p> <p>Né le 09 Janvier 1895 à St Cirques de Jordanne, canton de Lascelles, département du Cantal.</p> <p>Profession de cultivateur.</p> <p>Marié à</p>		<p>Matricule militaire au recrutement 82</p> <p>Classe de mobilisation 1</p>
<p>ÉTAT CIVIL.</p> <p>Parents: M. Guillaume AOUT, cultivateur, et Mme Agnès PRAX, domestique, tous deux domiciliés à Lascelles, canton de Lascelles, département du Cantal.</p>		<p>SIGNALEMENT.</p> <p>Caractéristiques physiques: Taille: 1 mètre 70 centimètres. Taille rectiligne: 1 mètre centimètres. Marque particulière:</p>
<p>DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIF.</p> <p>Inscrit sous le n° 82 de la liste du canton de Lascelles, canton de Lascelles, département du Cantal.</p>		<p>COUPS D'AFFECTATION.</p> <p>158 Régiment d'Infanterie</p>
<p>DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.</p> <p>Apparaît au compte des 14 débris de la compagnie du 158ème R.I. tué le 18 octobre 1915 au combat devant Angres (P. de C.) Certifié de bonne conduite.</p>		<p>LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES.</p> <p>St Cirques de Jordanne, Lascelles, Vedrel.</p>
<p>ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.</p>		<p>LOCATIONS SUCCESSIVES HABITÉES.</p>
<p>CAMPAGNES.</p> <p>à l'aller-retour le 18 Octobre 1915</p>		<p>BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.</p>

<p>PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.</p> <p>AOUT</p>	
<p>Nom: AOUT</p> <p>Prénoms: Jean Antonin</p> <p>Grade: Soldat de 2ème classe</p> <p>Corps: 158 Régiment d'Infanterie R.I.</p> <p>N° Matricule: 82 au Corps - Cl. 1915</p> <p>Mort pour la France le: 18 Octobre 1915</p> <p>à: Angres (Pas de Calais)</p> <p>Genre de mort: Mort au feu</p>	
<p>Né le: 09 Janvier 1895</p> <p>à: St Cirques de Jordanne, département du Cantal</p> <p>Arr. municipal (P. de C. Lys): Lascelles</p>	
<p>Jugement rendu le: 30 décembre 1915</p> <p>par le Tribunal de: Lascelles (Cantal)</p> <p>N° du registre d'état civil: 251-708-1471 (38432)</p>	

Journal du 158^{ème} R.I du 18 octobre 1915.

J.M.O Réf: 26N 700/12

DATES. HISTORIQUE DES FAITS.

6 octobre 1915 (suite)

Les 1^{er} et 2^{es} B^{ts} entre à Verdun dans la nuit.

19097	Dufay	21.01	51.01	57.01	63.01	69.01	75.01	81.01	87.01	93.01	99.01
19098	Eschard	21.01	51.01	57.01	63.01	69.01	75.01	81.01	87.01	93.01	99.01
19099	Eschard	21.01	51.01	57.01	63.01	69.01	75.01	81.01	87.01	93.01	99.01
19100	Eschard	21.01	51.01	57.01	63.01	69.01	75.01	81.01	87.01	93.01	99.01
19101	Eschard	21.01	51.01	57.01	63.01	69.01	75.01	81.01	87.01	93.01	99.01
19102	Eschard	21.01	51.01	57.01	63.01	69.01	75.01	81.01	87.01	93.01	99.01
19103	Eschard	21.01	51.01	57.01	63.01	69.01	75.01	81.01	87.01	93.01	99.01
19104	Eschard	21.01	51.01	57.01	63.01	69.01	75.01	81.01	87.01	93.01	99.01
19105	Eschard	21.01	51.01	57.01	63.01	69.01	75.01	81.01	87.01	93.01	99.01
19106	Eschard	21.01	51.01	57.01	63.01	69.01	75.01	81.01	87.01	93.01	99.01
19107	Eschard	21.01	51.01	57.01	63.01	69.01	75.01	81.01	87.01	93.01	99.01
19108	Eschard	21.01	51.01	57.01	63.01	69.01	75.01	81.01	87.01	93.01	99.01
19109	Eschard	21.01	51.01	57.01	63.01	69.01	75.01	81.01	87.01	93.01	99.01
19110	Eschard	21.01	51.01	57.01	63.01	69.01	75.01	81.01	87.01	93.01	99.01
19111	Eschard	21.01	51.01	57.01	63.01	69.01	75.01	81.01	87.01	93.01	99.01
19112	Eschard	21.01	51.01	57.01	63.01	69.01	75.01	81.01	87.01	93.01	99.01
19113	Eschard	21.01	51.01	57.01	63.01	69.01	75.01	81.01	87.01	93.01	99.01
19114	Eschard	21.01	51.01	57.01	63.01	69.01	75.01	81.01	87.01	93.01	99.01
19115	Eschard	21.01	51.01	57.01	63.01	69.01	75.01	81.01	87.01	93.01	99.01
19116	Eschard	21.01	51.01	57.01	63.01	69.01	75.01	81.01	87.01	93.01	99.01
19117	Eschard	21.01	51.01	57.01	63.01	69.01	75.01	81.01	87.01	93.01	99.01
19118	Eschard	21.01	51.01	57.01	63.01	69.01	75.01	81.01	87.01	93.01	99.01
19119	Eschard	21.01	51.01	57.01	63.01	69.01	75.01	81.01	87.01	93.01	99.01
19120	Eschard	21.01	51.01	57.01	63.01	69.01	75.01	81.01	87.01	93.01	99.01

7 octobre.

5^h Petit combat à la grenade.

On entend une violente canonnade vers les Anglais.

6^h Le Lt Colonel demande aux C^{ts} des C^{ts} 21/3 et 21/5, du génie, de faire construire d'urgence des petites boîtes pouvant être utilisées pour le transport des câbles autour aux tranchées de la ligne.

5^h Compte rendu des événements de la nuit.

Tout calme, Relève effectuée, 4 sections de M^{ts}.

1^{er} R I, relevé par 3. I. M. 158^e (F^{ts} 20/2)

Relève du 1^{er} B^{ts} 158^e par le 2^{es} B^{ts} du 1^{er} B^{ts} - terminée à 21^h. Le 1^{er} B^{ts} est maintenant, 2 C^{ts} au chemin creux et 2 C^{ts} à la t. S. A. jusqu'à 22^h sans d'arrivée du 2^{es} B^{ts} de Verdun qui va constituer la réserve de 2^{es} section.

2^h Le Colonel 158^e - C^{ts} de la 2^{es} section Sud à C^{ts} 21/3 - 158^e M^{ts}.

Profite du bombardement pour faire jeter, devant la tranchée éponyme cette nuit entre M^{ts} et K 22 les tranchées barbelées qui nous ont été montées hier à M^{ts}.

13^h 25 L'artillerie de campagne exécutera aujourdhui à 16^h, 10', un tir par rafales sur 92 - R I - 26 - 158^e.

DATES. HISTORIQUE DES FAITS.

17 octobre 1915 (suite)

En premier tout le monde pour visiter les instructions 18^h 15. Le Lt Baral signale qu'on a aperçu des travailleurs ennemis au S du bois de Planionnet.

20^h Le C^{ts} 21/3 BCP, signale que les Grenadiers allemands ont tenté une attaque à la grenade sur K 18. Ils ont été repoussés par nos grenadiers.

22^h Les Allemands de grenadiers sont venus sur K 18, ils ont été repoussés après un combat de 20 minutes à la grenade.

22^h 30 - Le C^{ts} 21/3 rend compte par téléphone que les grenadiers allemands utilisant un rinf boya ont attaqué à la grenade sur le front des C^{ts} 6 et 72 C^{ts}. Ils ont été repoussés à la grenade et à coups de fusils.

Auger	Emil	Ed	500	Sumas	Julien	Ed	500
Bigon	René	D.	500	Joly	Ed	500	500

18 octobre.

1^h 45 Fusillade, jet de grenade. Des fusils rouges sont tués. Le 1^{er} B^{ts} de barrage s'écroule, à 1^h 15 demande de cessation de tir. Tout est calme est rétabli.

10^h 25 C^{ts} Collet signale que la nouvelle tranchée K 22 est visiblement bombardée (109 fragments) ainsi que la partie de la tranchée de la 23 C^{ts} qui est en bordure de la route.

Tir de représailles demandé.

10^h 55 Capitaine Girardot confirme ce message. Il signale que le tir est d'une grande précision et paraît très rapproché. 1 coup toutes les 20 secondes.

DATES. HISTORIQUE DES FAITS.

18 octobre 1915 (suite)

La direction du tir de l'artillerie ennemie est le bois 11 K 8 - Cité de Cammout.

Le Lt Colonel demande un tir de contre batterie.

11^h 45 C. H. a pris à partie, les batteries allemandes entre Cité Cammout et Ciercy.

11^h 7. Le Colonel téléphone à la division. Le bombardement semble bien être une préparation et attaque. ce bombardement est intense (109 fragments sur toute la ligne).

11^h 25. L'intensité du bombardement diminue un peu moins intense; mais continue. Même direction de tir, même distance, éclatement bas. Me blessé a fait 4 ou 5 blessés.

L'intervention de l'artillerie est demandée dans les mêmes conditions que précédemment.

12^h 45. Le Lt Colonel est informé qu'une attaque semble imminente sur notre front. on a aperçu le scintillement des baïonnettes allemandes dans le bois en face.

Le tir de barrage a été demandé.

12^h 3. L'ordre d'alerte est donné par téléphone.

" Fini fusils les armes et attendre des ordres."

12^h 10. Le 2^{es} B^{ts} est alerté.

16. 25. C^{ts} 2^{es} section Sud, à Capitaine Boullard, capite Girardot, 2^{es} B^{ts} Drouot, C^{ts} 21/3.

" 4 premiers et 1^{er} mat^{ts} indiqués 21/3. à M^{ts} à la disposition de la C. M. pour l'établissement d'emplacements de fusils -

DATES. HISTORIQUE DES FAITS.

18 octobre 1915 (suite)

Les escouades de fusils rouges, rendent une équipe au K 20, une au K 18, la 2^e au M^{ts}. Les instructions du C^{ts} de ce au ces jours.

Les premiers indiqués à M^{ts} procèdent de du Capitaine Girardot pour l'achèvement de la ligne.

Craque premiers de se munir de 2 s à son passage aux abris du Rain. -

C^{ts} 2^{es} section Sud à Caprice finie 21/3.

Fusils de suppression avant le jour. les B^{ts} devant au jalonnement des tranchées et suite de ce soir, les tranchées au K la tranchée M^{ts} K 22 ont été bombardées aujourd'hui.

Le Lt Colonel donne des ordres pour que 2 C^{ts} (montant et le boya Coupaig, soient aperçus cette nuit.

17^h Le Lt Colonel rend compte des événements à signaler depuis l'établissement du C^{ts} 21/3.

17^h 45. Fusillade et lancement de grenades rouges sont tirés, l'artillerie de barrage de K 20 à K 22

1970	Duval	21.01	51.01	57.01	63.01	69.01	75.01	81.01	87.01	93.01	99.01
1971	Duval	21.01	51.01	57.01	63.01	69.01	75.01	81.01	87.01	93.01	99.01
1972	Duval	21.01	51.01	57.01	63.01	69.01	75.01	81.01	87.01	93.01	99.01
1973	Duval	21.01	51.01	57.01	63.01	69.01	75.01	81.01	87.01	93.01	99.01
1974	Duval	21.01	51.01	57.01	63.01	69.01	75.01	81.01	87.01	93.01	99.01
1975	Duval	21.01	51.01	57.01	63.01	69.01	75.01	81.01	87.01	93.01	99.01
1976	Duval	21.01	51.01	57.01	63.01	69.01	75.01	81.01	87.01	93.01	99.01
1977	Duval	21.01	51.01	57.01	63.01	69.01	75.01	81.01	87.01	93.01	99.01
1978	Duval	21.01	51.01	57.01	63.01	69.01	75.01	81.01	87.01	93.01	99.01
1979	Duval	21.01	51.01	57.01	63.01	69.01	75.01	81.01	87.01	93.01	99.01
1980	Duval	21.01	51.01	57.01	63.01	69.01	75.01	81.01	87.01	93.01	99.01
1981	Duval	21.01	51.01	57.01	63.01	69.01	75.01	81.01	87.01	93.01	99.01
1982	Duval	21.01	51.01	57.01	63.01	69.01	75.01	81.01	87.01	93.01	99.01
1983	Duval	21.01	51.01	57.01	63.01	69.01	75.01	81.01	87.01	93.01	99.01
1984	Duval	21.01	51.01	57.01	63.01	69.01	75.01	81.01	87.01	93.01	99.01
1985	Duval	21.01	51.01	57.01	63.01	69.01	75.01	81.01	87.01	93.01	99.01
1986	Duval	21.01	51.01	57.01	63.01	69.01	75.01	81.01	87.01	93.01	99.01
1987	Duval	21.01	51.01	57.01	63.01	69.01	75.01	81.01	87.01	93.01	99.01
1988	Duval	21.01	51.01	57.01	63.01	69.01	75.01	81.01	87.01	93.01	99.01
1989	Duval	21.01	51.01	57.01	63.01	69.01	75.01	81.01	87.01	93.01	99.01
1990	Duval	21.01	51.01	57.01	63.01	69.01	75.01	81.01	87.01	93.01	99.01

Lascelle

AU TABLEAU D'HONNEUR.

Notre compatriote, le lieutenant Chapppe, vient d'être l'objet de la belle citation suivante :

« Depuis le début de la campagne, a constamment donné le plus bel exemple de courage, de sang-froid et de mépris du danger. A montré en toutes circonstances les plus belles qualités militaires. S'est particulièrement distingué à l'attaque du 29 mai, jour où il a été fortement contusionné »

EN 1915, NOS PRISONNIERS de GUERRE

Dans chaque département se met en place un Comité départemental de secours aux prisonniers de guerre. Le Préfet en est le Président.

Le comité départemental organise 4 sous-comités d'arrondissement : Aurillac, Mauriac, St Flour et Murat. Le comité d'arrondissement d'Aurillac a pour présidente Mme Volmerange

Dans le Cantal les prisonniers sont originaires des quatre arrondissements. Sur l'arrondissement d'Aurillac : 400 prisonniers, sur celui de Mauriac 280, sur celui de St Flour 255, et 135 sur celui de Murat.

De juillet à octobre 1915, 205 colis payés par la caisse, issus des dons recueillis depuis le début de la guerre d'après les listes communiquées par la préfecture, sont envoyés aux prisonniers. Dans ces colis des vêtements d'uniforme (gilets chaussures, sous-vêtements, sabots, vivres, boutons pour la réparation des vêtements militaires), distribution régulière de 2 kg par semaine à tous les soldats et sous-officiers prisonniers en Allemagne (1)

Des journaux publient une liste mensuelle par ordre alphabétique avec nom et prénom de nos prisonniers en Allemagne. Liste des personnes civiles internées en Allemagne, liste des prisonniers militaires internés en Allemagne, nos soldats cités à l'ordre du jour, médaillés, morts au champ d'honneur, blessés et prisonniers.

Une circulaire du ministre de l'intérieur du 9 février 1915 interdit cette publication Les journaux : « Nos soldats et Nos prisonniers » furent saisis.(2)



(1) Réf: 3 R 67. (2) Réf: 3 R 73

1^{er} et 10^{es} LISTES. 15 cent. le numéro 15 cent. 16 au 30 AVRIL 1915.

LISTE DE NOS PRISONNIERS EN ALLEMAGNE

LISTE BI-MENSUELLE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

BUREAUX :
12, rue Gilbert, 12
Villemomble (Seine).

Adresser lettres et mandats
à M. D. Bressolles,
Directeur,
à Villemomble (Seine).

ABONNEMENT
5 fr. pour toute la durée
de la guerre.

AVIS

Nous informons nos lecteurs que les anciennes listes de NOS PRISONNIERS s'épuisant, nous n'en ferons l'envoi qu'à nos nouveaux abonnés.

LE VETEMENT DU PRISONNIER DE GUERRE

Une carte très complète, portant l'indication de tous les camps de prisonniers de guerre en Allemagne, vient d'être publiée par les soins et au profit de l'Œuvre du « Vêtement du Prisonnier de Guerre ».

Cette carte est en vente au siège de l'Œuvre, 63, avenue des Champs-Élysées (prix : 50 centimes et 10 centimes sus pour l'expédition franco).

Koenigsbrück (Saxe). — Barthélemy Georges, 39^e d'inf., 4^e Cie, à Koenigsbrück (Saxe). — Barthélemy Henri, 164^e d'inf., 4^e Cie, à Koenigsbrück (Saxe). — Baudin Lucien, 102^e d'inf., 9^e Cie, à Koenigsbrück (Saxe). — Bauer Alfred, 56^e d'inf., 4^e Cie, à Koenigsbrück (Saxe). — Bauer Georges, 37^e d'inf., 9^e Cie, à Koenigsbrück (Saxe). — Benoit Albert, 164^e d'inf., 34^e Cie, à Koenigsbrück (Saxe). — Benoit Victor, 17^e d'inf., 1^{re} Cie, à Koenigsbrück (Saxe). — Bergat Henri, 172^e d'inf., 1^{re} Cie, à Koenigsbrück. — Bernard Robert, 164^e d'inf., 10^e Cie, à Koenigsbrück.

berg-Zossen. Cornay René, 5^e inf., 1^{re} compagnie, à Weinberg. — Cornay Louis, 5^e inf., 1^{re} Cie, à Weinberg. — Cléric Arthur, 143^e inf., à Senne. — Cyprien Etienne, mar. des log., 5^e art., à Ohdruff. — Canard Aimé, à Zossen-Berlin. — Clerc Alexandre, gendarme, à Kennbahn-Munster. — Courthouls René, à Wahn, près Cologne. — Conard Georges, à Wahn, près Cologne. — Caudrelier René, à Wahn, près Cologne. — Colin Victorien, à Munster. — Croisier Camille, 11^e, à Munster. — Cussy Pierre, 7^e, à Allengrabow. — Courtois Auguste, 3^e, à Wahn. — Causse Gaston-Jules, 3^e art., à pied, à Friedrichsfeld. — Chollet Louis, 3^e art., à pied, à Friedrichsfeld.

D

Duchaussois, à Zerbst. — Deguy, à Ohdruff. — Durand, à Darmstadt.

Pierre, 107^e, hôpital Saint-Wendel. — Gaillard Emile, 344^e, à Benberg. — Gabriel Jules, 142^e, à Rastatt. — Glisson, 34^e, à Sennelager. — Gerette Eugène, 325^e, à Sennelager. — Gardon Henri, 11^e, à Ohdruff. — Gashimari Aimé, 84^e, à Allengrabow. — Garnier Eugène, 83^e, à Allengrabow. — Galmiche Albert, 11^e chass., à Sennelager. — Gallouin Victor, 7^e, à Friedrichsfeld. — Guilmin Gaston-Moïse, 3^e, à Sennelager. — Geslanc Emile-Erosni, 3^e, à Senne. — Gesin Guillaume, 3^e art., à pied, à Senne. — Guequel Pierre, 3^e art., à pied, à Senne. — Guequel Yves, 3^e artill., à pied, à Senne. — Guequel Gustave, 3^e artill., à pied, à Senne. — Girard Aimable, 3^e artill., à pied, à Senne. — Godefroy Marcel, 3^e artill., à pied, à Senne. — Gouailler Alexandre, 3^e artill., à pied, à Senne. — Goussot René, 3^e artill., à pied, à Senne.

Dans le Cantal, le nombre de prisonniers inscrits était de 500 au 16 novembre 1915. (Réf: 3R 71). Lascelles compte 2 prisonniers de guerre le 16 juillet 1915.

LAPEYRE Jacques, prisonnier à Munster III, 158^{ième} R.I., 4^{ième} bâtiment 9^{ième} C.

Prisonnier du 17 mai au 26 août (4 mois). Il s'est évadé. Il est mort à Lyon en 1918 n° 326

SENAUD Joseph, prisonnier à Puechem 86^{ième} R.I. durée 2ans et 5 mois. M : 616

Département du Cantal.

Commune de Lascelles.

Liste des prisonniers de Guerre.

Noms et Prénoms des Prisonniers	Adresse	Lieu où ils sont internés
Lapeyre Jacques	158 ^e Rég ^t d'Inf ^{anterie} 3 ^e C ^{om} 4 ^e B ^{ataillon}	Münster Camp 4 ^e 3 Walsphecke - Allemagne
Senaud Joseph	86 ^e Rég ^t d'Inf ^{anterie}	Fort à i Keshing Pris Zugolstadt - Pr. vière - Allemagne

A Lascelles, le 16 juillet 1915.
Le Maire,
B. Castel



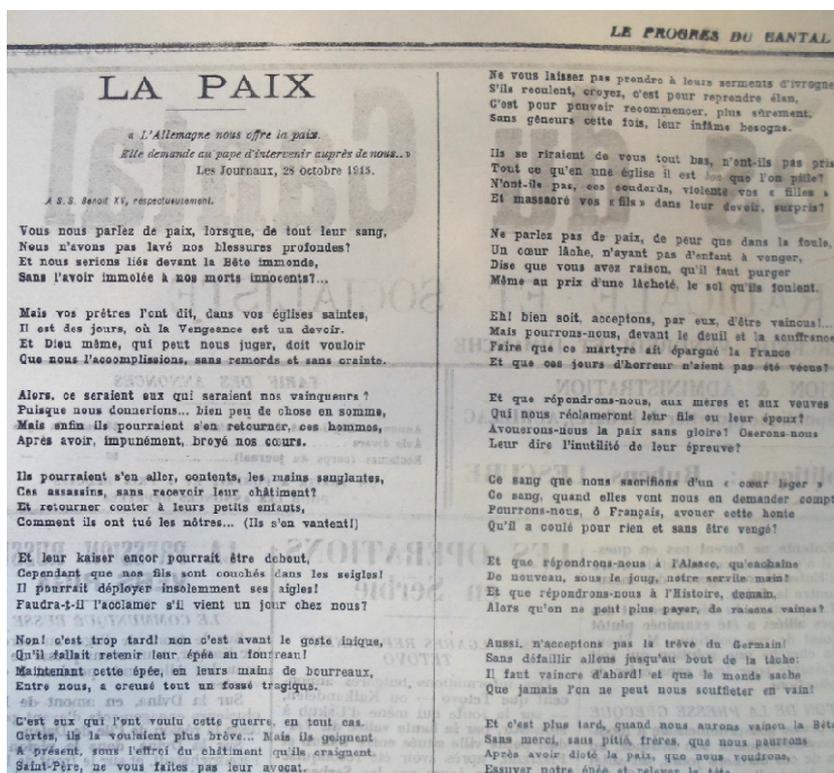
Réf 3R 46

L'hiver 1915-116 fut terrible partout, particulièrement dans l'est « c'est là où je vis des couches de neige de 60 à 70cm (comme chez nous) avec des températures de -25 degrés. On logeait dans une grange : il fallait y monter par une échelle. On couchait dans un gerbier. Les gerbes n'étaient pas encore battues. Il y avait un plancher vide, on

nous avait donné de la paille et c'est là qu'on devait coucher, mais c'était une vieille baraque, le froid l'éclair rentraient partout. On ne pouvait pas se réchauffer alors on montait sur le gerbier, on faisait un trou pour rentrer une dizaine. On étendait les toiles de tente, quelques couvertures comme matelas les autres par-dessus et on se couvrait avec les gerbes. et nous étions à l'arrière. Que devait être ceux qui étaient dans les tranchées... il est vrai que dans les sapes profondes de 5 à 6 mètres, il n'y gelait pas. Mais le pire c'était le ravitaillement qui nous arrivait tout geler. J'ai vu certains jours ne pouvoir distribuer le vin tant il était pris par la glace Quant aux boules de pain on les coupait à la hache, on prenait les morceaux, qu'on allait enfouir dans le gerbier pour qu'ils dégèlent un peu... Ce froid excessif dura une bonne semaine, après ce fût moins vif 10 à 12 degrés. » Pierre Bazelle

Pour se réchauffer, une armée entière de poilus, sur le front, dans les garnisons, reprenait en chœur « Quand la Madelon vient nous servir à boire... » Chanson créée par Bach, paroles de Louis Bousquet, musique de Camille Robert. Elle devint un véritable succès populaire, un symbole de légèreté qui faisait oublier un quotidien extrêmement difficile.

1916



Progrès du cantal 1916

L'Attaque - sur-Verdun

« Qu'elle ait été décidée ou non par un grand conseil de guerre tenu à Berlin l'attaque allemande contre Verdun était nécessaire à nos ennemis pour plusieurs motifs puissants. Il fallait prévenir l'offensive des alliés, impressionner et reconquérir l'opinion mondiale, affirmer la puissance militaire de l'Allemagne. Du reste elle se dessinait depuis un mois environ. Il se dégageait de tous ces combats : en Belgique sur l'Yser, en Artois, sur la Somme, en Alsace, en Champagne qu'il y aurait sous peu une offensive allemande. Elle eut lieu sur Verdun sur la partie la plus forte, la plus résistante des lignes françaises ». Commandant Bouvier de Lamotte breveté d'État-major. Ce fut le lundi 11 février, vers 3 heures du soir que les premières colonnes d'infanteries

allemandes furent lancées. .



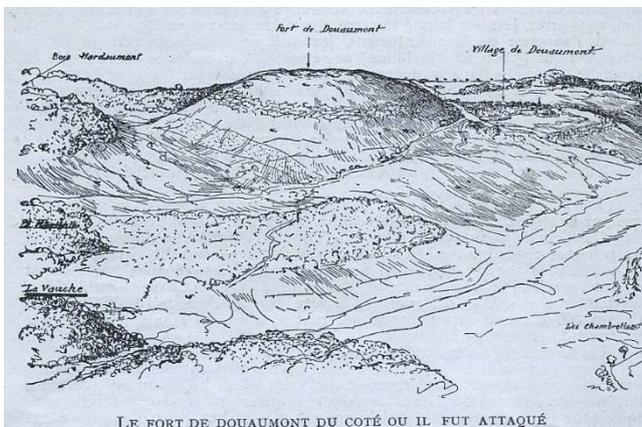
Le Progrès du Cantal dimanche 8 mars 1916

A LASCELLES, en 1916 sont morts pour la France.

- LAVIGNE Pierre
- ESQUIRE Antoine
- LACARRIERE Eugène
- VELLE Etienne
- LERON Jean
- SEVERAC Pierre-Joseph

LAVIGNE Pierre

Né le 28 juillet 1884 au village de Lacoste (Lascelles). Fils de Pierre Antoine, vacher à Lacoste, 27 ans, et de Gaillard Fanchette âgée de 31 ans.
 Domestique, domicilié au Drillet (Lascelles) il se marie à Laroquevieille le 4 novembre 1911 avec Marie Thérèse Lajarrije née à Tidernat (Laroquevieille) le 22 novembre 1887. Elle est domestique à Montplaisir (Jussac).
 Incorporé au 139^e Régiment d'infanterie.
 Passé dans la réserve Il est mobilisé en 1914. Il est tué à l'ennemi le 19 mars 1916 au combat de Douaumont.



Le Pays de France (édité par le Matin du 9 mars 1916 3^{ème} année N° 73

Classe 1904, Matricule 411, 1R 1653.

Sauvignie

Nom Prénoms : Pierre Marie

ÉTAT CIVIL

Né le 22 juillet 1884 à Lascelle canton d'Arville Nord, département de Cantal, résident à Lascelle canton d'Arville Nord, département de Cantal, profession de domestique.

DÉCISION DU CONSEIL DE RÉVISION ET MOTIFS.

Incorpore au 129 Régiment d'Infanterie en complément du 1^{er} Octobre 1916.

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Incorpore au 129 Régiment d'Infanterie en complément du 1^{er} Octobre 1916.

Mort pour la France le 19 Mars 1916 à Rouaumont (Hauts)

Genre de mort : Tué à l'ennemi

Né le 22 juillet 1884 à Lascelle Département Cantal

Arr^m municipal (p^r Paris et Lyon), à défaut rue et N^o.

© Ministère de la défense - Mémoire des hommes

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom : **LAVIGNE**

Prénoms : **Pierre Marie**

Grade : **Soldat**

Corps : **140^e Rég^t d'Infanterie**

N^o Matricule : **22545 au Corps. — Cl. 1904**

14 au Recrutement Arville

Mort pour la France le **19 Mars 1916**

à **Rouaumont (Hauts)**

Genre de mort : **Tué à l'ennemi**

Né le **22 juillet 1884**

à **Lascelle** Département **Cantal**

Arr^m municipal (p^r Paris et Lyon), à défaut rue et N^o.

Jugement rendu le _____

par le Tribunal de _____

acte ou jugement transcrit le **30 juillet 1916**

à **Feyzin Cantal**

N^o du registre d'état civil : **Frère**

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

19-Mars

Partes du 19 Mars 1916

N ^o	Noms - Prénoms	Grade	Etat	Notes	N ^o	Noms - Prénoms	Grade	Etat	Notes
1 ^{er}	Monsieur Alexis	...	1		8 ^e	Jullien Marie	...	21	
2 ^e	Guillaume Franck	...	1		9 ^e	Combien Louis	
3 ^e	Billet Robert	...	1		10 ^e	Lavigne Pierre	
4 ^e	Mesnard René	...	1		11 ^e	Coatrin Louis	
5 ^e	Fosco Georges	...	1		12 ^e	Gantebel Adolphe	
6 ^e	Lucin Joseph	...	1		13 ^e	Manet Joseph	
7 ^e	Lucin Eugène	...	1		14 ^e	Dunif Raymond	
8 ^e	Combaud Gustave	...	1		15 ^e	Benet Fernand	
9 ^e	Ogier Auguste	...	1		16 ^e	Benoit Gaston	
10 ^e	Prélaud René	...	1		17 ^e	Bernier Jean	
11 ^e	Leveau Eugène	...	1		18 ^e	Martin Martial	
12 ^e	Barrand Auguste	...	1		19 ^e	Berest Joseph	
13 ^e	Josson Etienne	...	1		20 ^e	Viel Léon	
14 ^e	Emery Desiré	...	1		21 ^e	Lefèvre Louis	
15 ^e	Balme Jean	...	1		22 ^e	Bouvier Camille	
16 ^e	Pons Michel	...	1		23 ^e	Ville René	
17 ^e	Jacquin Jean	...	1		24 ^e	Deme Gabriel	
18 ^e	Mungin Emot	...	1		25 ^e	Godreau Gaston	
19 ^e	Jay Gaston	...	1		26 ^e	Champoux Louis	
20 ^e	Gantebel Joseph	...	1		27 ^e	Sauhin Alfred	
21 ^e	Cherrolle Théodore	...	1		28 ^e	Andrieu Marcel	
22 ^e	Briand Jean	...	1		29 ^e	Deschamps Gabriel	
23 ^e	Berria Pierre	...	1		30 ^e	Vial Joseph	
24 ^e	Mouat Alphonse	...	1		31 ^e	Hérot Charles	

La nuit du 18 : « à la tombée de la nuit la 1ère Cie du 109 est envoyée en renfort du 140 et placée en réserve. Devant l'impossibilité de distraire des hommes du front pour effectuer les corvées d'ordinaire, ordre est donné de consommer un jour de vivres de réserves. La nuit relativement calme est employée à renforcer, à réparer les tranchées de tirs et de soutien. A 10 h après une matinée relativement calme, le bombardement reprend réglé par denombreux avions. Il est particulièrement violent à partir de 16 h surtout vers les secondes lignes, 3 grands abris sont défoncés occasionnant des pertes sensibles » Ces pertes sont de 48 tués et 111 blessés. Pierre Lavigne est au nombre des tués au combat à Douaumont.

Par la loi du 27 avril 1916 délivrance de diplômes aux morts pour la patrie. Le 7 octobre 1916, le ministre de la guerre adresse aux préfets du Cantal 737 diplômes destinés aux familles des morts pour la patrie.

Dans le Progrès du Cantal du 28 avril 1916

LASCELLES. _ AU TABLEAU D'HONNEUR. -Notre jeune compatriote, Rigaudière Antoine, d'Houade, qui a pris part aux sanglants combats de Vaux, le mois dernier a mérité la belle citation suivante à l'ordre du régiment : Rigaudière Antoine, soldat à la 8ième compagnie du 86ième d'infanterie : « A pendant les bombardements très violents des 7, 8, 9, 10 et 11 mars, assuré avec le plus grand courage, la liaison entre le colonel et son chef de bataillon ».

Aux armées le 12 mars 1916. Signé : le lieutenant du 86ième. Nos félicitations au vaillant « poilu » pour sa courageuse conduite.

Antoine (né en 1884) est le frère de Félix tué en 1915.

MARTY Adolphe Dans le Cantal Républicain du jeudi 11 mai 1916

« LASCELLES. Au champ d'honneur. -M. Adolphe Marty est tombé glorieusement face à l'ennemi le 28 août 1914 à Gerbéviller. La mort de ce brave n'a été connue avec certitude qu'après de longs mois d'attente angoissée. Nos condoléances à la famille ».

ESQUIRE Antoine

Né le 10 juillet 1878 à Lascelles (village de Lacoste). Fils de Joseph propriétaire au Rial (Lascelles) et de Montmart Elise ou Elisabeth. (Décédée à Lacoste le 22 juillet 1886).

(Marié le 11 novembre 1903 à Maria Fraux, née au Liaumier, à St Cirgues de Jordanne. Il est domestique à Paris.

Incorporé au 44^{ième} Régiment d'infanterie, il est passé au 238^{ième} R.I en septembre 1914. Il est tué à l'ennemi le 8 juin 1916 devant Verdun. Le jugement est rendu le 4 juillet 1919 par le tribunal de la Seine et transmis le 30 juillet 1919 à Paris 12^{ième} (lieu de son dernier domicile).

Journal du 238ième R.I du 8 juin 1916.

J.M.O Réf : 26N 725/3

« Pertes du 5 juin au 15 juin : officiers 17 dont : tués : 3, blessés : 8, disparus : 6

Hommes de troupe 554 : tués : 76, blessés : 215, disparu : 265 ».

Antoine Escure est tué le 8 juin 1916.

ÉTAT CIVIL

Nom: **ESQUIRE** Prénoms: **Armand**

N° de naissance: **1813**

DÉCISION DE CONSEIL DE RÉVISION ET MOTIFS

Compulsé dans la 1^{re} partie de la liste de recensement national le 1^{er} octobre 1912.

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DÉFINITIVES

A accompli une 1^{re} période d'exercices dans le 139^o Régiment d'Infanterie du 21 août au 17 septembre 1909.

A accompli une 2^e période d'exercices dans le 139^o Régiment d'Infanterie du 15 mai au 29 mai 1909.

Passé dans l'armée territoriale le 1^{er} octobre 1912.

mobilisé le 8 août 1914 n° 1273 - rég. Tal d'inf.

Parti au 139^o Régiment d'Infanterie le 21 septembre 1914.

Fut tué à l'ennemi le 8 juin 1915 devant Verdun.

(avis M^o du 26 juin 1916)

Campagne contre l'Allemagne du 3 août 1914 au 8 juin 1916.

A accompli une période d'exercices dans le 139^o REGT d'Infanterie du 12 au 20 MAL 1914.

Passé dans la réserve de l'armée territoriale le 20 MAL 1914.

Libéré du service militaire le 20 MAL 1914.

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom: **ESQUIRE**

Prénoms: **Armand**

Grade: **2^o classe**

Corps: **231^o Régiment d'Infanterie**

N° **1192** au Corps. — Cl. **1192**

Matricule: **1.113** au Recrutement **Arville**

Mort pour la France le **8 juin 1915**

à **Verdun** devant **Verdun**

Genre de mort: **Fut tué à l'ennemi**

Né le **10 juillet 1878**

à **Sadceller** Département **Cantal**

Arr^o municipal (p^r Paris et Lyon), }
à défaut rue et N°.

Jugement rendu le **4 avril 1919**

par le Tribunal de **La Flèche**

acte ou jugement transcrit le **30 juillet 1919**

à **Paris 19^e**

N° du registre d'état civil

534-708-1921. [26434.]

Dans ou dans la réserve.

A accompli une 1^{re} période d'exercices dans le 139^o Régiment d'Infanterie du 21 août au 17 septembre 1909.

A accompli une 2^e période d'exercices dans le 139^o Régiment d'Infanterie du 15 mai au 29 mai 1909.

Passé dans l'armée territoriale le 1^{er} octobre 1912.

mobilisé le 8 août 1914 n° 1273 - rég. Tal d'inf.

Parti au 139^o REG^t d'Infanterie le 21 septembre 1914.

Fut tué à l'ennemi le 8 juin 1915 devant Verdun.

(avis M^o du 26 juin 1916)

Campagne contre l'Allemagne du 3 août 1914 au 8 juin 1916.

A accompli une période d'exercices dans le 139^o REGT d'Infanterie du 12 au 20 MAL 1914.

Passé dans la réserve de l'armée territoriale le 20 MAL 1914.

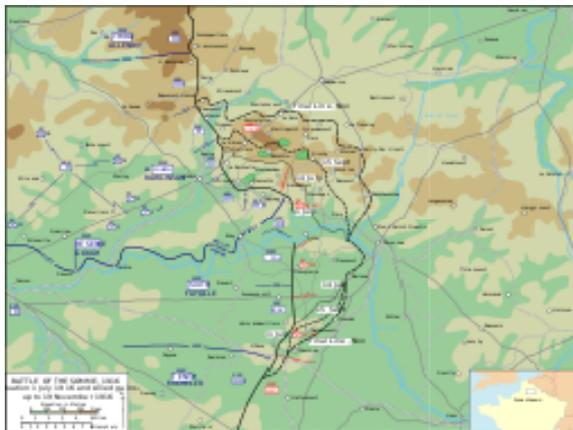
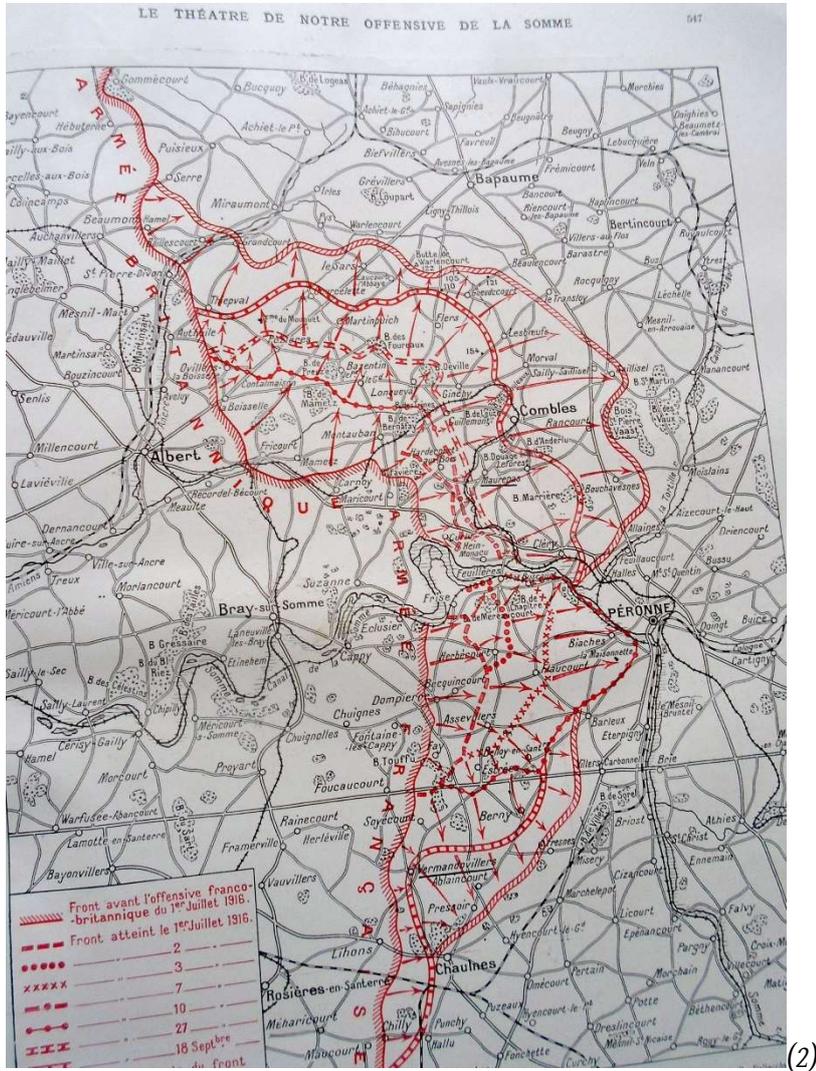
Libéré du service militaire le 20 MAL 1914.

La bataille de la Somme.

Pendant que Verdun subissait les formidables assauts des allemands, français et anglais préparaient une forte offensive C'est au cours des réunions tenues les 6 et 7 décembre à Chantilly, sous la présidence du général Joffre, que la décision fut prise d'une offensive généralisée sur tous les fronts au milieu de l'année 1916. La date choisie pour le début des opérations : le 1 juillet, le lieu : le Front de Picardie, appelé plus couramment le Front de la Somme. Pendant plusieurs mois toute la région en arrière du front avait été transformée en un immense bourdonnant chantier. Le pays, pour ses habitants n'était plus reconnaissable.

Le 1 juillet le commandement français entreprit, une vaste diversion à l'offensive allemande sur Verdun. « Ce fut l'artillerie qui entama la bataille de la Somme. Les franco-anglais mettaient en ligne des pièces de grande puissance et dans l'ensemble une artillerie probablement supérieure à celle que l'ennemi avait déchainé sur Verdun. Le 1 juillet à 7 heures, au nord de la Somme des éléments de la division descendent en courant pour devancer le barrage allemand...du 1^{er} juillet au 8 novembre 1916. (1)

Quatre soldats de Lascelles vont mourir durant labataille de la Somme : Eugène Lacarrière le 7 aout à Maurepas, Etienne Velle le 5 septembre à Montdidier, Jean Leron au bois Kalner près de Vermandovilliers et Pierre-Joseph Séverac le 4 décembre à Chambres.



(1), (2) L'Album de la guerre, Paris Illustration, tome Premier 1924.

Journal du 160^{ème} R.I du 7 août 1916 J.M.O. Réf: 26 N 701/7

Ce journal fait l'état des pertes pour la période du 1 juillet au 11 aout 1916. Le nombre est 1370 hommes tués dont Eugène Lacarrière.

Date	Noms et prénoms	Grade	T	D	Obs.	Date	Noms et prénoms	Grade	T	D	Obs.
9.7.	Abelton Henri	2 ^e d	1			9.7	Colbeau Marcel	2 ^e d	1		
9.7.	Barrauld Louis	"	1			9.7	Cerbin Albert	2 ^e d	1		
9.7.	Rosot Eugène	1 ^{er} sergent	1			9.7	Brossier Pierre	"	1		
	Rayon Lucien	2 ^e d	1			10.7	Lichert Joseph	Cap ^l	1		
	Cholot Vincent	"	1			10.7	Gerard Jules	"	1		
	Boiziau Auguste	"	1			10.7	de Borsen Joseph	2 ^e d	1		
10.7	Jacquin Louis	"	1			11.7	Balbotier Alphonse	1 ^{er} d	1		
	Herbier Antoine	"	1			10.7	Hugues Eugène	Cap ^l	1		
	Demux Hubert	Cap ^l	1			10.7	Pajou Henri	2 ^e d	1		
	Bricaut Henri	2 ^e d	1			10.7	Orilles Isidore	"	1		
19.7	Boyer J.B.	"	1			11.7	Schustatz Eugène	"	1		
20.7.	Caussel René	Adj ^t	1			11.7	David Jean	"	1		
	Marnant Albert	Cap ^l	1			7.8	Sudras Louis	1 ^{er} sergent	1		
	Formet Alband	2 ^e d	1			7.8	Lacarrière Eug.	"	1		
	Guillaume Albert	"	1				1 ^{er} Compagnie				
	Guyot Henri	"	1			16.8	Guillaume Albert	Cap ^l	1		
	Laffont Gabriel	"	1			26.8	Cature Jacques	2 ^e d	1		
	C.M.D					26.8	Dailly Victor	"	1		
16.8	Cuduge Francis	2 ^e d	1			26.8	Rigault Albert	"	1		
	Richard Henri	"	1			6.7	Loriot Paul	1 ^{er} sergent	1		
	Lemome Charles	"	1			6.7	Dubreuil Joseph	2 ^e d	1		
20.8.	Gaire Charles	"	1			6.7	Bequerre Pierre	"	1		
25.8.	Morice Auguste	"	1			8.	Maillot Albert	Cap ^l	1		
7.7	Lemaire Louis	Adj ^t	1			8.	Boulay Paul	2 ^e d	1		
8.7	Chaput Henri	2 ^e d	1			8.	Janfauche Jos.	"	1		
8.	Chabasseu Marie	"	1			8.	Gramont Henri	"	1		
9.	Perraudin René	"	1			8.	de Garrigue Louis	"	1		

LACARRIERE EUGENE

Né à Vic sur Cère le 27 janvier 1889. Fils de Michel Lacarrière décédé le 12 décembre 1907 et de Marie Manhes.

Marié le 19 janvier 1913 à Marie Marty née à Marmanhac le 6 janvier 1895. De cette union naît Antoine, fils posthume, le 26 octobre 1916. Il habite avec ses parents cultivateurs à Cheules.

Incorporé au 38^{ème} régiment d'infanterie en octobre 1910, mis en disponibilité le 25 septembre 1912. Il est caporal Il est rappelé en 1914, tué à l'ennemi à Maurepas (Somme) le 7 août 1916, à peine âgé de 28 ans.

Dans le Cantal Républicain du vendredi 26 septembre 1916 (Réf: 10 jour 48)

Lascelles-« Au champ d'honneur. - M. Eugène Lacarrière époux Marty, a trouvé une mort glorieuse dans les batailles de la Somme ; il était à peine âgé de 28 ans.

Nos sincères condoléances à la famille. »

<p><i>Sacarière</i></p> <p>212</p>	
<p>ÉTAT CIVIL</p> <p>Nom <i>LA CARRIÈRE</i></p> <p>Prénoms <i>Antoine Eugène</i></p> <p>Grade <i>Sergent</i></p> <p>Corps <i>160^e Régiment d'Infanterie</i></p> <p>N^o <i>03067</i> au Corps. — Cl. <i>1909</i></p> <p>Matricule. <i>212</i> au Recrutement <i>Aurillac</i></p> <p>Mort pour la France le <i>7 Août 1916</i></p> <p>à <i>Maurépas (Somme)</i></p> <p>Genre de mort <i>Tué à l'ennemi</i></p> <p>Né le <i>27 Janvier 1889</i></p> <p>à <i>Vic-sur-Cère</i> Département <i>Cantal</i></p> <p>Arr^o municipal (p^r Paris et Lyon), } à défaut rue et N^o.</p>	
<p>Jugement rendu le _____</p> <p>par le Tribunal de _____</p> <p>acte ou jugement transcrit le <i>21 décembre 1916</i></p> <p>à <i>Vic-sur-Cère (Cantal)</i></p> <p>N^o du registre d'état civil <i>379/2</i></p>	

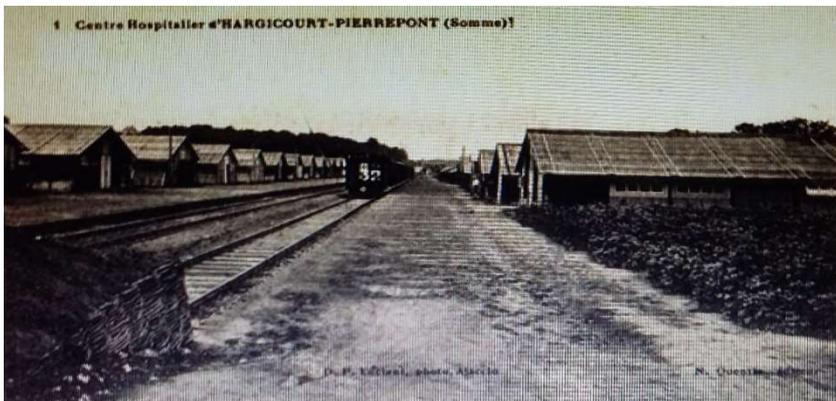
VELLE Etienne

Né le 31 mai 1888 à Aurillac. Fils de Louis, décédé le 28 mai 1904 à Aurillac et de Catherine Cossoul décédée le 10 juin 1898 à Aurillac.

Marié le 11 septembre 1912 à Jeanne Soubrier. Il est domestique à Cornozière, commune de Lascelles. Il a eu 3 enfants : Julien né le 31 mars 1914 et décédé le 12 avril 1914, Céline née le 31 mars 1914 et décédée le 5 avril 1914 et François né le 27 août 1915.

Soldat de 2^{ème} classe au 105^{ème} R.I. il est mort pour la France le 5 septembre 1916 des suites de ses blessures de guerre à l'Hôpital d'évacuation militaire d'Hargicourt du canton de Montdidier dans la Somme

Dès le début de la guerre, chaque corps d'armée est doté d'un hôpital d'orientation et d'évacuation (H.O.E pour l'état-major). Sur le front de tels centres hospitaliers sont installés, parfois dans des baraquements regroupant de véritables cités. Ils sont mobiles et se déplacent en fonction des besoins du front. Ils s'installent aux points les plus favorables à l'organisation et à l'exécution des évacuations. Du fait de la nécessité des trains sanitaires les gares sont les endroits privilégiés.



H. O.E Nos 34 d'Hargicourt- Pierrefond dans la Somme. Le train affecté à la gare régulatrice de Creil arrive pour évacuer les blessés. Classe 1908, Matricule 31, Réf: 1 R 1677.

VELLE

Nom : *VELLE*
 Prénoms : *Etienne*
 N° de recensement : *31*
 Classe de mobilisation : *1*

ÉTAT CIVIL.
 Né le *31 mai 1888* à *Aurillac*, canton d'*Aurillac*, département de *Cantal*, résidence à *Cantal*, profession de *cultivateur* et de *peu travaillé*, domicile légal à *St Simon*, canton d'*Aurillac*, département de *Cantal*.

PERSONNELLEMENT.
 Cheveux *et*, yeux *bleus*, front *couvert*, nez *rectaire*, bouche *moyenne*, dents *sans*, visage *ovale*. Taille : *1 m 60*. Taille rectifiée : *1 m 50*. Marques particulières : *—*

Degré d'instruction générale : *—*

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION.
 Classé dans la *1* partie de la liste en 1909.
 Classé dans la *—* partie de la liste en 1910.

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
 Inscrit sous le n° *31* de la liste de recensement dans le canton d'*Aurillac-nord*. Bon pour le service armé en 1909.
 Incorporé au *106^e Rég^t d'Infanterie* à compter du *six octobre 1909*.
 Arrivé au corps et *soldat de 2^e classe* le dit jour.
 Envoyé dans la disponibilité le *05 septembre 1911*.
 Certificat de Bonne conduite "accusé".
mobilise au Reg. d'Inf. de Riom le 3 août 1914
 Déclaré le *5 septembre 1916* à l'*Hôpital Evacuation 18* Secteur Postal *300 Blessures* "Mort pour la France".
 Avis du Ministère de la Guerre du *18 9 16*.

CAMPAGNES.
entre l'Allemagne du 1^{er} Août 1914 au 5 septembre 1916

BLESSURES, ACTIONS D'ÉCLAT, DÉCORATIONS, ETC.

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **VELLE**
 Prénoms *Etienne*
 Grade *Soldat*
 Corps **105^e RÉGIMENT D'INFANTERIE**

N° *05086* au Corps. -- Cl. *1908*
 Matricule. *31* au Recrutement *Aurillac*

Mort pour la France le *5 septembre 1916*
 à l'*Hôpital d'évacuation n° 18* Secteur *300* à *Barjeuourt (Somme)*
 Genre de mort *suite de blessures de guerre*

Né le *31 mai 1888*
 à *Aurillac* Département *Cantal*

Arr^e municipal (p' Paris et Lyon), à défaut rue et N°.

Jugement rendu le *—*
 par le Tribunal de *—*
 acte au jugement transcrit le *3 mars 1917*
 à *Lascelle (Cantal)*
 N° du registre d'état civil *802/140*

260-709-1022. [26434]

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Inscrit sous le n° *31* de la liste de recensement dans le canton d'*Aurillac-nord*. Bon pour le service armé en 1909.
 Incorporé au *106^e Rég^t d'Infanterie* à compter du *six octobre 1909*.
 Arrivé au corps et *soldat de 2^e classe* le dit jour.
 Envoyé dans la disponibilité le *05 septembre 1911*.
 Certificat de Bonne conduite "accusé".
mobilise au Reg. d'Inf. de Riom le 3 août 1914
 Déclaré le *5 septembre 1916* à l'*Hôpital Evacuation 18* Secteur Postal *300 Blessures* "Mort pour la France".
 Avis du Ministère de la Guerre du *18 9 16*.

LERON Jean

Né le quatre septembre 1891 à Lascelle. Fils d'Antoine Leron né le 11 mars 1865 à Vendogne (Laroquevieille) et de Chastroux Jeanne Claudine née le 6 juin 1870 à Houade. Mariés le 11 janvier 1890. Ils sont cultivateurs à Houade

Célibataire, il est cultivateur. Soldat de 2^{ème} classe à la 1^{ère} compagnie du régiment d'infanterie. « Mort pour la France, tué à l'ennemi au bois Kalner près de Vermandovillers dans la Somme le 18 du mois de septembre 1916 vers une heure par éclats d'obus sur le champ de bataille. » Acte de décès du 6 octobre 1916.

Classe 1911, Matricule 42, Réf: 1R 1576.

Leron

Nombre matricule du recrutement : *42*

Classe de mobilisation : *1905*

Prénoms : *Jean*

STAT CIVIL

Né le *4 Avril 1885* à *Lascelles*, canton de *Lascelles*, département de *l'Aisne*

Marié le *25 Novembre 1911* à *Marie Eugénie Chastang*, née à *St Cirgues de Jordanne*, département de *l'Aisne*

DÉCISION DU CONSEIL DE RÉVISION

Classé dans la *1^{re}* partie de la liste en 1913

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES

Inscrit sous le n° *12* de la liste de recrutement dans le canton de *Lascelles* et *Aisne*, en 1913, au *11^e* tableau.

Après avoir été incorporé dans le *38^e* Régiment d'Infanterie le *8* de *Septembre 1914*, arrivé au corps le *8* de *Septembre 1914*.

Décédé le *4 Septembre 1916* à l'ennemi à *Vermandovillers* dans le *2^e* Régiment d'Infanterie.

ARRÊTÉS SUPPLÉMENTAIRES ET CONTINUATIONS

CAMPAGNES

BLESSURES, ACTIONS D'ÉCLAT, RÉCOMPENSES, ETC.

Mort le *11* août *1916* pendant la guerre.

© Ministère de la défense - Mémoire des hommes

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom *LERON*

Prénoms *Jean*

Grade *2^e Classe*

Corps *38^e Rég^t d'Infanterie*

N° *4407* au Corps. — Cl. *1911*

Matricule *42* au Recrutement *Lascelles*

Mort pour la France le *4^{er}* *Septembre 1916*

à *Vermandovillers (Somme)*

Genre de mort *Tué à l'ennemi*

Né le *4 Septembre 1885*

à *Lascelles* Département *Lascelles*

Arr^e municipal (p' Paris et Lyon), à défaut rue et N°.

Jugement rendu le _____ par le Tribunal de _____

acte ou jugement transcrit le *29 novembre 1916*

à *Lascelles (Lascelles)*

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

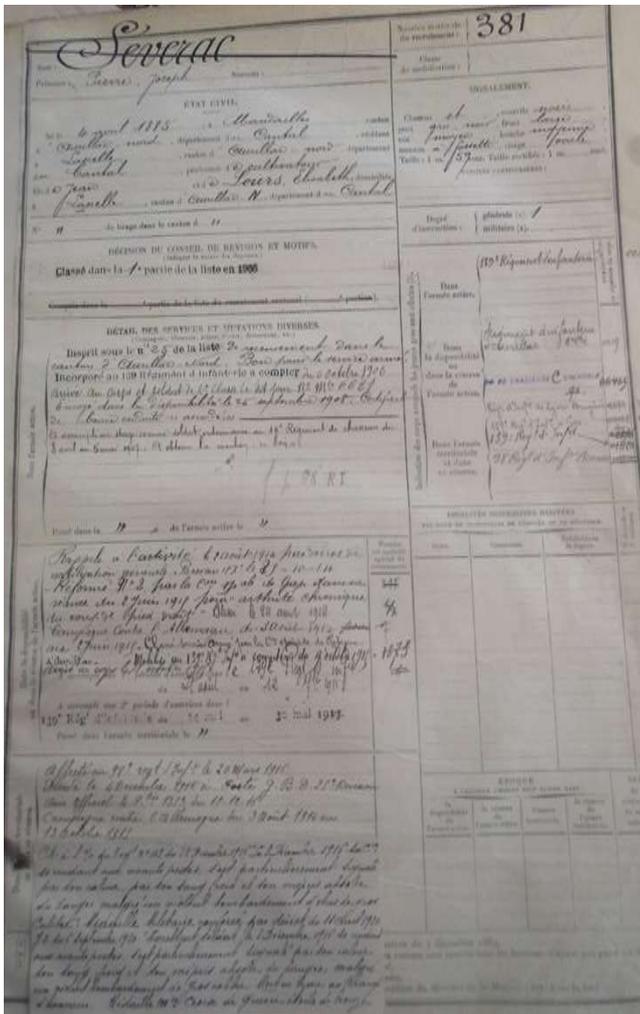
SEVERAC Pierre- Joseph

Né le 4 avril 1885 à Mandailles. Fils de Jean Séverac, 49 ans, fermier au village de Raymond et de Lours Elisabeth âgée de 31 ans.

Il est « domicilié avec ses pères et mères au village de Mazieux (Lascelles) quand il se marie le 25 novembre 1911 avec Marie Eugénie Chastang née à St Cirgues de Jordanne le 18 avril 1890, domiciliée au Driller avec son aïeul maternel » (ses parents sont décédés, la mère, Marie Pinquier le 14 septembre 1892 et le père le 21 décembre 1897.) Une fille Marcelle Jeanne naît le 18 décembre 1912.

Il est cultivateur à Lascelle

Soldat au 92^{ème} régiment d'infanterie il décède devant Chambres dans la Somme le 4 décembre des suites des blessures reçues sur le champ de bataille « Mort pour la France » Il est inhumé au cimetière militaire de Méliarécourt tombe numéro 12 dans la Somme



Ministère de la Guerre - Mémoire des Hommes

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **SEVERAC**

Prénoms **Pierre Joseph**

Grade **Soldat**

Corps **98^e Régiment d'Infanterie**

N^o **019230** au Corps. — Cl. **1905**

Matricule **381** au Recrutement de **Aurillac**

Mort pour la France le **6 décembre 1916**
à **Poste G. B. D. 25^e Division** **Chaulnes** **Somme**

Genre de mort **Blessures de guerre**

Né le **6 avril 1885**
à **Mandailles** Département **Cantal**

Arr^s municipal (p^r Paris et Lyon), }
à défaut rue et N^o.

Jugement rendu le
par le Tribunal de
acte ou jugement transcrit le **1^{er} Avril 1917**
à **Lascelles** **Cantal**

N^o du registre d'état civil.....

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

L'année 1916 s'achève avec cet article paru dans le Cantal Républicain du lundi 12 et mercredi 13 décembre: LASCELLES. - Au tableau d'honneur. - Notre compatriote Gilbert Louis, cycliste au 52^{ème} bataillon de chasseurs vient d'être cité à l'ordre de la division en ces termes élogieux :
« Agent de liaison particulier du chef de bataillon avec la brigade, a, au cours des combats de juillet 1916 traversé journellement de très violents tirs de barrage pour assurer la liaison du commandant. »
Nos félicitations au vaillant soldat qui était déjà cité et titulaire de la croix de guerre.

En 1916, lors de la réunion du comité agricole de la main d'œuvre agricole, celui-ci fait état que cette année la main d'œuvre fait défaut, par suite de l'appel des vieilles classes, de nombreux auxiliaires et de récupérés. D'autre part les dépôts de troupe n'ont plus les mêmes disponibilités et les demandes de prisonniers sont de plus en plus nombreuses. Il est fait un recensement des prairies fauchables ce qui donne pour Lascelles 430 Ha.
Les équipes seront mises à la disposition des comités communaux qui en assureront la répartition locale sous le contrôle des autorités civiles et militaires. M. le préfet Héltas réclame des prisonniers étrangers pour aider aux travaux agricoles car des milliers d'hommes mobilisés manquent dans les fermes. Il obtiendra satisfaction avec l'arrivée de 115 allemands puis de 45 autrichiens à la mi-juillet 1916. Au 16 juillet 1916 le nombre de prisonniers sur le Cantal est de 747 dont 400 pour le comité d'Aurillac, 97 pour Mauriac, 68 pour St Flour et 182 pour Murat. (1)

(1) Réf. 9 R4

Repartition des Equipés
de prisonniers de guerre, au 16 juillet 1916

Sleswigois	Agriculture (prairies)	158
	Pressage du foin (S. Substantien)	24
	Total Ses travailleurs	182
Allemands (Penne & S. Substantien)	Agriculture (prairies)	57
	Travail S. Ginal (S. Substantien)	51
	Travail (A. Substantien & S. Substantien)	20
Total Ses travailleurs	68	
Allemands (Penne & S. Substantien)	Agriculture (prairies)	35 (travailleurs tendus à S. Substantien)
	Malades	1
	Hôpital	1
Total	37	
Autro-Hongrois (Penne & S. Substantien)	Agriculture (prairies)	332 (travailleurs tendus à S. Substantien)
	Malades	2
	Hôpital	6
Total	400	

Il avait été annoncé 488 prisonniers, 600 travailleurs
sans travail.

Amillac, le 17 Juillet 1916
Le Préfet de Cantal

L'année 1916 s'achève

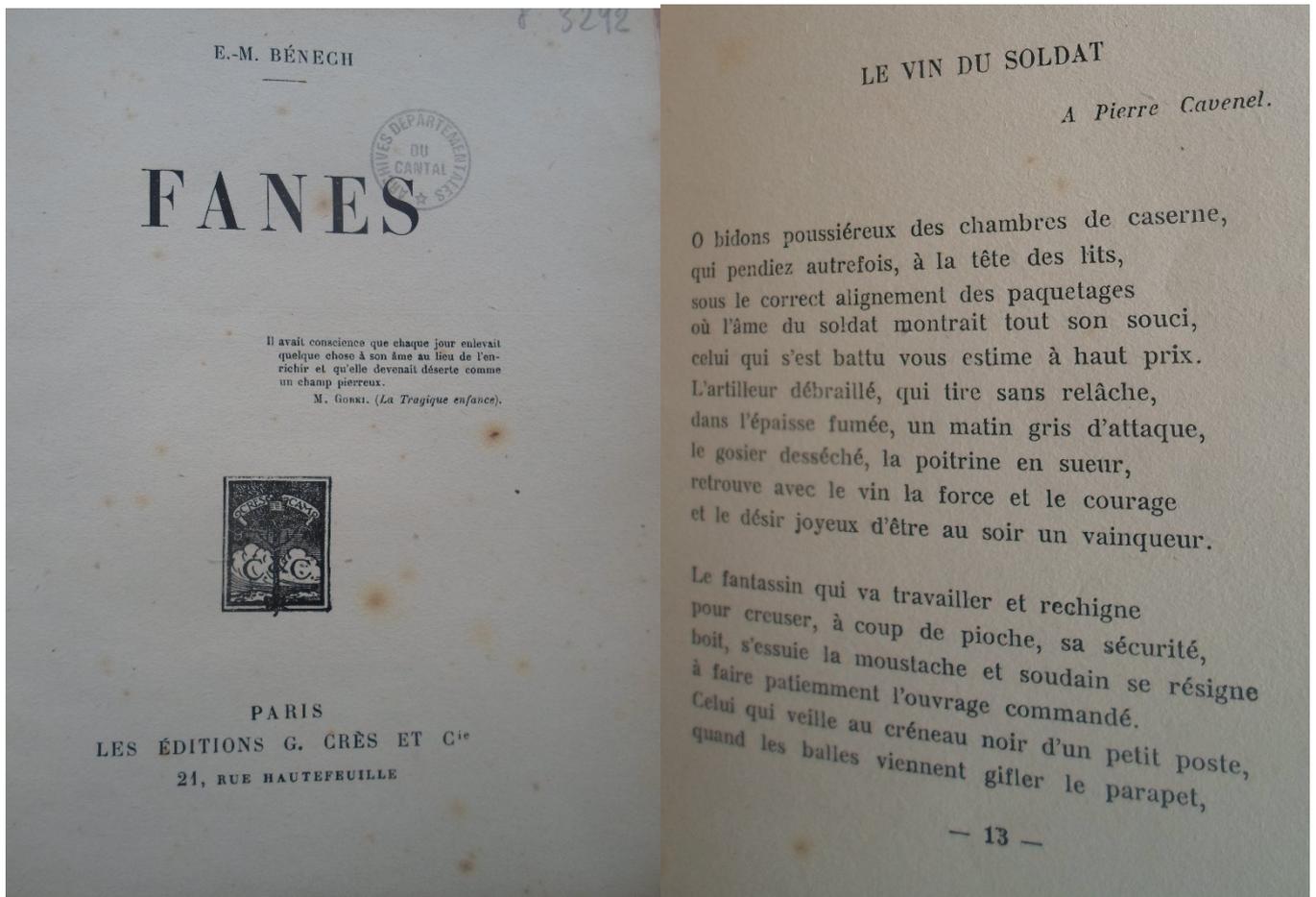
L'année 1917 commence et dans le Progrès du Cantal :

Le jour de l'an. — La journée du premier janvier a été aussi maussade et aussi laide que possible, du moins quant au temps ; une petite pluie fine est tombée sans discontinuer et un brouillard épais n'a pas cessé d'envelopper la ville.

Malgré tout, les allées et venues se sont multipliées ; on a échangé des visites et des souhaits, mais on ne sentait pas autour de soi l'ambiance joyeuse qui est la caractéristique de ce jour de liesse : la plupart des foyers, en effet, sont déserts, les uns momentanément, les autres pour toujours, hélas ! et nombreuses sont les familles qui soupirent après l'absent si cher ou qui pleurent l'être aimé à jamais disparu... Comment, dans ces conditions, peut-on avoir le cœur à la joie ? A côté des souhaits personnels et les dominant tous, un vœu montant de tous les cœurs se formulait sur toutes les lèvres : Puisse 1917 nous apporter la fin de l'affreuse tuerie qui ensanglante le monde et voir luire l'aube bénie de la paix victorieuse !

St ILLIDE. — Un éboulement

1917



A LASCELLES, en 1917 sont morts pour la France.

USSE Jean-Baptiste
BENECH Charles, Marius
SAUTAREL Jean-Marie, Sylvain

USSE Jean- Baptiste

Né le 9 février 1895 au village de la Gandilhon (Lavigerie) canton de Murat. Fils d'Antoine, vacher, né au village du Mas (Mandailles) le 31 janvier 1867 et de Marie Colle née à la Gandilhon le 10 septembre 1866 ménagère. Mariés le 6 mars 1893 à Lavigerie. Sa mère décède le 25 avril 1905. Veuf son père épouse en secondes noces Marie Chastang. Il décède à Bouygues le 23 juin 1949.

Célibataire, il est cultivateur.

Soldat au 80^{ième} Régiment d'infanterie il décède à la côte 304 (Meuse) le 3 mars 1917. Mort pour la France, il est enterré au cimetière du Bois de Bethelainville (Meuse) commune de la Meuse située à l'ouest de Verdun sur Meuse

Journal du 80^{ième} R.I du 3 mars 1917 J.M.O. Réf: 26 N 664/5

« A 5 heures coup de main sur l'ouvrage triangulaire. Le groupe s'est porté préalablement devant la brèche pratiquée dans le réseau ennemi.

A 5 heures 30 deux fusillades sont lancées de la tranche française. A ce signal l'artillerie déclenche son tir...le groupe s'élance de la tranchée ennemie...L'ennemi déclenche rapidement un violent tir de barrage dans le ravin... »

Jean Baptiste Usse décède à la côte 304 de la Meuse ce 3 mars 1917.

Classe 1915, Matricule 156, Réf: 1R 1720

<p><i>BENECH</i></p> <p>Nom : <i>BENECH</i> Prénoms : <i>Marius Claude Charles</i></p>		<p>N° de matricule au recrutement : 361</p>
<p>ÉTAT CIVIL</p> <p>Né le <i>16 Mars 1897</i> à <i>Sascelles</i> Département <i>Cantal</i></p>		<p>MILITAIRES</p> <p>Grade : <i>Soldat</i></p> <p>Corps : <i>13^e Section Infirmeries</i></p>
<p>DÉCRET DU CONSEIL DE RÉVISION</p> <p>Classe : <i>1^{re}</i></p>		<p>MATRICULE</p> <p>N° au Corps : <i>1907</i></p> <p>N° au Recrutement : <i>Auvillae</i></p>
<p>DETAIL DES SERVICES ET SÉTATIONS DIVERSES</p> <p>Arrivé au Corps le <i>13 Mars 1917</i></p>		<p>Mort pour la France le <i>13 Mars 1917</i></p> <p>à <i>St Dizier, hôp compl. 64</i></p> <p>Genre de mort : <i>Malade contracté en service</i></p>
<p>CAMERONS</p> <p><i>11 Mars 1917</i></p>		<p>Né le <i>16 Mars 1897</i></p> <p>à <i>Sascelles</i> Département <i>Cantal</i></p>
<p>ARR^o MUNICIPAL (p^r Paris et Lyon), à défaut rue et N°.</p>		<p>Jugement rendu le <i>13 Mars 1917</i></p> <p>par le Tribunal de <i>Sascelles</i></p> <p>acte ou jugement transcrit le <i>1917</i> à <i>Sascelles</i></p> <p>à <i>Cantal</i></p> <p>N° du registre d'état civil</p>
<p>101-708-1022. [26434]</p>		

Depuis 1915 la ville de Saint Dizier prend l'aspect d'un gigantesque hôpital. Un hôpital d'évacuation est installé à la gare. L'Hôpital installé à l'ESPIC reçoit les blessés graves. Des péniches sont également stationnées sur le bord du canal.



Les usines qui ont repris leurs activités fabriquent des obus. L'arrivée des marocains pallie l'absence de main d'œuvre. En juin 1916, St Dizier reçoit la visite des généraux Joffre et Pétain. Ils rendent hommages aux héros de Verdun, décorent les survivants et reconfortent les nombreux blessés. Réf: *Saint Dizier découverte histoire et patrimoine*

Le préfet du Cantal M. Emile Riom a remplacé M. Hélitas le 20 mai 1917. M. Eugène Lintilhac est toujours président du Conseil Général

Le Cantal Républicain du 26 juillet 1917

Lascelles. -Réinhumation. « Lundi dernier à eu lieu la réinhumation des restes de l'un de nos braves, Charles Benech, soldat infirmier, décédé en 1917 dans un hôpital du Var.

La famille Bénech de Bouygues est très connue et bien sympathique dans la commune. D'autre part c'est la famille qui a été le plus éprouvé par la guerre : trois fils mobilisés dont deux sont morts sous les drapeaux et le troisième décédé ici des suites d'une maladie contractée pendant la campagne. Aussi une nombreuse assistance était-elle venue partager sa douleur.

A Mme Benech, au bon père Paul, courbé sous le poids des ans, a accompagné ses trois enfants avec un courage admirable ; à leurs deux filles, Mme Faux et Mlle Joséphine Benech nous renouvelons nos condoléances. »

Le 21 août 1917 une messe est célébrée pour les enfants du Cantal Morts pour La Patrie



SAUTAREL jean- Marie Sylvain

Né le 14 août 1897 au bourg de Lascelles. Fils de Jean -Pierre Sautarel né en 1852 à Lascelles, négociant, et de Jeanne Marie Chatonnier née en 1857.

Il est le dernier enfant d'une fratrie de 6 : Jean, Antoine né le 6/07/1880, Jean né le 8/02/1882, Adeline née le 10/03/1885, Antonin-Jean-Pierre né le 16/04/1888, Joannes Thèodore né le 18 mai 1889 et lui Il est élève mécanicien et réside à Cluses (Haute-Savoie.)

Mort pour la France devant Beaumont (Meuse) le 24 septembre 1917 à huit heures du matin par suite de ses blessures reçues sur le champ de bataille, soldat du 33ème régiment Infanterie coloniale.

Classe 1917, Matricule 2088, Réf: 1R 1735.

© Ministère de la défense - Mémoire des hommes

Sautarel
PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **SANTAREL Sautarel**
Prénoms **Jean Marie**
Grade **Solât**
Corps **33^e R. I. Coloniale**
N° **812007** au Corps. — Cl. **1917**
Matricule **12088** au Recrutement **Amillac**
Mort pour la France le **24 septembre 1917**
à **Beaumont (Meuse)**
Genre de mort **Excipiens ciliatis d'obus.**
Né le **14 août 1897**
à **Lascelle** Département **Cantal**
Arr^s municipal (p^r Paris et Lyon), }
à défaut rue et N°.

Jugement rendu le _____
par le Tribunal de _____
acte ou jugement transcrit le **22 octobre 1917**
à **Lascelle**
Cantal

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

Journal du 33^{ème} R. I colonial, 2ième bataillon du 24 septembre 1917 J.M. O. Réf: 26 N 866/7

DATES.	HISTORIQUE DES FAITS.	DATES.	HISTORIQUE DES FAITS.
21 septembre	L. Bataillon quitte Meudonnet et va occuper Bouffes. est de bataillon se rend au quartier Puybelle. Tués: Garnier Francis, 21.01.18 et Blanc Laforgue sup ^{er} 9.05 Néron Alfred 21.01.18	Tués	Coll Cayrol Joseph - 17.05 Chaval - 21 Fournier Jean - 21 Lignaffin - 21 Sautarel - 21 D'Almeida Vincent - 19.06 Richard - 21.09 Coray Auguste - 21.09 Blanc - Mazgati sup ^{er} 17.06 Neri - 21.06 Boule - 21 Lalzac - 21 Le Brun Simon - 21 Jedore - 21 Cassier Justin - 21 Bouche - 21 Buse - 21 Jacob - 21 Luce - 21 Clere - 21 Mazoral - 21 Catal Joseph - 18.07 Reis Joseph - 21 Bonnefoy Jean Baptiste - 21 Chiffonnet Auguste - 21 Bachelot Simon 21.06 Arnaud Julien 21 B. Bouquet - 21
23 septembre	L. Bataillon quitte L. Puybelle et va occuper, en 11 lignes, L. quartier d'Orstelle. 17 ^e et 18 ^e C ^o au lignon (branches de L. Quartier d'Orstelle) 18 ^e et 19 ^e C ^o au lignon au sud-est. Blanc: Fidon Gabriel, 21.01.18 C ^o Laforgue Théodore, 21 Fournier Auguste, 21 Laforgue Jean - 19.05 Raffin Jean-Baptiste - 21 Bachelot Louis - 21 Luce Alfred - 21.09 Tués: Bouquet Auguste 21.09 19.05 Fournier André 21.01.18 Joubert Joseph - 21	Blessés	
26 septembre	Les Allemands, après un préparatoire d'artillerie violente, attaquent avec leur compagnie avante la compagnie de gauche du Bataillon et sur le bataillon Fournier, du 52 ^e division, à gauche. Nos lignes sont ultérieurement menacées, les Allemands tentent sur le terrain de nombreux sautoirs et de premières mitrailleuses marchent.		

Jean- Marie Sautarel est au nombre des tués.

Le Cantal Républicain écrit le 16 juillet : Lascelles : Jean-Marie SAUTAREL
« La dépouille mortelle de Mr Jean-Marie Sautarel martyr de la grande guerre a été rapportée dimanche 10 juillet pour être inhumée dans le cimetière de sa paroisse natale. Toute la population s'est réunie pour rendre des honneurs à ce glorieux petit soldat qui avait à peine atteint ses vingt ans. A l'église, Mr. le Curé félicite le conseil municipal les anciens combattants et toute l'assistance et demande une prière pour le glorieux défunt. »



Extraits de : « Chemins de Mémoire » du ministère de la défense :

« Beaumont est situé à 15kme au nord-est de Verdun. En 1911 sa population est de 186 habitants. Dès le début de la guerre Beaumont se trouve entre 2 lignes ; un no man's land de 6 à 7 km allant de Louvemont à la région boisée au nord du village. Sa population fut évacuée en 1914. Le territoire de la commune resta en zone amie jusqu'en février 1916. Cette quiétude relative fut interrompue le 21 février. La lutte sera trop inégale et Beaumont tombera dans l'après-midi du 24 février et fut détruit. Du 20 au 26 aout 1917 le village fut transformé en une véritable forteresse par l'ennemi et fut l'objet de bombardements incessants. Le 2 septembre une dernière offensive française ne parvient pas à reprendre le secteur de Beaumont qui resta entre les mains de l'ennemi. Beaumont a été occupé par l'armée américainedans les premiers jours de 1918. »

Beaumont fut déclaré « zone rouge » c'est-à-dire interdiction de reconstruire. A l'emplacement s'élève une chapelle devant laquelle se trouve un monument en mémoire au village détruit



LES REFUGIES français et alliés, continuent d'affluer et au 1 septembre 1917, ils sont 1579 dans le Cantal.

Aurillac ville	Belge	Français	Total
Aurillac (arrondissement)	2	631	633
St Flour (arrondissement)	5	304	309
Murat	1	286	287
Mauriac	268	636	904
Totals :	294	2222	2516

Le dernier état de répartition par arrondissement, établi le 1^{er} septembre 1917, fait ressortir la présence de 2779 réfugiés Français ou de nationalités alliées, répartis ainsi qu'il suit :

Aurillac ville	Belge	Français	Total
Aurillac (arrondissement)	12	480	492
St Flour	20	377	397
Murat	8	245	253
Mauriac	98	737	835
Totals :	138	1839	1977

LES PRISONNIERS. Les prisonniers inscrits au comité d'Aurillac sont de 540 en 1917 (1)

DIPLOMES de GUERRE

Par la loi du 27 avril 1916 délivrance de diplômes aux morts pour la patrie

Le 7 octobre 1916 Le ministre de la guerre adresse aux préfets du Cantal 737 diplômes destinés aux familles des morts pour la patrie Le maire de Lascelles confirme la réception de ces diplômes(2)

COMMUNE DE *Lascelles*

Le Maire de la Commune de *Lascelles*

reconnait avoir reçu les diplômes ci-dessus énoncés destinés aux familles des militaires morts en 1914 pour le service et la défense du pays:

Russet Jean
Russet Jacques
Russet Pierre
Marty A. J.
Ripardière François
Renck F. J. P.
Gastreau François
Lignes J. J.
Rohit J. P.
Mape Antoine
Laur Pierre

A *Lascelles*, le *14 Avril* 1918

LE MAIRE,
Bouty

(1) Réf: 3R 67(2)3R43

Durant l'année 1917 M Léon BASTIDE maire de la commune depuis 1896, démissionne de son mandat. Ernest FAYET est élu maire. Il est né le 9 avril 1874, commerçant de métaux à Lille, propriétaire à Jaulhac. Mr. Petit est son premier adjoint.

L'année s'achève et le 23 décembre le Réveil du Cantal publie cet article :

Le menu des Poilus pour le jour de l'An

Le général en chef vient de fixer comme suit les suppléments extraordinaires et gratuits à la ration journalière, accordés aux troupes des armées pour le 1^{er} janvier 1917 :

- 1^o Jambon épaulé de porc salé, 100 grammes ;
- 2^o Deux biscuits secs ;
- 3^o 125 centilitres de vin en plus des allocations journalières ;
- 4^o Vin de Champagne (une bouteille pour quatre hommes) ;
- 5^o Cigares à 0 fr. 10 (un cigare par homme) ;
- 6^o Deux oranges par homme.

Et le samedi 29 décembre 1917 :

Vingt-troisième Année. — N° 101 Un Numéro 10 Centimes Samedi 29 DECEMBRE 1917

LE RÉVEIL DU CANTAL

Organe du Parti Radical-Socialiste — Paraissant le Mercredi et le Samedi

Directeur politique : FERNAND BRUN	L'abonnement se paie d'avance et continue jusqu'à réception d'avis contraire. Les Annonces se paient d'avance. — On traite à forfait, à prix réduits, pour les Annonces répétées. On s'abonne à Paris, chez M. BORDERIE, rue de la Boquette, 34, et dans tous les bureaux de poste.	Directeur-Gérant : DANIEL BOUN
ABONNEMENTS Départements du Cantal et limitrophes... 3 MOIS 4 FR. 6 MOIS 7 FR. 1 AN 10 FR. Départements... 4 FR. 50 7 FR. 12 FR. Étranger... 5 FR. 8 FR. 15 FR.	REDACTION & ADMINISTRATION : MAURIAC — 5, Avenue de la Gare, 5 — MAURIAC TÉLÉPHONE N° 122	PRIX DES INSERTIONS Annonces Judiciaires... 25 centimes Reclames... 30 — Avis divers... 40 —

LE RÉVEIL DU CANTAL
A SES LECTEURS

Au seuil de la nouvelle année, quels souhaits nouveaux pourrions-nous formuler pour vous, amis lecteurs et aimables lectrices ? Certes, si nos vœux étaient exaucés, l'année 1918 vous apporterait joie et bonheur, mais avions-nous parlé autrement l'an dernier ? Depuis trois ans, ne souhaitons-nous pas une paix victorieuse et durable qui semble toujours aussi lointaine ?

De tous les vœux qui se formulent depuis 1915 à l'occasion du nouvel an, le plus sincère et le plus cher à tous, est sans conteste celui de la paix qui ramènera nos combattants au foyer et avec eux la tranquillité et la prospérité du pays.

Peut-être 1918 sera-t-elle la bonne année, l'année victorieuse sur laquelle nous pourrions fonder pour l'avenir de grandes et légitimes espérances. L'horrible mêlée ne saurait, en effet,

L'ANNÉE MILITAIRE

1917-1918

Encore un calendrier jeté au fond du tiroir, au fond du tiroir réceptacle des vieux souvenirs ! Le quatrième calendrier depuis le début de la guerre ! Le quatrième ! Marqué, comme ses trois devanciers, de coches couleur de sang aux dates des événements mémorables.

Les événements de 1917 ? Des déceptions, des déceptions. S'il était de mode de donner un nom aux années au moment où elles meurent, le nom de « Déception » est bien celui qui conviendrait à l'année qui s'en va.

Elle était née sous les auspices les plus faillites. Rappelez-vous. Dans le legs que lui laissait 1916 elle trouvait : l'échec du Kronprinz de Prusse sous Verdun ; l'échec de l'héritier d'Autriche au Trentin ; l'initiative stratégique arrachée par nous à nos ennemis, en Occident à l'aide des batailles de la Somme et de nos brillantes ripostes sous Verdun, en Orient par la foudroyante attaque de Broussiloff. Par ses offres de paix, l'Allemagne avait l'appréhension de l'avenir. Le moral des troupes anglaises, françaises et italiennes était hors de pair. Les généraux russes affirmaient à qui mieux

nous sommes d'ores et déjà parfaitement en état de parer au danger. Au surplus, de nouvelles mesures sont en voie d'exécution pour accroître encore nos moyens.

Est-ce à dire que nous devions attendre, d'un cœur léger les événements des prochains mois ? Loin de là. Ils seront assurément graves et nous ne saurions nous y préparer, plus encore moralement que matériellement, avec un soin trop attentif. Il est même prudent que nous prévoyions quelque surprise, afin que notre sang-froid ne soit pas atteint le cas échéant. Quant à nous sentir inquiets de l'issue finale des prochaines batailles, nous n'en avons aucun sujet. De cruels moments à passer, sans doute, mais rien de plus.

L'année 1918 va partir sur un bilan chargé. Ses premiers mois annoncent durs. Qu'elle fasse comme sa devancière. Que sa fin contredise ses débuts. Et elle sera l'année de la Réussite et de la Lumière !

GENERAL FONVILLE.

Les débats sur l'affaire Caillaux

Par 418 voix contre 2, sur 420 votants, la Chambre a voté l'immunité parlementaire de M. J. Caillaux.

Attendons maintenant la décision de la Justice.

Au cours de l'été dernier, un certain nombre d'hommes appartenant à des classes anciennes ou aux services auxiliaires, ont été détachés à la terre ou affectés à des services civils.

Pendant toute la belle saison, les agriculteurs, qu'ils aient été placés en équipes ou occupés chez des particuliers, ont reçu un salaire de 1 fr. 90 par jour. Nous voulons croire que les employeurs consciencieux leur ont alloué un salaire supérieur, proportionné aux services que ces militaires leur ont rendus, mais les jours mauvais sont venus. Depuis longtemps déjà, dans notre pays du moins, les travaux des champs sont interrompus, les agriculteurs se passent aisément de main-d'œuvre pouvant suffire eux-mêmes aux soins des animaux, de sorte que les détachés restés chez eux, se tournent les pouces en attendant les beaux jours.

Pendant ce temps, il faut cependant qu'ils vivent et la vie, très chère pour tout le monde, est d'autant dure pour eux, qu'ils ne gagnent rien et qu'on vient de leur retirer l'allocation.

C'est une iniquité flagrante, car ces hommes sont toujours sous la dépendance de l'autorité militaire qui peut les rappeler d'un moment à l'autre. Ils ne peuvent donc rien entreprendre, ils ne s'appartiennent pas car ils ne sont que des demi-civils.

Dès lors, pourquoi leur retirer l'allocation

Retraites ouvrières et pays

Avis important. — Les assurés sur les retraites ouvrières et pays pendant l'année 1917 ont laissé leur carte annuelle, ont le plus tôt à porter, au plus tard, cette carte de timbres à la Mairie de leur résidence.

En le faisant de suite :

- 1^o Ils éviteront la suppression éventuelle de l'allocation de l'Etat ;
- 2^o Ils maintiendront pour leurs enfants le droit au bénéfice d'ancienneté (150 à 300 fra par l'Etat).

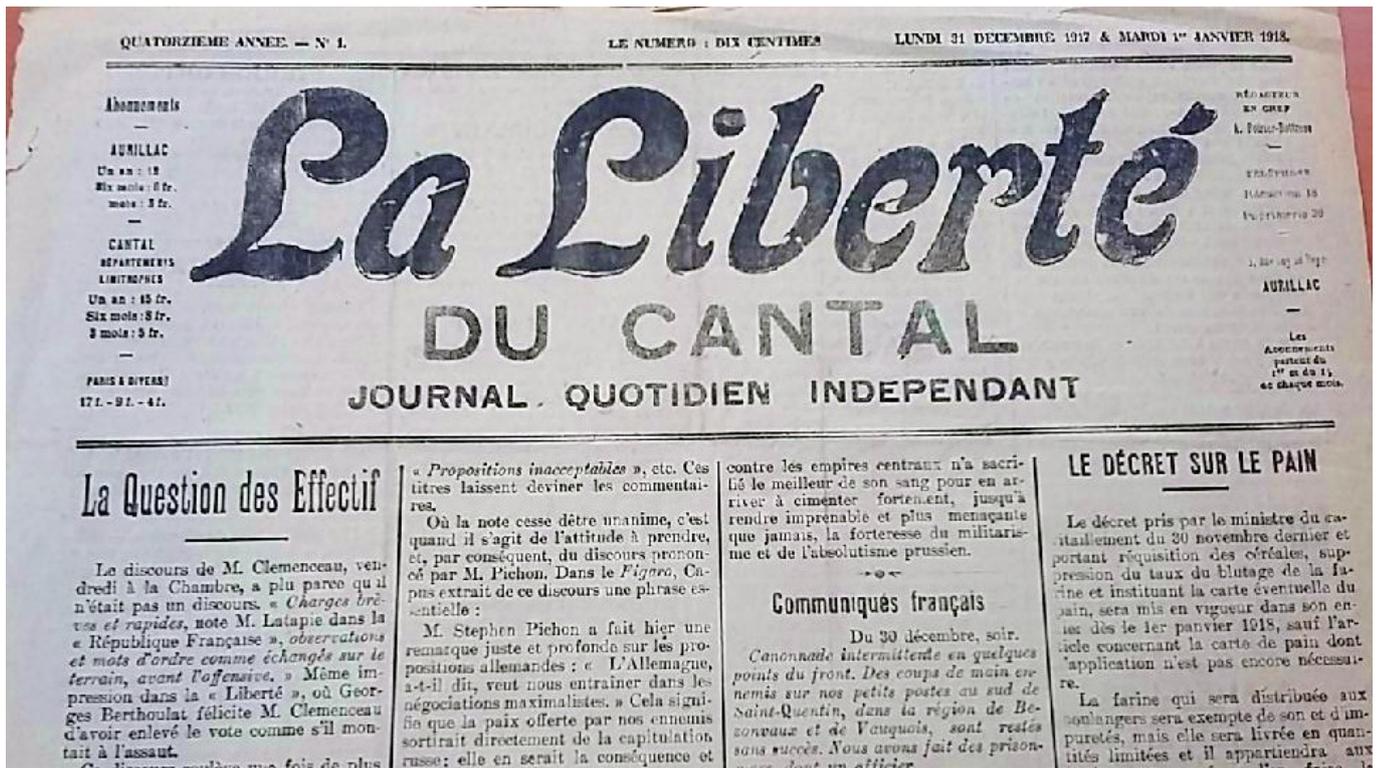
Les Allocations des parents du front

Le Journal Officiel publie une circulaire relative aux permis de séjour, dont voici le contenu :

Le paiement de la solde et du soldat mensuelle, bénéficiaire du régime militaire au cours de sa formation en opération sera effectué dans les conditions suivantes :

Au départ du front. — La solde due pour le nombre de jours augmenté de la solde de voyage (2 jours) et de la solde de vivres (2 jours) ;

En cas de retour. — La solde due pour le nombre de jours augmenté de la solde de voyage (2 jours) ;



Dans le Cantal Républicaindes vendredi 18 et samedi 19 janvier 1918(10 jour 50)

LASCELLES. — Au tableau d'honneur. — M. le sergent-licencé Emile Benech, au front depuis le début de la guerre, vient d'être honoré de la belle citation suivante à l'ordre de l'artillerie divisionnaire :

« Observateur aux tranchées de première ligne le jour de l'attaque du 20 août 1917, a rempli sa mission avec courage et entrain en s'efforçant de renseigner exactement le groupe malgré le feu ennemi. »

Nos vifs compliments.

Dans le Cantal Républicain du 14 mars 1918.

LASCELLES. — Au tableau d'honneur et médaille militaire. — M. Henri Faubladier, 21 ans, a été décoré de la croix de guerre et de la médaille militaire auxquelles se joint la fourragère du régiment.

Ces décorations, accompagnées d'une citation très élogieuse, sont le témoignage de sa belle conduite pendant une attaque au Four de Paris.

Le frère aîné d'Henri Faubladier est tombé au champ d'honneur en 1914 et son second frère est en route pour Salonique.

Honneur à cette famille de braves.

Les réfugiés continuent d'affluer et le 24 avril 1918 le maire de Lascelles, M Fayet, adresse à M le Préfet la liste des « arrivés » sur la commune M le préfet du Cantal répond le 19 aout 1918 à Monsieur le Ministre de la prévoyance sociale et du travail sur la situation professionnelle des réfugiés.et sur leur hébergement.

Aurillac, le 29 JUILLET 1918.

Le Préfet du Cantal
 à Monsieur le Ministre de l'Intérieur
 et de la Prévoyance Sociale
 (Cabinet du Ministre)

En réponse à votre communication du 16 août 1918 relative au travail des Réfugiés, j'ai l'honneur de vous adresser les renseignements qui n'ont été fournis par le service des Réfugiés et l'Office de Placement.

Les femmes ne travaillant pas sont des ménagères ou des tisseuses sans emploi. La plupart ont d'autres de la famille et enseignent leurs enfants.

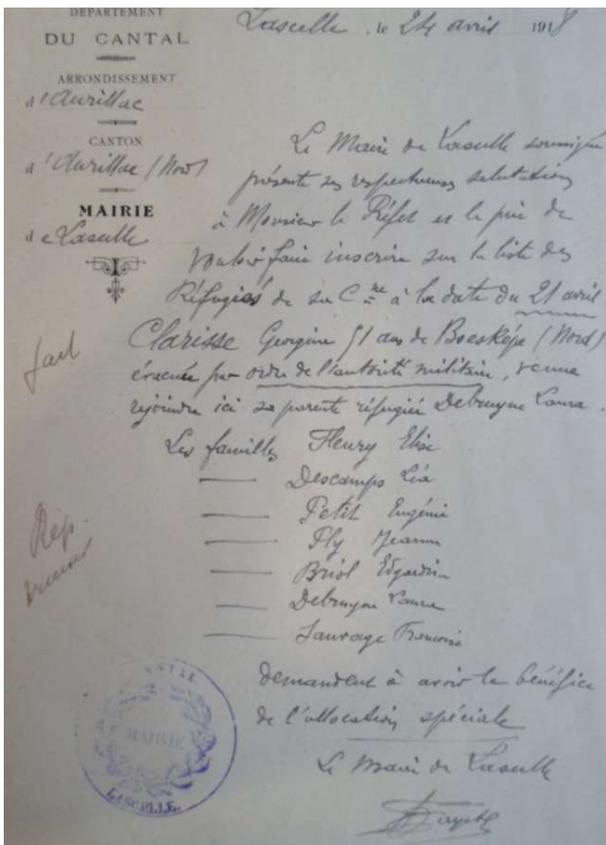
Nombre de Réfugiés se trouvant dans le Cantal :
 (Hommes 369
 Femmes 1575.)

Nombre de réfugiés occupés aux travaux agricoles :
 (Hommes 160
 Femmes 150.)

Nombre de Réfugiés non occupés aux travaux agricoles :
 (Hommes 520
 Femmes 560.)

Nombre de Réfugiés hors d'état de travailler :
 (Hommes 219
 Femmes 360.)

Nombre de Réfugiés ne travaillant pas mais pouvant le faire :
 (Hommes
 Femmes 505.)



REPUBLICQUE FRANÇAISE
 DÉPARTEMENT DU CANTAL
 Commune de Lascelles

Logements des Réfugiés

NOM DU RÉFUGIÉ chef de famille	NOMBRE de personnes	NOM DU PROPRIÉTAIRE de l'immeuble avec son adresse	MONTANT du loyer par mois	POINT de départ de l'occupant	REMARKS
Brygues	4	Foyat - quai de la Gare - Lascelles - Cantal - 1511	12,00	2 juillet 1918	32,00
M ^{me} Ply	5	M ^{me} Augell - quai de la Gare - Lascelles - Cantal - 1511	12,00	3 août 1918	32,00
Sauvage	6	M ^{me} Bouché - Lascelles	11,00	juin 1918	36,00

à renvoyer d'urgence à la Préfecture du Cantal, dûment rempli

Le Maire de Lascelles
 Fleury

Le Préfet du Cantal
 Boule RIOM

Les loyers dus aux propriétaires étaient pris en charge par l'état (exemple le loyer de la famille Ply s'élevait à 336 frs par an. (1). Une allocation de secours leur était accordée. Dans l'article 52 du statut des réfugiés du 9 juillet 1918 M^{me} Sauvage Françoise et M^{me} Fauconnier Rosalie réfugiées à Lascelles toucheront à compter du 6 août 1918 une aide de 10 frs mensuel. (10 R 188)

En mai 1918, le nombre de mobilisés morts pour la patrie est de 7763 pour le département du Cantal, 690 pour l'arrondissement d'Aurillac-nord et de 30 pour la commune de Lascelles. (2)

Dans la « La Liberté du Cantal » en mai 1918 LASCELLES. - Service funèbre
 « Le jeudi 8 mai en l'église de Lascelles un service funèbre été célébré en la mémoire d'Antoine Fayet, soldat au 217^{ème} R.I, greffier de paix au canton nord d'Aurillac et porté disparu depuis le 20 juin 1915 aux combats de la côte 303. Est de Reillon En cette douloureuse circonstance nous adressons à sa sympathique famille nos condoléances les plus sincères. » Toutes les recherches faites par la famille du disparu ont été vaines.

(1) Réf: 10R 239. (2) Réf: 3 R46

A LASCELLES, en 1918 sont morts pour la France

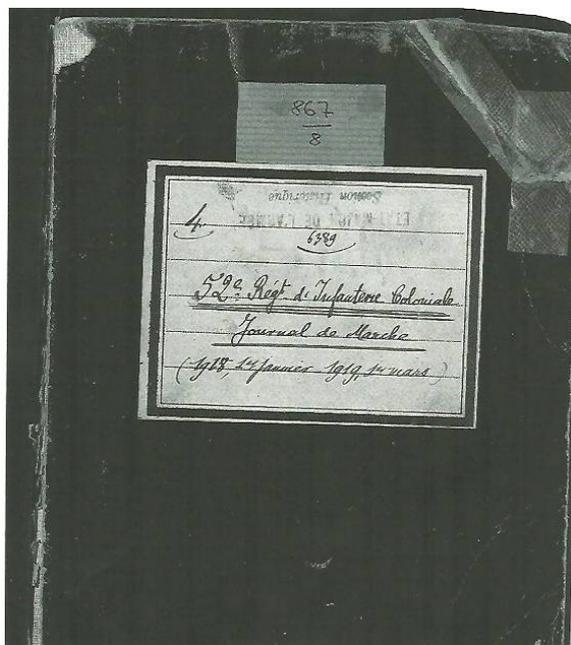
SAPHARY Paul
 BENECH Jean
 LAPEYRE Jacques
 VERNIOL Antoine

SAPHARY Paul.

Né Pierre Paul le 1 avril 1898 à Lyon 6ième. Fils de Pierre Paul Saphary né à Lascelles le 24 /01/1864, tôlier à Lyon, et de Laveissière Marie, Maria, née à Bouygues le 24/01/1864, mariés en 1893. Il est le second d'une fratrie de 3 enfants : Joseph, Antoine Emile né le 3 juin 1893 à Lascelles, décédé le 27 octobre de la même année, lui, et Marie-Joséphine née en 1900 à Lyon. En 1902, le 2 juillet, sa mère décède à Lyon. La famille revient à Lascelle chez les grands-parents paternels. Sa sœur décède à Lascelles le 24/01/1905, et le grand père Antoine décède le 28/07/1905. Son père, décède à l'âge de 42 ans le 3 mars 1906. Au recensement de 1906 sur la commune de Lascelles, au village de Bouygues apparaît Bladier Anne la grand'mère paternelle, Paul Saphary le petit-fils et Cécile Bladier née le 6 mars 1842, la grande tante. Au recensement de 1911 Il est domestique à Lascelle. Il demeure au bourg avec sa tante Cécile Bladier Incorporé en 1918, soldat de 2ième classe il est tué à l'ennemi le 21 juillet 1918 à Boursault (Marne). Il avait 20 ans.

Classe 1918, Matricule 2151 Réf: 1R 1741

Nom : Saphary Prénoms : Pierre Paul Surnoms :		Numéro matricule du recrutement : 2151
ÉTAT CIVIL Né le 1^{er} avril 1898 à Lyon (6^{ème}) , canton de Quinçaille N , département de Rhône , résidence à Nelzic , canton de Quinçaille N , département de Finistère , profession de cultivateur et agriculteur à Quinçaille N , département de Finistère , canton de Quinçaille N , département de Finistère . Marié à :		Classe de mobilisation : SÉSIGNEMENT Cheveux bruns , Yeux bruns Front regulé , Nez droit Vierge ovale , Posture physique ordinaire Taille : 1 mètre 59 centimètres Taille reculée : 1 mètre 59 centimètres Marques particulières :
DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS. Inscrit sous le n° 80 de la liste du canton de Quinçaille N . Classé dans la 1^{re} partie de la liste en 1917 . Bon service armé.		Corps PARRICIDIAIRE : MARIAGE :
DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES. Incorporé à compter du 20 mai 1917 au corps 2^e Régiment d'Infanterie Coloniale à Nelzic (Finistère). Soldat de 2 ^e classe. Tué à l'ennemi le 21 juillet 1918 à Boursault (Marne). Mort pour la France le 21 juillet 1918 . Décès officiel le 21 juillet 1918 à Boursault (Marne). Décès constaté le 13 août 1918 .		PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS. 2 ^e RÉGIMENT Nom SAPHARY Prénoms Pierre Paul Grade 2^e classe Corps 2^e RÉGIMENT D'INFANTERIE COLONIALE N° 10360 au Corps. — Cl. 1918 Matricule 2151 au Recrutement Quinçaille Mort pour la France le 21 juillet 1918 à Boursault (Marne) Genre de mort tué à l'ennemi Né le 31 mars 1898 à Lyon Département Rhône Arr ^s municipal (p ^r Paris et Lyon), } 6^e arr^t à défaut rue et N°. } Jugement rendu le _____ par le Tribunal de _____ acte ou jugement transcrit le _____ à Nelzic (Finistère) N° du registre d'état civil 308227



Journal du 52^{ème} R.I coloniale

juillet à 0 heures 15 une violente canonnade annonce le déclenchement de l'offensive allemande... la prochaine annotation est du 26 juillet. Paul Saphary, soldat au 52^{ème} R.I est tué à l'ennemi le 21 juillet 1918 à Boursault.

J.M.O. Réf: 26/N867/8

Le Progrès du Cantal juillet 1918.

DEPECHES OFFICIELLES. Mercredi 24 juillet 1918.

« Le succès de notre offensive, la riposte française commencée le 18 juillet suit un développement victorieux. Ce n'est plus seulement entre l'Aisne et la Marne que nos troupes marquent d'importants progrès. Tout le secteur au sud de la Marne a été contre attaqué à son tour et avec un plein succès. Entre l'Aisne et la Marne l'arrivée de réserves allemandes a rendu la bataille plus âpre. Néanmoins les forces franco-américaines continuent à arracher les terres à l'ennemi... ».

BENECH Jean

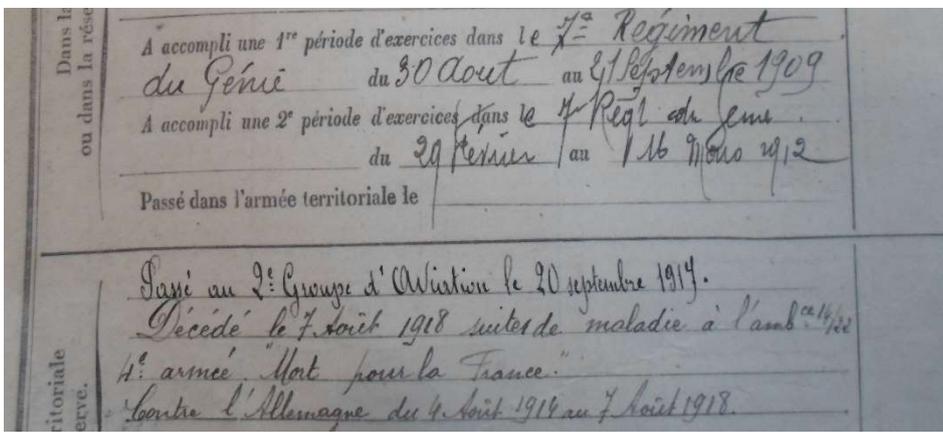
Né Bénech

Jean Baptiste, le 8 août 1882 à Lascelles. Fils de Pierre Paul, charpentier et de Roussignol Marie. Il est le second d'une fratrie de 4. Son frère Marius est mort pour la France le 13 mars 1917. Ouvrier Charpentier à Bouygues, il se marie le 30 mars 1906 à Clémence, Louise, Adèle Gaillard, née le 23 avril 1885 Paris 11^{ème}, domiciliée à Lascelle, sans profession. Ils auront 2 filles Marie Léonie née le 3/01/1907 et Catherine, Pauline, Noëlle, née le 14/12/1910. Mobilisé au 4^{ème} régiment du génie le 3 août 1914, il passe au 2^{ème} groupe d'aviation.



Parc Aero4 en 1917

Mort pour la France le 7 août 1918 à Ecury sur Coole (Marne), « des suites de maladies, dans l'ambulance de la 4^{ème} armée. »



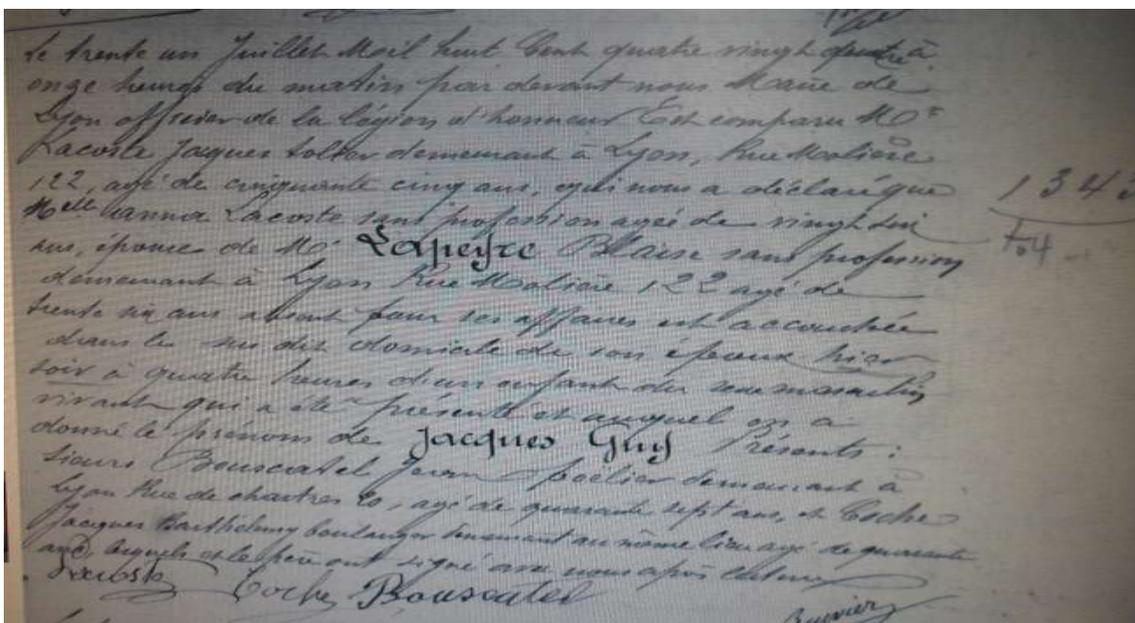
Le service de la restitution des corps et militaires marins avise qu'un train spécial N°CB5/11.103 départ le 5/07 en direction de Brive, arrivera en gare d'Aurillac le 7/07/ à 11heures 40, avec 47 corps dont celui de Jean Benech, 2^{ème} groupe d'aviation 13^{ème} corps. (Réf: 3 R 52)

LAPEYRE Jacques

Né Lapeyre Jacques, Guy, le 31 juillet 1884 à Lyon (3^{ème} arrondissement). Fils de Lapeyre Blaise tôlier à Lyon, né à Lasagne le 3 avril 1849 (commune de Fontanges) dans le Cantal, et de Lacoste Anna, son épouse née le 3 février 1857 à Lacoste (commune de Lascelle) Il est le second d'une fratrie de 3 enfants. Sur les listes de recensement de 1891 concernant la commune de Lascelle, il est noté au village de Lacoste, Jacques Lacoste, propriétaire cultivateur, chef de famille ; Lapeyre Blaise, cultivateur, gendre, Lapeyre Anna, cultivatrice, fille, Jean 7 ans, petit-fils né à Lascelle, Jacques 6 ans, petit-fils et Augustine 3 ans, petite fille. Jacques est célibataire et tôlier.

Mobilisé le 30 août 1914. Blessé le 7 octobre 1914. Tombé aux mains des allemands, il est prisonnier à Munster, 158 R.I 4^{ème} bat. 3^{ème} Cie camp 3. Il y restera 4 mois du 17 mai au 26 août et s'évade (Réf: 3 art. 71). Il est porté mort à Lyon en 1918, Nos 326.n, Il meurt le 22 septembre à l'hôpital de Marseille. Il est titulaire de la croix de guerre.

Classe 1904, Matricule 370, Réf: 1 R 1653



président Wilson par l'intermédiaire de la représentation de leurs intérêts aux Etats- Unis, un armistice de paix



général et l'ouverture des négociations de paix »

LA NOTE ALLEMANDE : « Le gouvernement allemand prie le président des Etats-Unis d'Amérique de prendre en main la cause de la paix, d'en informer tous les états belligérants et de les inviter à envoyer leurs plénipotentiaires pour ouvrir les négociations. Le gouvernement allemand prend pour base de ces négociations le programme élaboré dans le message adressé au Congrès du 8 janvier 1918 par le président des Etats-Unis d'Amérique et dans ses déclarations ultérieures et en particulier dans le discours du 27 sep 1918 pour éviter que l'effusion de sang continue, le gouvernement allemand demande la conclusion immédiate d'un armistice général sur mer et dans les airs. »

LA NOTE AUTRICHIENNE : « La monarchie austro- hongroise qui n'a jamais fait qu'une guerre défensive, et qui a témoigné à maintes reprises, son désir de mettre fin à l'effusion de sang et de conclure une paix honorable et équitable propose au. Président des Etats-Unis d'Amérique de conclure immédiatement avec lui et avec ses alliés un armistice général sur terre, sur mer et dans les airs et d'entamer sans délai des négociations de paix. »

LES CONDITIONS DU PRESIDENT WILSON : « Résumons ici les 14 conditions Ces négociations auraient pour base les 14 points du message adressé le 8 janvier 1918 par le Président Wilson au Congrès et les 4 points de son discours du 12/02/1918. On tiendrait compte également des déclarations faites par le Président Wilson le 27/09/1918 »

Et le jeudi 24 octobre :

Nouveau repli allemand sur la Serre.

Les anglais dans les faubourgs de Valenciennes

Et ce même jour les conditions de délivrance des tickets de pain pour le mois de novembre 1918

La victoire est proche. Le dimanche 27 octobre : Les troupes françaises attaquent dans la région de Sissonne.

Le 28 octobre : Nouveau recul allemand. Offensive italienne

Le 30 octobre : L'Allemagne demande les conditions de l'armistice. Le 31 octobre L'Autriche demande la paix immédiate elle dépose les armes le 1 novembre La Turquie capitule.

Et le lundi 4 novembre : Victoire sur tous les fronts. L'Autriche cesse de se battre.L'armistice autrichien est signé

La signature de

l'armistice a été connue le lundi 11 novembre vers midi. Dans les 20 minutes qui ont suivi toutes les communes qui avaient le téléphone en ont été informées « Le clairon au front et toutes les cloches des églises de France sonnaient la fin de la guerre. Mais il nous restait l'occupation en attendant que l'ennemipaye. ».

Le 11 novembre, à 4 heures de l'après-midi, M Clémenceau monte à la tribune du palais Bourbon. Une émotion inexprimable soulevait l'assemblée « Faisons-nous les uns les autres, en un pareil moment, dit le Président du Conseil, le serment s de toujours travailler au bien public. » Il dit aussi : « Hommage à nos grands

morts qui nous ont fait cette victoire. ». Le 12 novembre le Maréchal Foch télégraphiait à ses troupes : « vous avez gagné la plus grande bataille de l'histoire et sauvé la cause la plus sacrée : la liberté du Monde.





La guerre s'achève sur un bilan terrible, plus de 17 millions de tués militaires et civils. La France exsangue célèbre sa victoire avec fierté. Lucien Boyer compose la Madelon de la victoire :

Sur les marbres et dans l'histoire
 Enfants vous verrez gravés.
 Les noms rayonnants de gloire
 De ceux qui nous ont sauvés.
 Mais en parlant de vos frères.
 N'oubliez pas Madelon.
 Qui versa sur leur Misère.
 La douceur d'une chanson.

4-Après l'armistice.

1919

L'armistice vient d'être signé, mais est-ce la paix ?

L'Armistice du 11 novembre 1918 met un terme à la « Grande Guerre » qui a secoué l'Europe pendant plus de quatre années, d'angoisses, de douleurs, et de deuils. La France a mobilisé 8 millions 410 000 soldats dont 540 000 des colonies, 1 millions 400 000 morts, 3 millions 600 000 blessés, 600 000 mutilés dont 60 000 amputés, des destructions matérielles immenses. La guerre a coûté 182 milliards à la France. L'Europe est à reconstruire politiquement et économiquement. C'est le but de la Conférence de la Paix qui s'ouvre à Paris le 19 janvier 1919, réunissant les délégués d'une trentaine de pays alliés.

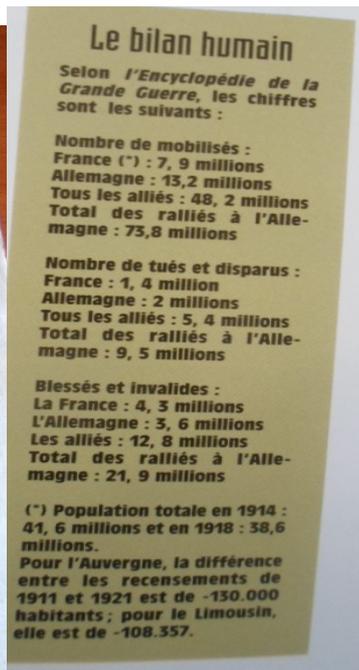
L'armistice est signé mais est-ce la démobilisation ? Les hommes sont retournés en caserne. Il était difficile de rendre à la vie civile les 9 millions de soldats. Cela était plus facile pour les hommes des zones rurales, car les travaux des champs les attendaient. Mais la raison principale était que la paix n'était pas signée. En guise de pression, le gouvernement gardait ses troupes mobilisées durant les négociations. La démobilisation sera progressive jusqu'en novembre 1919.

« Dire l'explosion de joie que fut ce retour des survivants était inexprimable Le poilu avait gagné la guerre. La paix était l'affaire de nos dirigeants On nous couvrait de tellement de louanges et de flatteries que nous nous laissions entraînés par les joies délirantes du retour qui avaient saisies le pays tout entier délivré de ce long cauchemar ».
Pierre Bazelle

Au mois de mars 1919, le premier drame de la guerre a son épilogue. Il aura fallu quatre ans et huit mois pour que la justice se prononce sur le sort de Raoul Villain assassin de Jean Jaurès, le 31 juillet 1914. A la vive surprise de l'opinion publique il bénéficie d'un verdict d'acquiescement.

Le 28 avril, au cours de la 5^{ème} Conférence de la Paix, dans la grande salle à manger du ministère des affaires étrangères, le Président Wilson donne lecture du pacte qui constitue la Société des Nations. Le samedi 28 juin 1919, à 3 heures de l'après-midi, dans la Galerie des Glaces à Versailles la Paix est signée entre les puissances de L'Entente et L'Allemagne

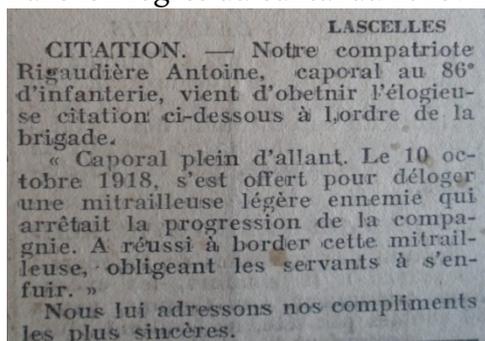
Le journal La Montagne, le Nouvelliste, donnent le bilan de la guerre de 1914.



Dans le Cantal 48931 hommes ont été mobilisés, 9983 soldats sont « morts pour la patrie » ce qui représente 4,5% de la population (1) Sur la commune de Lascelles, 35 sont Morts pour la France et 15 enfants sont orphelins de père (2) Une analyse des biographies des 35 soldats inscrits au monument aux morts de la commune de Lascelles montre que: 29 d'entre eux sont nés dans le Cantal dont 20 à Lascelles, 3 à Saint Cirgues de Jordanne, 1 à Mandailles, 1 à Laroquevieille, 1 à Aurillac, 1 à Saint Cernin, 1 à Vic sur Cère, 1 à Lavigerie et pour les 6 autres 3 sont nés à Lyon, 2 à Paris et 1 à Briffons dans le Puy de Dôme

Pour les métiers : 13 sont cultivateurs, 2 agriculteurs, 1un vacher, 6 domestiques, 4 tôleurs, 1 charbonnier, 1 négociant, 2 charpentiers, 1 menuisier, 1 élève mécanicien, 1 laveur de cendres.1 sans profession.

Dans le Progrès du Cantal du 16 février 1919.



1) (54 BIB 1210) (2) Réf: année 19203 R 90 (somme mandatée à titre de subvention)



Et dans celui du 23 mars.1919.

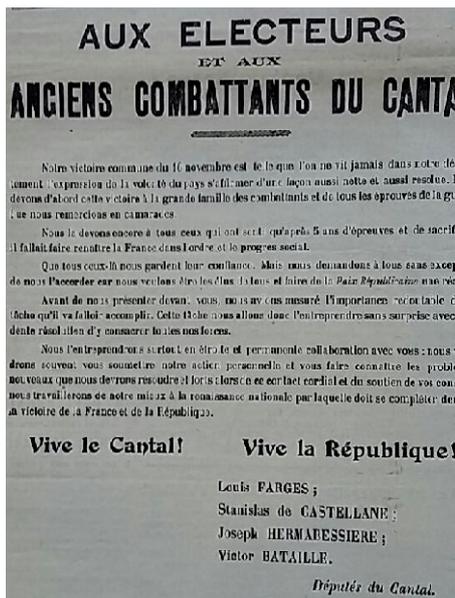
Et : Après la Bataille du 30 mars 1919, rapporte que La République proclame le droit à la réparation



L'assemblée générale des veuves de guerre du département du Cantal se réunit le 16 mars 1919.

L'année 1919 sera marquée par les élections législatives des 15 et 22 novembre 1919

C'est la Victoire des Poilus à une écrasante majorité : Mrs Farges, De Castellane Hermabessière et Bataille sont élus députés du Cantal.



Et après les élections municipales à la commune de Lascelles.

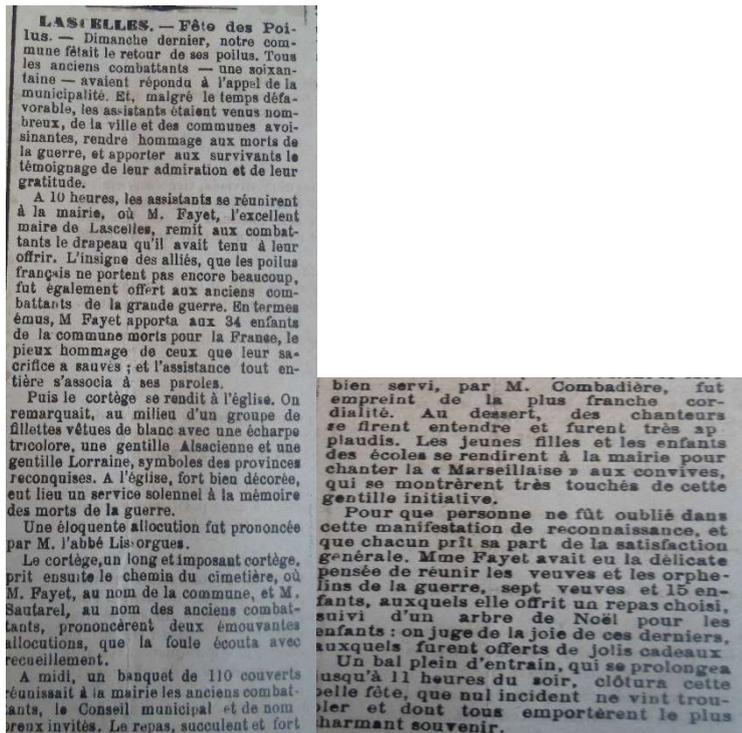
Dans Le Progrès du Cantal du 30 novembre 1919.

LASCELLES

ELECTIONS MUNICIPALES. — Deux listes étaient en présence, le 30 novembre : celle de M. Fayet, maire, comprenant onze membres de l'ancien Conseil et quelques combattants, au total seize noms, et celle de M. Guibal, dite liste des combattants, qui comprenait onze candidats.

Sept candidats de la liste Fayet et un de la liste Guibal ont été élus. Il y a donc quatre ballottages.

L'année 1919 se termine dans l'allégresse. A Lascelles le dimanche 28 décembre, c'est la fête des poilus, pour saluer leur retour. Toute la presse s'en fait l'écho. Dans la Liberté du Cantal du vendredi 2 et samedi 3 janvier 1920.



1920

Le 17 janvier 1920 au Congrès de Versailles, M Deschanel est élu Président de la République par 734 voix sur 880. Il succède à M Raymond Pointcarré, Mr Alexandre Millerand est chargé de former le nouveau gouvernement.

Après la démission de M. Deschanel suite à un accident, M Millerand sera élu président de la République au congrès de Versailles le 23 septembre 1920.

La Fédération du Cantal des associations de blessés, mutilés de la guerre (1914-1918) bénéficiaires de la loi, s'est réunie en Congrès Départemental le 5 avril 1920, dans les salons de l'Hôtel de ville de St Flour, pour demander que soient reconnus le droit à la réparation physique, le droit à la réparation pécuniaire, le droit à la réparation économique (1)

Le 4^{ème} Congrès fédéral aura lieu les 23 et 24 mai 1920 à Tours

(1) (2 BIB 100 61.



Deux ans après la signature de l'armistice, la France continue à panser ses plaies. Partout la vie reprend sereinement après des années de guerre, de privations, d'incertitudes Si un renouveau souffle dans les grandes villes, vent de liberté, vent de création, il en est de même dans nos montagnes. Dans les fermes, le retour progressif des soldats allège le travail des femmes qui avaient pris toutes leurs responsabilités pour faire vivre l'exploitation. Depuis la guerre, leur place, leur rôle ne sont plus les mêmes dans la famille et dans la commune. Les années 1920 seront décrites comme : « les années folles ».

Au 1 décembre 1920, il restait 5 réfugiés à Lascelles. Ils repartiront en 1923.

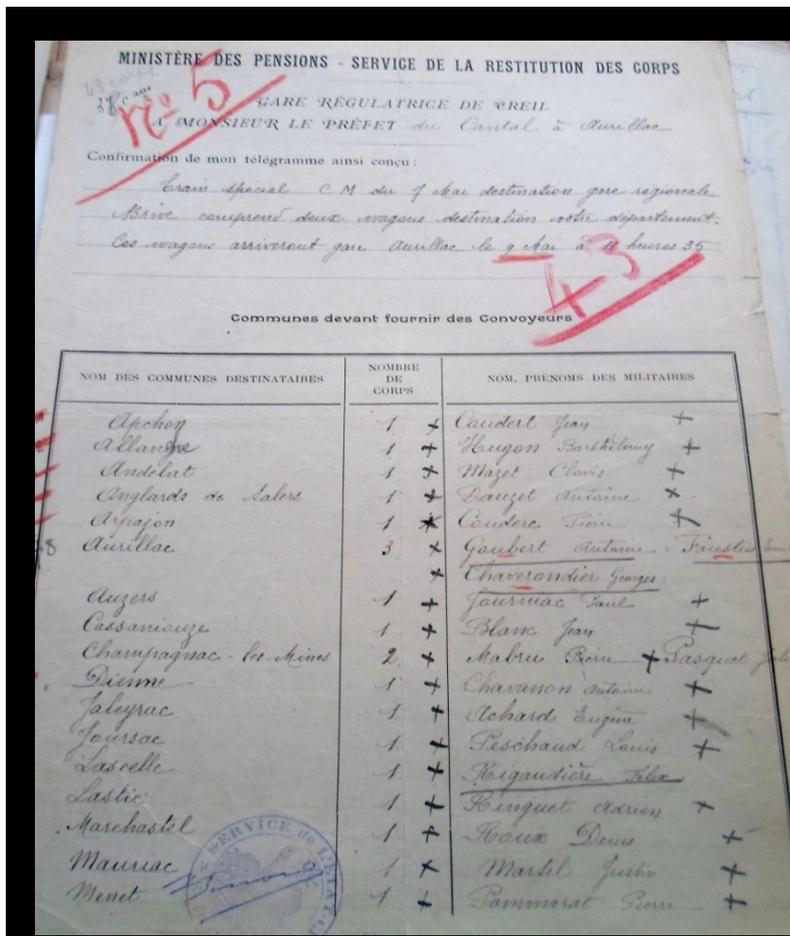
1921

Le Retour de nos Mortstitre La Liberté du Cantal des samedi 19 et dimanche 20 janvier 1921. Devant une foule considérable et silencieuse le premier convoi des Morts de la guerre fait son entrée en gare d'Aurillac.

Le Courrier d'information du ministère des pensions, Service de la restitution des corps, informe M. le préfet du Cantal⁽¹⁾ que le train spécial, destination gare régionale de Brive, comprend 2 wagons à destination de notre département

(1) Réf: 10R 125 à 133 (2) journaux 18 avril 4 avril et 17 mars 1920

Ces wagons arriveront en gare d'Aurillac le 9 mai à 11heurs 35. Il joint la liste de communes devant fournir des convoyeurs : Lascelles pour Rigaudière Félix. Dans le convoi du 7 juillet 1921 à 11 heures 30, revient le corps de Jean Benech de Lascelles.



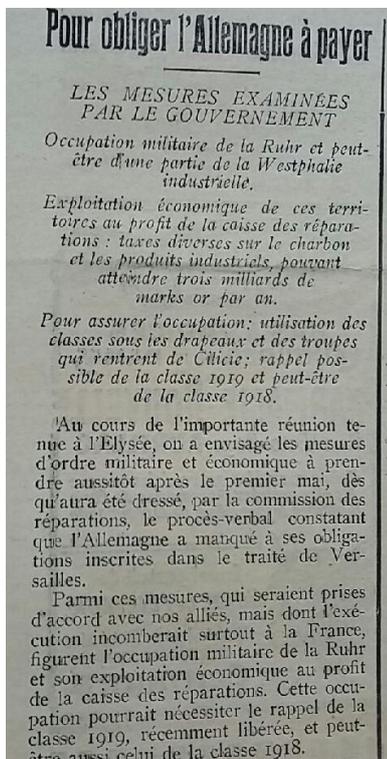
(1)

Les élections sénatoriales ont lieu le 9 février 1921 M François Marsal est élu dès le premier tour par 302 votants sur 580 votants. Le DR Noël Cazals est élu au troisième tour par 310 voix.

Les conséquences de la Guerre : Les Alliés et L'Allemagne

Au plan national, la Conférence de la Paix à Paris réunit les alliés du 24 au 27 janvier 1921 pour fixer ses décisions concernant le désarmement militaire de l'Allemagne, le problème des réparations, une méthode pour le relèvement de l'Autriche, la livraison des charbons, une conférence gréco turque pour le rétablissement de la paix en Orient, et les sanctions déterminées pour le cas où le Reich ne tiendrait pas ses engagements.

A Londres, le 28 février, se réunit une Conférence pour discuter du montant des réparations, des dommages de guerres dues par l'Allemagne. Un bras de fer s'engage entre les alliés et L'Allemagne.



Le 8 mars, les négociations sont rompues. Les sanctions prévues vont entrer en vigueur. : Les villes allemandes de Duisbourg, Ruhrart, et Dusseldorf sont occupées par les alliés le 9 mars.

Après avoir appliquées les sanctions militaires les Alliés appliquent les sanctions économiques.

L'Allemagne cherche des armes nouvelles, boycottage, fermetures d'usines, négation des responsabilités, refus de payer.

Aristide Briand adresse le 8 avril une dernière sommation à L'Allemagne. Des sanctions se préparent si l'Allemagne ne s'exécute pas au premier mai. L'Allemagne s'inquiète de cette échéance.

Devant son silence le Conseil Suprême décide que L'Allemagne a jusqu'au 11 mai pour capituler. Mais en attendant les soldats de la classe 19 sont rappelés.

L'Allemagne capitule titre les journaux. Le nouveau gouvernement du Reich fait remettre aux Alliés son acceptation des conditions de l'ultimatum.

1922

Le Retour de nos Morts.

Les convois vont se succéder. Ainsi le 23 mars 1922 suite à un avis du service de la restitution des militaires et marins morts pour la France, l'inspecteur de la Gare de Brienne le Château informe M le préfet qu'un convoi nos 26 : train spécial N°G.R/11/03 du 28 mars, destination gare de Brive comprend un wagon et arrivera en gare d'Aurillac le 30 mars à 11 heures 40. Pour Lascelles Antoine Verniol(2) Jean Bigues fera partie du convoi n°30 et Jean Sautarel : convoi n°37 le 8 juillet à 19 heures 17. Le dernier convoi arrivera en gare d'Aurillac le 28 décembre 1922 à 19 heures 17.

Le 16 avril 1922 un accord Russo - Allemand sera signé contre les alliés à Rapello. Le gouvernement allemand est représenté par Mr Ratheneau et le gouvernement de la République des Soviets par le commissaire du peuple M Tehitcherine.

Aux élections cantonales du canton Aurillac- Nord du 14 mai 1922, élection de M Labro.

haine de la guerre et à honorer les Morts. La loi du 24 octobre 1922 décide, que le jour anniversaire de l'Armistice serait désormais férie et que le 11 novembre la République française célébrerait la Victoire et la Paix. L'inspecteur d'académie dans son courrier du 7 novembre 1922 demande la participation des enfants des écoles pour la lecture des noms gravés sur la pierre.

L'inauguration eut lieu le dimanche 15 juillet 1923 ainsi que le rapporte le Progrès du Cantal du vendredi 20 juillet 1923. « Le dimanche 15 juillet a eu lieu l'inauguration du monument élevé à la mémoire des morts de la Grande Guerre. Après un service solennel à l'église, où M. L'abbé Marty, enfant de la commune prit la parole, le cortège se rendit au pied du monument, érigé au cœur même du bourg. L'appel de nos 35 glorieux morts fut fait par le maire, M. Magne. Après chaque nom, M. Bonnet, instituteur, répondait : « Mort au champ d'honneur ! ». Des discours furent prononcés par M. Magne : M. Réniac conseiller général ; M. Labro conseiller d'arrondissement du canton Nord d'Aurillac et M. Maljean délégué de M. le Préfet. Melle Geneslay accompagnée par le violon de M. Moindreau fit entendre de sa voix forte et harmonieuse, l'Hymne aux Morts. Le cortège se dirigea ensuite vers le cimetière où il défila devant les trop nombreuses tombes. « L'église le monument aux morts et le trajet suivi étaient magnifiquement ornés, et on doit remercier tous ceux qui, par leur dévouement, ont permis de rendre à nos morts, ce témoignage de reconnaissance. A l'issue de la cérémonie un banquet servi par M. Combadière, réunissait dans les salles de l'école, les notabilités invitées, le conseil municipal, les anciens combattants et tous les hommes de la commune. Il convient de féliciter tout particulièrement Mme veuve Fayet, dont l'inépuisable générosité a donné à cette fête son caractère grandiose et un véritable cachet artistique. Nos compliments également à M. Moindreau le sympathique horticulteur d'Aurillac qui, avec son talent habituel, a magnifiquement décoré le monument »



Germain Pouget écrit dans : Monument du souvenir : « A Lascelles le bourg est décoré de mats garnis de verdure et surmontés de faisceaux de corbeilles de fleurs suspendues. Quatre arcs de triomphe de verdure reliés par des guirlandes de lierre avaient été dressées à l'entrée des principales routes et autour du monument un parterre de fleurs ». Lecoq perché sur une sphère domine le sommet pyramidal de l'édifice en forme 'obélisque'.

1914-1918

A LASCELLES ,35 MORTS POUR LA FRANCE.

1914

AOUT Jacques
DELPUECH Antoine
PRAX Antoine
CIVIALE Jean-Baptiste
MARTY Adolphe
ROQUES Jean
GASTEAU François
FAUBLADIER Romain
FERVAL Etienne
AUSSET Pierre
FRUQUIERE Pierre

1915

LOURS Pierre
AUSSET Jean
RIGAUDIERE Félix
BENECH Francis
MAGNE Antonin
BIGUES Joseph
MOUMINOUX Auguste
FAYET François
TOTY Jean
DELOM Joël
AOUT Jean

1916

ESCURE Antoine
LAVIGNE Pierre
LACARRIERE Eugène
VELLE Etienne
LERON Jean
SEVERAC Pierre –Joseph

1917

USSE Jean-Baptiste
BENECH Charles
SAUTAREL Jean-Marie.

1918

SAPHARY Paul
 BENECH Jean
 LAPEYRE Jacques
 VERNIOI Antonin



Dans l'église de Lascelles, une plaque commémorative offerte par M Fayet maire de la commune.

L'Avenir du Cantal du 17 novembre 1923 écrit. LASCELLES. Fête de L'Armistice. A l'occasion de l'anniversaire de l'armistice, un service religieux a été célébré à la mémoire des soldats tombés au champ d'Honneur, en l'église de Lascelles, à la requête de Mme Fayet, la dévouée bienfaitrice de la commune. L'assistance était très nombreuse. A sa tête se trouvait le maire entouré de son conseil municipal. Après le service, la foule s'est rendue au pied du monument aux Morts.

LE TEMPS. Le vent violent qui a soufflé dans la journée de samedi et dans la nuit de samedi à dimanche a fait de nombreux dégâts dans la commune. Outre les nombreux arbres renversés ou brisés, plusieurs granges ont été endommagées ; certaines ont même eu leurs toitures complètement enlevées.

Quelles traces reste-t-il aujourd'hui de la Grande Guerre, alors que les derniers poilus sont morts ? Des écrits, des lettres, quelques mots griffonnés au dos d'une carte postale envoyée à la famille, des objets, des médailles gardées précieusement et des récits évoqués parfois, au coin de la cheminée, de ceux qui en sont revenus, les anciens combattants regroupés autour de leur drapeau lors des cérémonies du souvenir du 11 novembre.

La première guerre mondiale a fait naître des générations de pacifistes L'horreur de la guerre est un des effets les plus directs sur la mentalité collective. Un profond désir de paix imprègne la société française entre les deux guerres qui sera mis en éclat avec la deuxième guerre mondiale 25 ans plus tard.

« La Grande Guerre a été la matrice de L'Europe, mais il a fallu les horreurs nouvelles et insensées de la Seconde Guerre Mondiale pour que la guerre de 1914 prenne pour les Allemands et les Français tout son sens : la haine entre les deux peuples n'avait justement pas de sens et conduisait à leur destruction mutuelle. Leur avenir était dans la réconciliation, dans la mise en valeur de leurs points communs, et non dans la culture des haines et des différences, même si ces différences existent, même si l'histoire a été différente- et partant, dans la construction d'une maison commune L'Europe. (1). »

Chaque année, le 11 novembre, a lieu dans chaque commune, la commémoration de l'armistice de la Grande Guerre, en présence du maire et de son conseil municipal, des membres des associations des anciens combattants des guerres qui ont succédé : la seconde guerre mondiale, la guerre d'Algérie et de la population.

(1). La Grande Guerre. Une histoire franco-allemande



La Montagne du lundi 14 novembre 2011

Commémoration du 11 novembre 2011 Jean BAZELLE étant maire de la commune de Lascelles. Après la cérémonie Mr le maire invite les citoyens à partager « le verre » de la fraternité.

C'est à toi, Jean que je dédie ce travail que tu as soutenu à toutes les étapes de sa découverte.

Né en 1936, enfant, tu as connu les récits durant les veillées d'hiver, au coin du feu de cheminée, des poilus de la première guerre mondiale tandis que les femmes faisaient des bourriols. Tu as appris à te taire sur celui qui était caché à la ferme de Combelle, située à 1000m d'altitude (commune de Vic sur Cère) pendant la seconde guerre mondiale de janvier à août 1944.

Pour toi, vient la guerre d'Algérie : Tu embarques à Marseille le 8 novembre 1958 pour Oran... jusqu'au 15 janvier 1961.

Tu écris :

« Les jours tragiques de la guerre... j'entendais les balles siffler à mes oreilles, couché derrière un petit rocher pour me protéger pour continuer à vivre... Je ne peux oublier ces combats ignobles... la mort nous entourait. Maudite soit la guerre. ».

Source des documents

Les archives départementales du Cantal
Documents personnels.
Documents mis à disposition par leurs auteurs.

PRESSE :

Après la Bataille (1920,1922)

La Liberté du Cantal 28 jour 13 à 28 jour 17 (année 1914 à 1926)

La Voix des Montagnes 26 jour 6 (1918-1921)

Le Cantal indépendant

La Montagne : 90 jour 67 (12/06/1960) - la Montagne mois de novembre 2008 à 2013 (90 jour 648 à 90 jour 708). 90 jour 148.

La Montagne -hors-série : guerre de 1914-1918. Auvergne- Limousin 12 novembre 2013

Le Nouvelliste du Cantal 30 jour 4 (1914 à 1920), 30 jour 5 (1921 à 1924)

L'Indépendant du Cantal : 10 jour 50 (1918)

Le Cantal Républicain 10 jour 50 (1916,1917)

Le Courrier d'Auvergne (16 jour 18) et 16 jour 19 (1920-1923)

Le Populaire du Cantal 1914-1915 mélange

Le Progrès du Cantal 19 jour 21 à 19 jour 26 (1914 à 1924)

La Croix du Cantal, paraît le dimanche 17 jour 10-2, 17 jour 10-3 (1914_1920)

L'Avenir du Cantal 14 jour 35 (1914 1915 1922), 14 jour 40 (1923)

L'Auvergne Républicaine 43 jour 8. (1925)

L'Union

Républicaine 24 jour 34. (1918)

L'Union Démocratique du Cantal 25 jour 5 (1919 à 1924)

Le Matin (1914)

Le

Réveil du Cantal 23 jour 14 (1917)

La Voix Catholique du Cantal 40 jour 4 (1914-1922)

La Voix du Cantal 80 jour 38. 80 jour 40. 80 jour 41, 42, 43, ...

R4 Prisonniers allemands en France L'Echo des Vallées

La semaine Catholique de Saint Flour. 151 jour 17 et 18 (1914-1921)

Journaux saisis 3 R 73

SERIE M

17 M 10 Belles actions- actes de courage

SERIE R

Série R : Registre matricule Référence pour chaque soldat.

1R 407. Affaires militaires, recrutement.

1R 475 à 478. Le Cantal liste des réformés par Canton.

2 R 41. Instructions et récompenses.

2 R 148. Objets recueillis sur les corps des militaires

3R 24, 3R 42 à 49. Diplômes, morts et prisonniers de guerre, obsèques de soldats

3 R 51 état numérique par commune et par profession des militaires morts pour la France

3 R 52. Service de la restitution des corps.

3 R 58. Victimes civiles de la guerre. Liste des bénéficiaires d'une pension

3R67. Comité départemental de secours aux prisonniers français

3R68 à 3R71. liste des prisonniers par arrondissement

3R73à 3R86.Journaux saisis

3R 90Somme mandatée à titre de subvention)

3R 141 : Comité Départemental des mutilés.

3 R 180 à 498 : Dossiers d'attribution aux victimes de guerre.

3 R 58. Victimes civiles de la guerre. Liste des bénéficiaires d'une pension

8 R 15. 8 R 20 liste des étrangers, surveillance des étrangers.

8 R 38 à 8R 43. Manifeste du conseil national pour la réparation intégrale des dommages causés par la guerre loi du 17 août 1919

10R 106 liste des réfugiés.

10 R 125 à 133. Les Réfugiés.10 R 237. Logement des réfugiés

10 R 188.Aide aux réfugiés

8 R 413 R 53 Loi du 25 juin 1919 sur les pensions, réparations aux victimes de la guerre. Pétitions. Série W : Direction départementale de l'office national des anciens combattants et victimes de guerre.1127W (1914-195), 1240W (1914-1918).

4 BIB 61380

4 BIB 695.

4BIB 1210. La Montagne (article)

2 BIB 10061 Fédération du Cantal des associations de blessés mutilés de guerre 1914-1918 et bénéficiaires de la loi sur les pensions.

54 BIB 1210 (2) Réf : année 1920

5 BIB 574 : La Victoire et après)

8 BIB 1743. Guerre 1914-1918. Aéronautique.

8 BIB art. 1571-1 Bulletin de la Société de l'histoire des protestants français.

Nos soldats Prisonniers.

Site : du Ministère de la Défense : Mémoire des Hommes.

Annuaire du Cantal : 1914 à 1923

LIBRAIRIE

Album de la guerre tome 1 et 2. Édité par l'illustration

Jean Jaurès. Centrenational. Musée à Castres

La

GrandeGuerre de 1914-1918 par Alphonse Nicot.

Le

Monde Contemporain de M. Bouillon

La

grande Guerre une histoire Franco-Allemande par Jean- Jacques Becker et Gerd Kru meich.

Université de Toulouse le Mirail Mémoire et représentation du 1^{er} Conflit mondial dans une société rurale du Cantal Christophe Couderc 1918 1939. Réf : A.D.C 4 BIB art.613

Le Pays de France édité par Le Matin.Précis Chronologique d'Histoire de France par G.Dujarric. Editions Albin Michel.

Ecrits de Pierre Bazelle.

Documents

d'Etienne Besseirole.

Fanes d'Emile

Benech.

Après la Bataille par

G.Vidal

Monuments du Souvenir La

haute- Auvergne par Germain Pouget

Série P : Photos 41, F1 :1667, 1912

Monuments aux Morts : Réf 2-0-96-3

Maires de la commune de Lascelles durant la grande guerre : Léon Bastide remplacé en 1918 par Ernest Fayet. (1918-1923). En 1923 Pierre Magne 1923-1946)

Photos de couverture : Jacques Raymond

Je remercie chaleureusement le personnel des archives départementales pour leur accompagnement tout au long de cette recherche.

La couverture a été réalisée par Grégoire Peroys

Document réalisé par Betty BAZELLE :bettybazelle@orange.fr

Avec ses « 35 Morts pour la France » parmi les millions de morts de toutes nations, ses blessés, mutilés, amputés, avec ses réfugiés, ses prisonniers, ses médaillés, ses veuves et ses orphelins, les habitants de Lascelles, commune rurale de 572 habitants sise dans la vallée de la Jordanne du Massif des volcans du Cantal, ont vécu cette guerre comme des millions d'autres hommes et femmes de France, entraînés dans ce tourbillon dévastateur de la première guerre mondiale, La Grande Guerre.

« Le mort à la guerre n'est pas un simple soldat, un combattant malgré lui, c'est un fils, un père, un frère un oncle dont les racines sont à Lascelles Il faut que tous les monuments aux morts continuent à nous rappeler, à tous, que la guerre n'est pas glorieuse, elle n'est que sang et larmes pour les humains » comme l'écrit Michel Verniole.

